



Etude scientifique sur l'histoire de l'ancien site de la Royale Belge en vue d'une remise à ciel ouvert de la Woluwe

Réalisée par **ERU scri-fs** pour **Bruxelles Environnement**

Août 2022



Colophon

Maître d'ouvrage : Bruxelles Environnement

Avenue du Port 86C/3000 - 1000 Bruxelles



Martin Ohsé

Nel Van Weyenbergh – Marie Fosset

Recherche et rédaction

ERU sclr-fs – Coopérative d'Etudes et de Recherches Urbaines

Rue Guillaume Tell 57 – 1060 Bruxelles



Marie Demanet

Kim Lefebvre (stagiaire)

Charlotte Mauquoy

et la participation de Lise Lopez

Avec la collaboration d'Eric Hennaut, Historien

Crédits photographiques et cartographiques : ©ERU sclr-fs sauf indication

Acronymes utilisés : AGR, Archives générales du Royaume - C&PI man., fonds cartes et plans manuscrits ; AVB, Archives de la Ville de Bruxelles ; KBR, Bibliothèque Royale de Belgique - Cab. Est., fonds Cabinet des estampes ; Espace Mémoire WB, archives de Watermael Boitsfort.

Remerciements : ERU sclr-fs tient à remercier le comité d'accompagnement ainsi que toutes les personnes qui ont contribué à réunir la documentation, en particulier : Alison Inglisa, Eole, l'Espace Mémoire de Watermael-Boitsfort.

Fig. Page de garde : Jacques d'Arthois, *La route de Boitsfort à Auderghem et l'étang de Ten Reuken (environs de Bruxelles)*, 17^e siècle, huile sur toile, 57.5 x 75.5 cm, Musée du Louvres, Paris.

Table des matières

Introduction	5
I. Etude historique.....	7
PARTIE 1 - L'ÉPOQUE RURALE – Moyen Âge – mi XIXe siècle	8
Les viviers à l'orée de la forêt.....	8
Le lieudit Ten Reuken	8
Boitsfort aux sources de la Woluwe	8
La vallée, de marais en viviers.....	9
Le moulin de Boitsfort	9
Le centre de Boitsfort, le château et ses doutes	11
L'étang dit du Chapelain Meeûs.....	12
La carte de Ferraris : vue sur la vallée de la Woluwe à Boitsfort au XVIIIe siècle	13
Le Pinnebeek, apparition et disparition et les viviers du Rouge Cloître	15
La vallée s'industrialise : la distillerie à Ten Reuken 1831 - 1902	16
1832 L'installation de la distillerie	16
L'aménagement de la voirie Boitsfort - Auderghem : 1835 - 1844	18
La distillerie L'Espérance	18
Résumé de l'évolution hydrologique de la vallée du XIIIe au milieu du XIXe siècle	23
PARTIE 2 - L'URBANISATION ET LA CRÉATION DU BOULEVARD DU SOUVERAIN – Fin du XIXe et début du XXe siècle.	24
Une vallée en devenir, les propriétés paysagères	24
Le centre de Boitsfort s'urbanise, l'eau est canalisée	27
La création du boulevard du Souverain	30
Un projet paysager, les parcs du Jagersveld, de Ten Reuken, du Leybeek... ..	30
Le nouveau parc Ten Reuken	33
Le parc et l'étang du Leybeek.....	35
Le parc Seny (Auderghem).....	37
Le clos des Pommiers Fleuris.....	38
L'assainissement de la vallée (1925-1953).....	39
Résumé de l'évolution hydrologique de la vallée – du milieu du XIXe au milieu du XXe siècle.....	42

PARTIE 3 – APRES-GUERRE : DE L'INSTALLATION DE LA ROYALE BELGE (1970) À UNE POSSIBLE RÉOUVERTURE DE LA WOLUWE	44
Le Collège Saint-Hubert à Ten Reuken	44
La Construction de la Royale Belge (1967-1970)	46
Le « bras mort » de la Woluwe	48
Extension de la Royale Belge (1983-1985)	50
Le départ de la Royale Belge	51
Du XXe au XXIe siècle : Évolution en images du site de la Royale Belge	53
Vers une réouverture de la Woluwe ?	58
Résumé de l'évolution hydrologique de la vallée – du milieu du XXe siècle à aujourd'hui	61
II. Conclusion	62
III. Réflexions pour la remise de la Woluwe à ciel ouvert	64
Bibliographie	68
ANNEXES	71
1. Table des illustrations	71



Photo 1 : Les traces de la Woluwe aujourd'hui à Boitsfort. A gauche et au centre, ce qu'il reste du tracé historique, un court tronçon du cours d'eau sur le site de la Royale Belge (appelé aussi bras mort) dont on voit les deux extrémités ; la vue de gauche est un ouvrage construit d'après un plan de 1873 (cf.p. 20). A droite, la cascade en rocaïlle du parc Ten Reuken créée vers 1910, sur la dénivellation qui alimentait autrefois le moulin établi en 1832 (cf p.15 et p.32). (Photos ERU)

Introduction

Cadre et objectifs de la mission

Cette étude a été commandée en vue de documenter la possible remise à ciel ouvert d'une section de la Woluwe dans le cadre d'une demande de permis d'urbanisme, concernant l'ancien site des assurances La Royale Belge. Il s'agit de compléter le travail déjà réalisé par Bruxelles Environnement de remise à ciel ouvert de la vallée de la Woluwe dans son parcours bruxellois. La vallée de la Woluwe est la mieux préservée de la Région et compte un grand nombre d'espaces ouverts et parcs publics, cependant le cours d'eau avait été entièrement enfoui dans un grand collecteur. Le travail de réouverture a été entamé dans les années 2000 sur les communes de Woluwe Saint-Lambert et Woluwe Saint-Pierre.

Le site de la Royale Belge est inscrit sur la liste de sauvegarde du patrimoine depuis 2019 (AG-RBC 23-05-2019) tant pour le bâtiment exceptionnel qui l'occupe que pour le site naturel et paysager.

Le projet actuel de conversion et de réaménagement du site présente une opportunité spécifique, en cours de négociation. Le demandeur a ainsi proposé d'allouer les charges d'urbanisme à la mise à ciel ouvert de la Woluwe au droit du site.

Méthodologie

L'étude repose sur une collecte de documents issus de différents fonds d'archives, certains accessibles en ligne, cartes et plans, textes et documents iconographiques. Un important travail de recherches historiques publiées dans les revues du cercle d'histoire de Watermael-Boitsfort HISCIWAB et le Folklore Brabançon a été précieux, ainsi que les informations réunies par le bureau d'étude en charge de l'étude d'incidences environnementale du projet Souverain 23 et celles réunies par le bureau en charge de l'étude paysagère du parc.

Périmètre d'étude

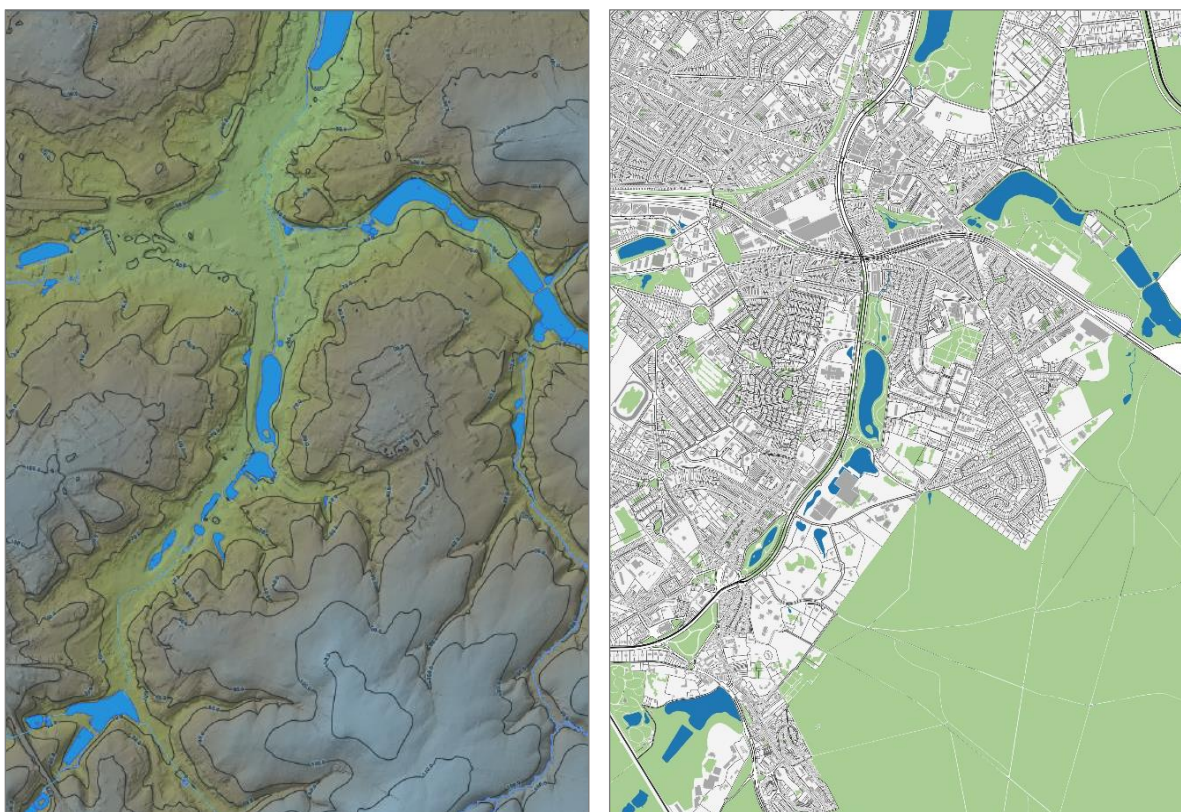
Centré sur le site de l'ancienne Société d'assurance La Royale Belge SA, 25 et 23 boulevard du Souverain, l'étude concerne le tronçon de la Woluwe plus large depuis le Grand Etang de Boitsfort jusqu'au carrefour du boulevard du Souverain avec le viaduc Herrmann-Debroux.

Hydronymie

Au cours de l'étude il s'est avéré utile de clarifier l'évolution des noms des étangs qui avaient fluctué au cours du temps, ce tableau en fait une synthèse.

Woluwe - Hydronymie des étangs et des cours d'eau				
Noms anciens des Etangs ou viviers	Noms successifs	Période	Noms actuels	Depuis
Etang du Moulin	Grand Etang de Boitsfort	XIII-XIXe	Grand étang de Boitsfort	XIIIe
Etang du Château		XIII-XIXe	<i>disparu, comblé en 1867</i>	
Etang du chapelain Meeûs, de la Cure	Coppé, Dewolfs, Etang des Ecoles	XVIII-XIXe	Etang du Leybeek (+/-)	ca. 1950
Etang de la Héronnière (partie Est)	Coppens (1847), Morel, de la Héronnière	XIII-XIXe	étang Hulin, puis Jungers	1961/2000
Etang de la Héronnière (partie Ouest)	Etang St-Hubert (1950), <i>disparu ca.1960</i>	XIII-XIXe	Etang Saint-Hubert, rétabli ca. 1985	
Etang Ten Reuken	Terreuken, Tenrodeken	XIII-1910	Etang de la Royale Belge, Etang AXA	
Etang du Pinnebeek	Pennebeek	XIII-XVIIIe	<i>disparu, comblé en 1796. Mare temporaire</i>	
<i>inexistant</i>			Etang (du parc) Ten Reuken, Tenreuken	ca. 1910
Etang du Moulin	Etang du Moulin à papier (XVIIe), Seny	XIII-XIXe	<i>Comblé pour la création du parc Seny</i>	ca. 1950
Noms des cours d'eau				
Woluwe	Molenbeek, Weule		Woluwe	
Leybeek (La)		XIII-XIXe	Leybeek (Le)	XXe

Contexte : Situation géomorphologique actuelle - Vallée de la Woluwe



Situation topographique de la section de vallée concernée et urbanisation de ce site (Urbis)

Source de la Woluwe : Boitsfort

La Woluwe se forme à la sortie du Grand Etang de Boitsfort. L'étang est alimenté par 3 petits cours d'eau issus de 3 vallées forestières ponctuées de chapelets d'étangs : le Karregatbeek (lui-même récoltant les eaux du Bocq et du Wollenborre) dans la vallée du Fer-à-Cheval et des Enfants Noyés, le Vuylbeek dans la vallée de l'Étang Sec ou Petit étang et de l'étang de l'Ermite et le Zwanewijdebeek dans la vallée du Coin du Balai. La Woluwe sort du Grand Etang, autrefois appelé Etang du Moulin, au Nord de celui-ci à hauteur de la chaussée de la Hulpe et de la rue Middelbourg.

La Woluwe parcourt 21 km vers le Nord (8 en RBC) et se jette dans la Senne. Pour le tronçon qui concerne cette étude entre le Grand Étang de Boitsfort et le parc Ten Reuken, le cours d'eau suit actuellement un parcours peu visible en surface « *son parcours est souterrain depuis l'étang du Moulin jusqu'à l'étang Jungers, situé le long du boulevard du Souverain. Elle s'écoule dans un pertuis par la rue Middelbourg, sur le grand collecteur du boulevard du Souverain. Elle ressort sous un petit pont dans l'étang Jungers à mi-distance entre la rue Nisard et l'avenue Charle-Albert. Elle passe sous cette dernière, séjourne dans les étangs (...) AXA avant de déboucher face à l'île de l'étang Tenreuken. (...) (Ex. Th. Demey, Bxl en vert p.428).* En réalité la mise en pertuis est plus complexe qu'il n'y paraît : la Woluwe passe en partie dans l'étang Jungers, la plus grande partie de son débit passe en-dessous de celui-ci en pertuis, elle se jette ensuite dans l'étang Saint-Hubert pour ensuite passer sous le parvis de la Royale Belge en pertuis, mais une partie de son débit est encore dévié pour alimenter le Grand étang, puis enfin elle traverse la rue Ten Reuken et se jette dans l'étang Ten Reuken.

I. Etude historique



fig 2 : WERKMAN J. ET FILS, Ruisseau à Boisfort, s.d. (vue peinte sur assiette du service à dessert offert en 1833 par Léopold Ier à Jean-Baptiste Coppieters't Wallant, bourgmestre de Bruges; reproduction photographique) AVB.

3 grandes périodes dans l'évolution du site Ten Reuken / Royale Belge

Le régime hydrologique du site est marqué par divers travaux qui entraînent de profondes modifications, 3 grandes périodes s'en dégagent :

Période 1 - du moyen-âge jusqu'au milieu du XIXe siècle, période pendant laquelle les viviers sont constitués puis l'exploitation du site Ten Reuken s'industrialise peu à peu.

Période 2 – fin XIXe–mi XXe - le village de Boisfort s'urbanise, les cours d'eau sont canalisés, couverts, le boulevard du Souverain est tracé, un nouvel étang est aménagé dans un parc paysager. Etang et parc prennent le nom de Ten Reuken.

Période 3 – Après guerre jusqu'à aujourd'hui. Mise en place d'un collecteur sous le boulevard du Souverain et installation en 1970 de la Royale Belge : le réseau hydrographique est profondément transformé.

PARTIE 1 - L'ÉPOQUE RURALE – Moyen Âge – mi XIXe siècle

Les viviers à l'orée de la forêt



Figure 1 : Carte de la forêt de Soignes, 1659 (extrait - KBR en ligne) // Vosterman

Cette carte de la forêt de Soignes de 1659 (orientée Sud-Nord), une des cartes précises les plus anciennes, figure la chaîne des étangs ou viviers entre le Rouge-Cloître et le Grand Etang de Boitsfort, situés en lisière forestière, on y trouve les indications de lieudit *ten Reuken* et *de pinnebeek*, à la croisée de chemins, l'un provenant de Boitsfort et de Watermael, l'autre traversant la forêt vers le Rouge Cloître. S'y trouvent deux pièces d'eau, le plus petit, allongé, coupé par la route forestière. Entre le village de Boitsfort et Ten Reuken, un seul cours d'eau serpente en méandres serrés, la Woluwe ; on remarque que son tracé passe entre les deux étangs de ten Reuken.

Le lieudit Ten Reuken

Dans la vallée de la Woluwe, le site qui fait l'objet de cette étude est le lieudit Ten Reuken (ou parfois Terreuken) en bordure de la forêt de Soignes. Cette dénomination apparaît très tôt sur les plans de Bruxelles, non loin du village de Boitsfort, sur le chemin menant au Prieuré du Rouge-Cloître. Il est marqué par la présence d'un grand étang, faisant partie d'une importante chaîne de pièces d'eau irriguées par la Woluwe et ses affluents longeant la forêt de Soignes. L'étang situé à Ten Reuken, présente des contours en forme de poire toujours reconnaissables aujourd'hui. Il se prolonge par une plus petite pièce d'eau s'enfonçant dans la forêt, aujourd'hui disparue, mais potentiellement réaménageable, dénommée Pinnebeek. L'origine de ces deux étangs est vraisemblablement liée au développement du village de Boitsfort.

Boitsfort aux sources de la Woluwe

L'origine de l'urbanisation de Boitsfort remonterait au XIIIe siècle, le noyau villageois s'est développé aux sources de la Woluwe dans une clairière de la forêt suite au transfert de la Vénérerie Ducale déménagée de Louvain à l'époque du Duc Jean 1^{er} durant la 2^e moitié du XIIIe siècle, devenant un lieu de résidence de chasse princière permanente.

La réserve de chasse est associée à une administration importante et à de nombreux bâtiments : château et résidence du Grand Veneur, chapelle, basse-cour et très grand chenil... L'approvisionnement de l'administration et de la meute de près d'une centaine de chiens nécessite le développement d'une production locale, élevage, pêche et la fabrication de farine et de pain.

La vallée, de marais en viviers

Dès la fin du XIII^e siècle, période d'établissement des communautés religieuses (Couvent de Val Duchesse et Prieuré du Rouge-Cloître à Auderghem) et des seigneuries (Vènerie et propriétés ducales à Boitsfort), le réseau hydrologique de la Woluwe est marqué de viviers, par l'aménagement des zones marécageuses remodelées dont la fonction économique, la pisciculture, est alors déterminante.



Figure 2 : J-B. Collaert, gravure d'après Hans Bol, les étangs de Boitsfort et la chaussée de la Hulpe XVI^e s. (KBR Cab. Est)

Si le paysage montagneux de cette gravure est imaginaire, la forme du plan d'eau avec ses bords relativement droits, ses passages et ses angles est caractéristique des viviers de production piscicole, on retrouve ces composantes dans d'autres sites aménagés à la même période, comme celui des étangs de Rouge Cloître ou de l'abbaye de la Cambre à Ixelles. Il faut noter que les cours d'eau sont habituellement réaménagés pour qu'ils longent les viviers, ce qui permettait d'organiser plus facilement leur gestion, notamment de les vider pour récupérer les poissons et de les réalimenter par une prise d'eau si nécessaire dans le cours tout proche.

Le moulin de Boitsfort

Ces mêmes viviers sont aussi utilisés comme source d'énergie, pour y installer un moulin. L'installation d'un moulin banal, par autorisation ducale, alimenté par la force motrice de l'eau de la Woluwe, à peine sortie en aval du grand étang, complète les ressources du village. Il est cité dès 1270 (Paulissen) et en 1282 apparaît dans une Charte du Duc Jean 1^{er}, comme produisant des revenus qui bénéficieront à la chapelle St-Hubert, à ériger au village. En donnant son nom au plan d'eau, le moulin atteste de l'importance de cette fonction. Le moulin appartient aux souverains successifs jusqu'en 1794, devient Bien National suite à la Révolution française, reconstruit en 1867-68 à l'adresse 1 rue Middelbourg. La roue hydraulique est toujours en fonction vers 1880, complétée par une machine à vapeur. Le bâtiment ne disparaîtra qu'après la guerre 14-18, revendu et remplacé par un immeuble (aujourd'hui connu sous la dénomination *la Kasbah*). (cf. NEVENS, R. Le Moulin (...) Chroniques N°23, 2001)



Figure 3 : Le moulin en bord du Grand étang de Boitsfort, A. De Bruyn, AGR C&PI man 143 (in ; Atlas du sous-sol de Watermael-Boitsfort).

Ci-dessus, le plan orienté Sud, montre le bord Nord-Ouest du Grand Étang, longeant la chaussée de la Hulpe (à droite) et une allée plantée, (future rue Middelbourg) longeant le cours d'eau redressé et rectiligne, des petits ponts et le moulin et sa roue.

Un tel moulin serait également attesté à Ten Reuken, dès la fin du XIII^e siècle (1292), sans toutefois qu'une information plus précise nous soit connue. (Cf. DELHAYE, Histoire des quartiers Les abords de la rue de l'Hospice à Boitsfort, HISCIWAB, 2016)



Figure 4 : Le moulin, dessin attribué à Jacques d'Artois, milieu XVII^e, KBR Cabinet des estampes. (In : De BARSZKI-GRANON A, Le Coin du Balai BXL Patrimoine n°23-4, 2017)

La vue du moulin du Grand Etang, telle qu'attribuée à Jacques d'Artois (1613-1665), un peintre qui séjourna quelque temps au Rouge Cloître, nous informe sur l'insertion du plan d'eau dans le paysage. (DRESSE O, Watermael-Boitsfort, esquisse historique, Folklore Brabançon n°143, 1959). On reconnaît le moulin avec sa toiture à croupe, similaire à la représentation dessinée par De Bruyn ; le dessin renseigne aussi sur l'aspect du bord des berges, le regard précis du peintre reproduit la végétation herbacée et arbustive, indiquant que ces bords de l'eau étaient restés assez naturels.

Le centre de Boitsfort, le château et ses douves

La Vénérerie s'installe au milieu d'un grand plan d'eau, formant douves, au centre de Boitsfort, à quelque distance du Grand Étang et du moulin. A l'époque de Maximilien de Bavière, au tournant des XVIIe et XVIIIe siècles, un important réaménagement des lieux est réalisé. La vue de Derons en donne une représentation architecturale et son inscription dans le paysage. L'occupation seigneuriale perdure jusqu'au XVIIIe siècle sous le règne de Charles de Lorraine, le château ruiné est alors démoli en 1776.



Figure 5 : Vue du château de Boitsfort dessin de F.J. Derons (fin XVIIIe), Archives d'Arenberg, Enghien.
(In : De BARSZKI-GRANON A, Le Coin du Balai, BXL Patrimoine n°23-4, 2017)

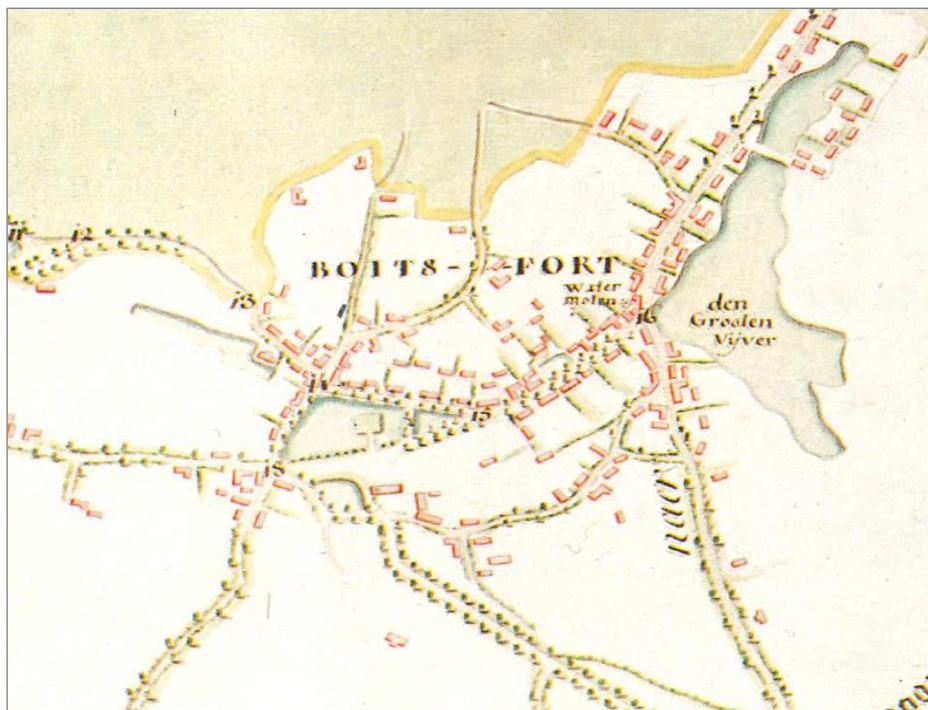


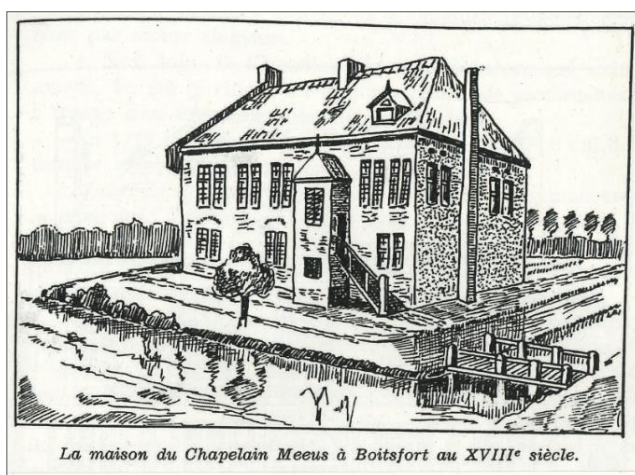
Figure 6 : Carte de la paroisse de Watermael dressée en 1782, extrait. (AGR cartes et plans manuscrits, 2401) NB. le plan est orienté Sud, la forêt de Soignes est en haut du plan. Les bâtiments et les plans d'eau sont bien lisibles, mais les cours d'eau ne sont pas représentés.

L'étang dit du Chapelain Meeûs



Figure 7 : Le grand étang du château et les dépendances de la Venerie ducale au XVIII^e s. (AGR C&Plans man. 2994)

Cette représentation du Nord de l'étang du Château et de la maison du chapelain Meeûs entouré d'un plan d'eau, donne une information sur les deux cours d'eau, la Leybeek à la sortie de l'étang du château et la Woluwe séparée de l'étang du château par la digue plantée d'une double rangée d'arbres (future rue Woluwe, actuelle rue de la Vènerie). On remarque aussi les ponts et 2 ouvrages hydrauliques, celui constituant la face du pertuis dans l'étang à la sortie d'eau de la Leybeek, et sur la Woluwe qui serpente dans la vallée, ce qui semble être une vanne.



La maison du Chapelain Meeus à Boitsfort au XVIII^e siècle.

Figure 8 : L'interprétation de la maison du chapelain figurant ici a été publiée dans un article de HILSON, Joseph, La vallée de la Woluwe, in : Le Folklore Brabançon, n° 150, juin 1961.

La carte de Ferraris : vue sur la vallée de la Woluwe à Boitsfort au XVIII^e siècle



Figure 9 : FERRARIS Joseph-Johann-Franz, Carte de Cabinet des Pays-Bas levée à l'initiative du comte de Ferraris 1:11520, sl. sn. 1771-1778. Détail de la vallée de la Woluwe entre le Grand étang de Boitsfort et le prieuré du Rouge Cloître. (KBR)

La grande précision du relevé et du rendu graphique des cartes de Ferraris, ainsi que les nuances de couleurs apportent une information fine aux niveaux topographique, urbanistique et environnemental. La légende décline plusieurs situations de milieu naturel et de cultures et permet de faire une comparaison avec la situation actuelle. Il s'agit pour le fond de la vallée essentiellement des prés qui forment un espace tampon entre la forêt au Sud Est et les cultures sur le versant Ouest. Les voies et chemins portent des noms. L'étang du Moulin situé entre le village de Boitsfort et la forêt de Soignes apparaît avec ses chaines d'étangs successifs formés dans les 3 vallées qui l'alimentent. L'étang du Moulin est longé par la chaussée de la Hulpe, déjà fortement bâtie le long du Coin du Balai qui s'enfoncé dans la forêt. On remarque entre autres face à l'étang, une grande bâtisse en carré, la ferme du Jaggerveld (?). Au carrefour des voies, une croix indique le moulin et un trait foncé le cours d'eau longeant la rue Middelbourg.

Le village de Boitsfort est déjà important, le plan d'eau central ou **étang du Château**, sorte de douves aux formes rectangulaires entoure encore le château (il sera comblé en 1869), s'en écoulent 2 cours d'eau : **la Leybeek** au Nord-Est et **la Woluwe** légèrement plus au Sud mais au tracé parallèle et plus sinueux et qui forme rapidement l'étang allongé du Chapelain Meeus (plus tard, étang Coppé, puis de la Cure). La Woluwe poursuit son cours et traverse l'étang de la Héronnière (nom et fonction sous l'Archiduc Jean) en forme de boomerang, avant de reprendre son fil et de contourner par l'Est l'étang Ten Reuken et se glisser entre cet étang et le Pinnebeek.

Sur le site Ten Reuken, l'étang est reconnaissable par sa forme caractéristique, on perçoit que ses berges sont régulièrement plantées, il se prolonge par le petit vivier Pinnebeek, un peu moins allongé que sur le plan de Vosterman de 1659 qui s'étend jusqu'à la route de Rouge Cloître sans la traverser. La présence des 2 cours d'eau, Leybeek et Woluwe, se marque différemment, la Woluwe apparaît bien plus méandreuse que la Leybeek.

L'étang Ten Reuken est bordé au Nord par le chemin vicinal qui relie Boitsfort à Auderghem (actuelle rue Ten Reuken) ce qui lui a permis de s'urbaniser : quelques bâtiments forment le hameau Tenreuken (6 maisons au début du XIXe siècle).

Le fonds de vallée est bordé d'une ombre brune, qui nous indique les limites de la zone inondable, dans laquelle, selon les périodes, se déploient plus ou moins changeantes les pièces d'eau.



Figure 10 : Zoom sur Boitsfort, FERRARIS Joseph-Johann-Franz, Carte de Cabinet des Pays-Bas levée à l'initiative du comte de Ferraris 1:11520, sl. sn. 1771-1778.

L'étang ducal Tenreukenvijver, ou Ten Reuken ou Roedeken-Reuken selon Sander Pierron signifierait étang répandant une bonne odeur. Autre signification : espace défriché. (Cf. *Histoire de la Forêt de Soignes vol. 1 de Sander Pierron*)

Le Pinnebeek, apparition et disparition et les viviers du Rouge Cloître



Figure 11 : Zoom sur les étangs, FERRARIS Joseph-Johann-Franz, Carte de Cabinet des Pays-Bas levée à l'initiative du comte de Ferraris 1:11520, sl. sn. 1771-1778.

Sur le plan Ferraris le petit étang Pinnebeek est moins grand que sur le plan de 1659 et touche la drève sans la traverser.

En 1515 ce Pinnebeke ou Pinnebeekvijver, est un étang de Boitsfort donné en location par le Prieuré du Rouge-Cloître (cf. note IBGE « Le Pinnebeek »). Plus en aval, une série d'autres étangs, des viviers et un moulin (connu plus tard comme le Moulin à papier), sont plus proches du prieuré de Rouge-Cloître dont ils dépendent jusqu'à la Révolution française.

Le Pinnebeekvijver est comblé en 1796, mais il ne disparaîtra pas complètement. Il reste actuellement une zone inondable.

En 1822 l'étang ducal Tenreuken comme l'ensemble de la forêt de Soignes, devient propriété de la Société Générale pour le développement de l'Industrie (loi du 26 août 1922). La Société générale vend une grande partie de ses terres en pourtour de forêt, ce qui occasionnera de nombreux défrichements et une réduction importante de la canopée. Le site passe en quelques mains, jusqu'en 1831.

La vallée s'industrialise : la distillerie à Ten Reuken 1831 - 1902

Le développement urbain s'amplifie au milieu du XIXe siècle, bien qu'éloignée des réseaux de communication propices à ce développement, Boitsfort (qui passe de 1.278 habitants et 350 maisons en 1786 à 3.825 habitants en 1840) connaît aussi une certaine industrialisation. C'est la présence de l'eau qui lui sert de moteur : le moulin est toujours attesté en bordure de la chaussée de la Hulpe, une brasserie s'implante rue Middelbourg, mais c'est l'installation d'une distillerie sur la berge Nord de l'étang Ten Reuken qui constitue le plus important site industriel de la commune. De nombreux documents conservés aux Archives générales du Royaume, étudiés et publiés par HISCIWAB (NEVENS R., 1999 et DELHAYE W., 2019) apportent un aperçu de la situation hydrologique du site pendant près d'un siècle.

On accède au bord de l'étang Ten Reuken par l'Alkerstraet, future rue Tenreuken, un tronçon du chemin vicinal qui descend des 3 Tilleuls et mène vers Auderghem, et notamment au Moulin à papier, propriété qui dépendait du Rouge-Cloître. Le cheminement en fond de vallée est cependant peu praticable car très souvent boueux.

L'étang de Tenreuken, est alimenté par la (ou le) Leybeek, qui peu après sa sortie, conflue avec la Woluwe qui en a fait le tour par le Sud-Est.



Figure 12 : Vue de l'étang Ten Reuken et de la Distillerie L'Espérance, vers 1990. Carte postale. A gauche l'usine, 1er bâtiment édifié en 1832, à droite les 6 petites maisons ouvrières construites en 1867 par Désiré Hainaut.

1832 L'installation de la distillerie

En 1831, Edouard **Soleirol** (rentier) demande l'autorisation à la députation du Brabant d'établir un moulin à eau pour installer une distillerie d'alcool à base de fécule de pommes de terre. L'étang lui fournit l'eau et la Woluwe la force motrice. Il obtient la concession en novembre et en décembre 1831, il achète le site avec l'étang en vente publique à la Société Générale. Il complète la propriété en 1832 avec un terrain acquis d'un bonnier (+/- 1 ha) à Karel Brugelmans et il y construit un grand bâtiment rectangulaire comprenant la distillerie et une habitation, puis établit le moulin sur la chute d'eau de la Woluwe juste au Nord de l'étang (clou de jauge fixé à 7,55m en contrebas du Moulin de Boitsfort). Il construit le ponceau (petit pont) Tenreukenbrug et prend patente pour produire 18.000 hectolitres d'alcool par an.

En 1835, la distillerie et l'étang (+/- 6 ha) sont mis en vente et reviennent à **JB Van Malder**, homme d'affaire bruxellois, celui-ci loue à **Albert Lucq**, distillateur. Une nouvelle société est créée en **1838** : *La Distillerie d'esprit de fécule (...) Lucq et Co.* pour laquelle Lucq introduit une demande d'augmenter la hauteur de retenue des eaux (et renforcer sa force hydraulique). Il ajoute **une machine à vapeur** à la roue hydraulique du moulin et distille en outre du grain. La production est ambitieuse : elle prévoit par an, 23.000 Hectolitres d'alcool de fécule et 30.000 L. d'alcool de grains. Lucq diversifie son activité, il exploite

aussi l'étang en y élevant des carpes (1.400 carpes sont prêtes à la vente ainsi que d'autres sortes de poissons), il plante une peupleraie (500 peupliers du Canada) et travaille aussi comme meunier.

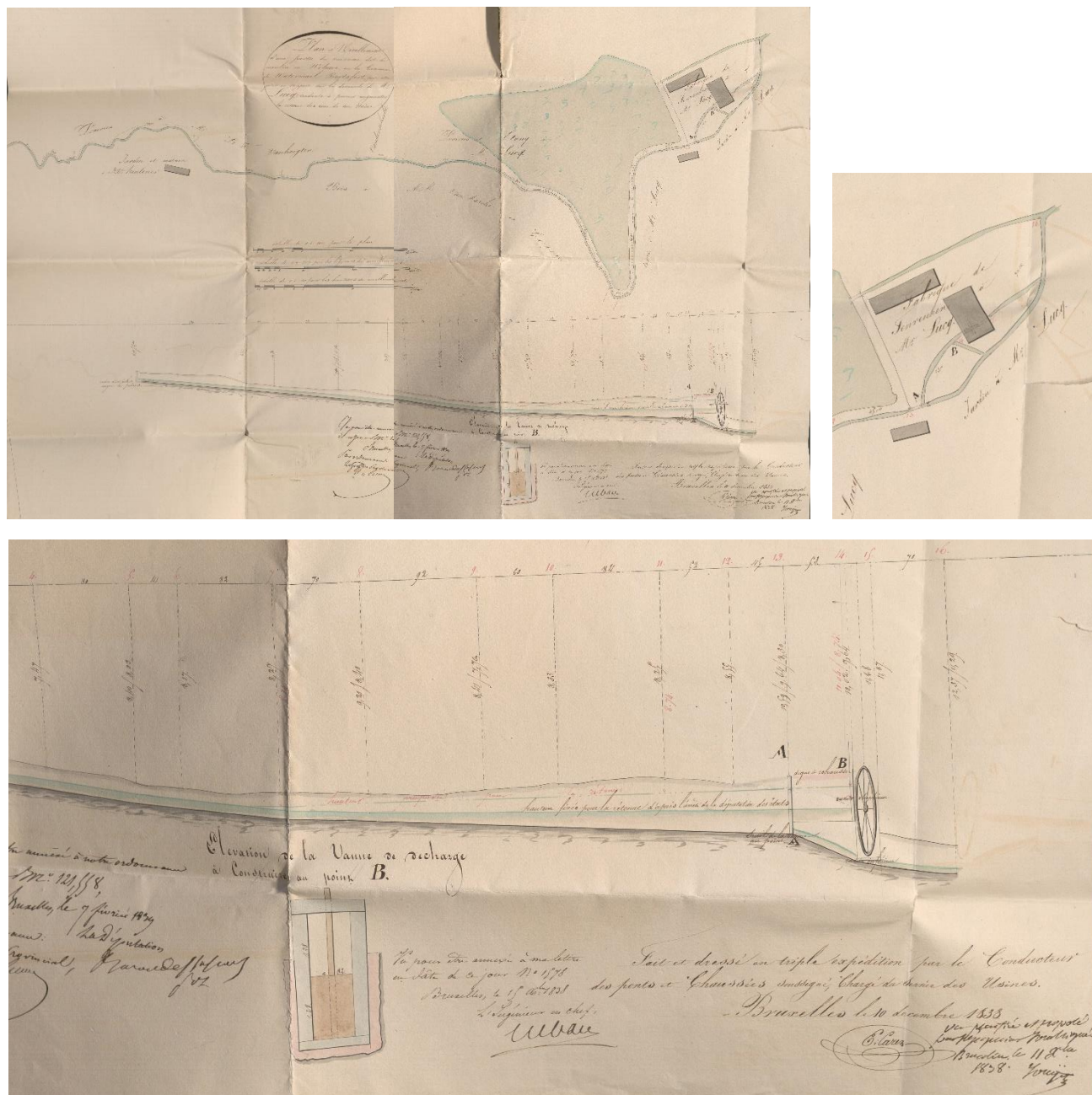


Figure 13 : 1838 E. CAREZ, Plan joint au rapport de Monsieur Lucq tendant à pouvoir augmenter la retenue des eaux de son usine. Prairie et étang à Mr Lucq, fabrique à Mr Lucq et élévation de la vanne de décharge à construire au point B, fait et dressé en triple expédition par le conducteur des ponts et chaussées chargé du service des usines le 10 décembre 1838. échelle de 1 pour 1000 pour le plan (...). Plan et détails, AGR

Ces données proviennent d'inventaires de deux actes notariaux de 1838 et 1841 (AGR, in : NEVENS R, 1999), le second fait également état de pompes aspirantes et « foulantes » qui aspirent l'eau de l'étang par des tuyaux en plomb et fournit l'eau à l'usine et des réfrigérateurs.

L'aménagement de la Distillerie et la retenue des eaux vers l'aval, avec l'entretien d'un moulin et d'une chute d'eau a probablement entraîné une (dé)régulation des eaux sur le site. L'élévation de la hauteur des eaux de l'étang crée le mécontentements des voisins situés en amont.

L'aménagement de la voirie Boitsfort - Auderghem : 1835 - 1844

Messieurs JB Van Malder et consorts (MM. Devisser-Van Hove et Coppens): introduisent en **1835** une demande pour paver le chemin passant par la distillerie (de Boitsfort à Auderghem) et obtenir la voirie en concession. Le fond de vallée marécageux est peu praticable, les étangs sont peu profonds et leurs contours imprécis, en témoignent les formes variables des pièces d'eau sur les plans qui nous sont parvenus, ainsi que les plaintes. Aussi pour faciliter les transports de la production locale, on comprend qu'une voirie se devait d'être praticable pour éviter aux charrois l'embourbement. A la fin des travaux en 1844, péage et barrière sont installés. (La concession durera jusqu'en février 1873, époque à laquelle elle est rachetée par la commune. La même route sera ensuite rachetée par l'Etat en 1889.) (DELHAYE, W Du hameau... HISCIWAB, 2019).

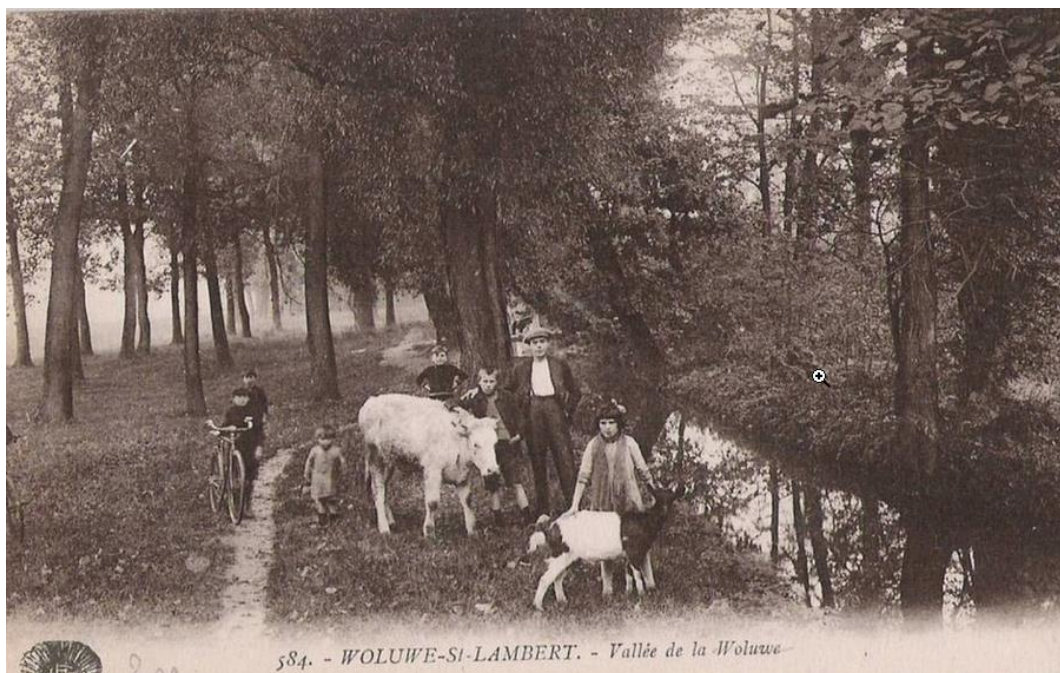


Figure 14- La Woluwe à Woluwe Saint Lambert, Carte postale. cette vue donne une petite idée du paysage arboré de la vallée aussi utilisé comme pâturage. (Fonds Belfius)

La distillerie L'Espérance

En **1841** la distillerie et l'étang changent de main, ils sont acquis en vente publique par Catherine Walravens épouse de J. G. Devisser, qui sera directeur de l'établissement renommé *Distillerie Devisser-Walravens* puis à sa mort en 1845, G.G. Vandendaele, (fils de Mme Walraevens) devient directeur. Il s'adjoint à la direction Désiré Hainaut (neveux d'Albert Lucq).

Deux actes notariés (1841 et 1855) qui décrivent l'établissement, nous renseignent précisément sur l'équipement de la distillerie et de l'ensemble de l'entreprise dont l'activité dépasse largement la seule production d'alcool. C'est une économie de transition, qui se situe entre celle du milieu rural agricole et celle de l'industrialisation.

La propriété fait 6,40 ha, le bâti comprend la distillerie, des locaux d'habitation, un moulin et tout leur équipement, mais aussi en 1841, une grande et neuve étable pour 100 bêtes à cornes, et deux petits bâtiments, un fournil, une forge et des dépôts, un grand étang de 2,84 ha planté sur les digues de peupliers du Canada. En outre, un autre terrain de 5 ha est aussi planté de peupliers du Canada, (500 peupliers et des arbres fruitiers selon la description de 1855) et une « partie de terrain » de 2,57 ha est exploité comme

carrière de pavés (sans doute pour la route en concession). Il est aussi fait mention de terres labourables en pleine culture.

En **1848**, ils procèdent à l'extension de la distillerie qui s'appelle désormais *L'Espérance* avec maison de maître, forge, étable, magasin, hangar à pommes de terre.

La modernisation de la distillerie

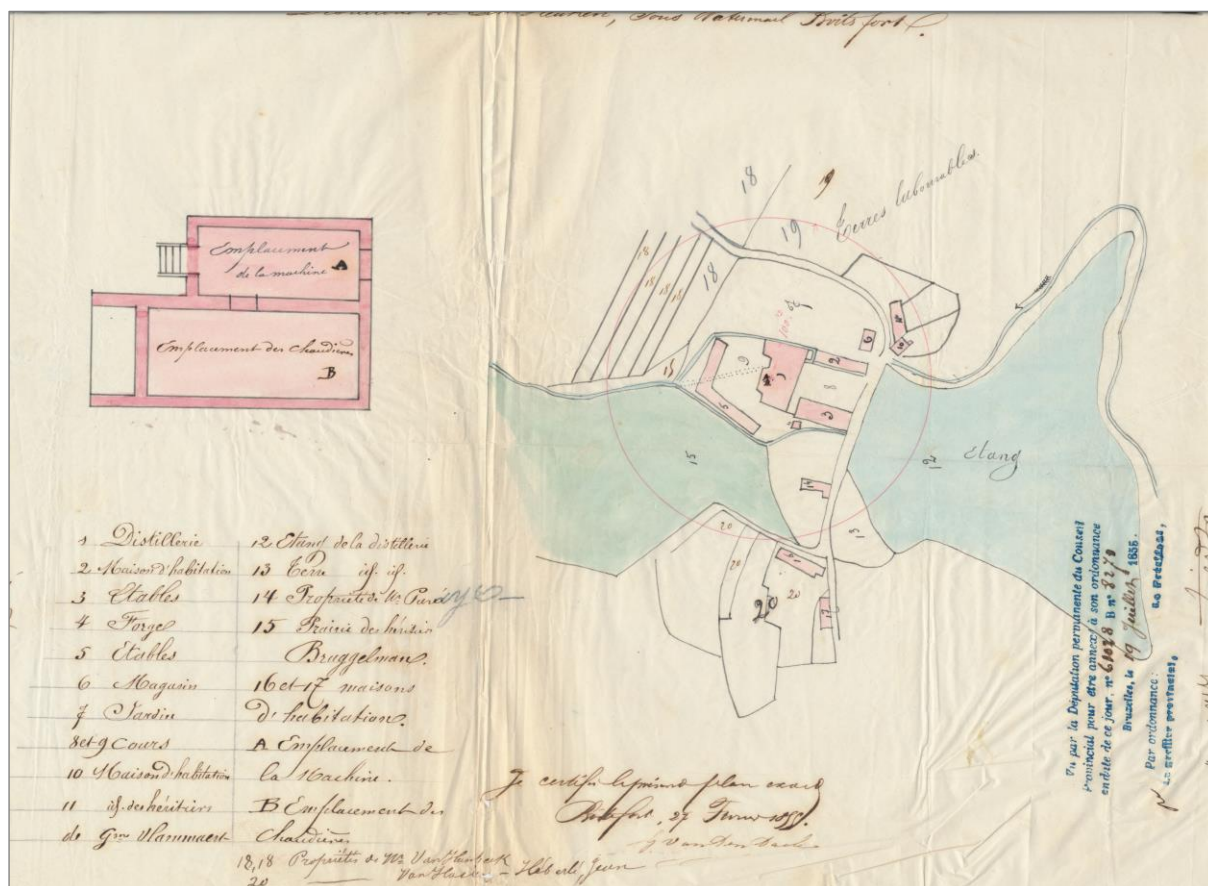


Figure 15 : 1855 Plan dressé à l'occasion d'une demande introduite à la députation permanente pour l'installation de la machine à vapeur. AGR.

En 1855, la distillerie s'équipe d'une machine à vapeur qui va s'ajouter au moulin hydraulique. Le plan détaille les bâtiments de la distillerie et localise la machine dans le bâtiment central de la distillerie (1). On distingue les tracés de la Leybeek et de la Woluwe en 2 bras entourant la distillerie. Le dessin figure en bleu, d'une part l'étang Ten Reuken et d'autre part, en aval de la rue Ter Reuken, la prairie des héritiers Bruggelmans, soulignant peut être ainsi son caractère humide ?

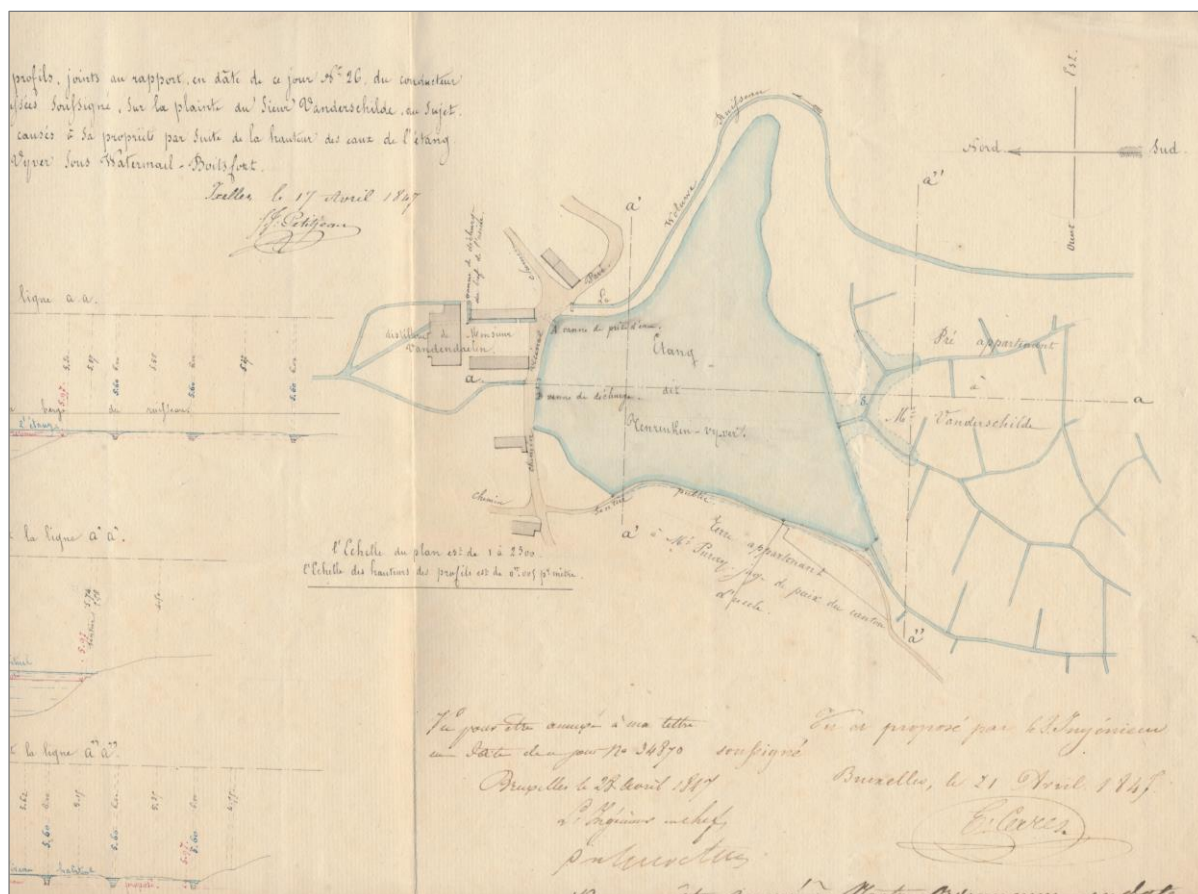


Figure 16 : 1847 E. CAREZ, ingénieur, Plan de la distillerie de M Vandendaelen et profils de l'étang (...) joint au rapport (...) sur la plainte du Sieur Vanderschilde, au sujet des dégâts causés à sa propriété par suite de la hauteur des eaux de l'étang Ten Reuken Vijver sous Watermael Boitsfort. On y lit aussi les indications chemin vicinal pavé et le pré de M Vanderschilde, situé en amont de l'étang. AGR.

Le plan de 1847 dressé pour étayer la plainte du voisin qui voit son pré envahi d'eau, figure une série de chemins d'eau dans ce pré en amont de l'étang, témoignant de son caractère très humide. Autant de canaux et rigoles creusés pour drainer les excès d'eau...

En 1857, Désiré Hainaut dirige seul, puis en 1860 il loue et dirige pour son propre compte. En 1866-67 l'établissement ne distille plus de pommes de terre (mais encore du grain) et une nouvelle restructuration des locaux a lieu avec construction de nouveaux bâtiments dont 6 petites maisons ouvrières. Suite au décès en 1872 de G.G. Vandendaele, propriétaire, la famille Hainaut devient propriétaire en 1873, et le restera jusqu'en 1903 date de la vente et démolition pour création du boulevard. On ne distille plus et l'étang est revendu à J.B. Depaire, célèbre pharmacien et professeur en 1872 (ou 73). Il installe sa propriété sur le site et c'est pour son jardin qu'il fait construire en 1895, par le constructeur local Jean Lievin Driège, le pont en fer toujours visible dans le site de la Royale Belge. (R Nevens, 1999).

En 1873, l'étang ne fait plus partie de la propriété de la distillerie, propriété Hainaut, mais de la campagne de M. Depaire. Le plan figure les coupes cotées dans les ouvrages d'Art : la Woluwe dans son canal fait 1,20m de large à la base ; 1,80m de large en haut, pour une hauteur du fossé de 1m, le tirant d'eau 40cm. La machine hydraulique n'est pas mentionnée.

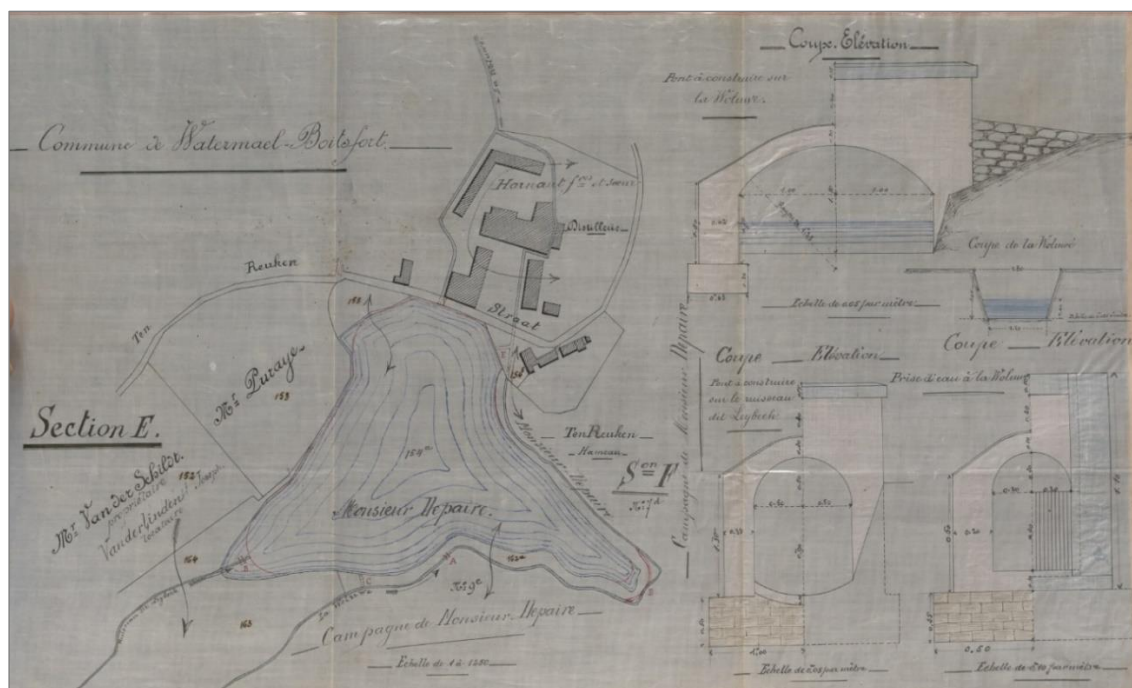


Figure 17 : 1873 Distillerie Ten Reuken Hainaut frère et sœur. Pont à construire sur la Woluwe. Coupe de la Woluwe. Pont à construire sur le ruisseau dit Leybeek. AGR.



Figure 18 : Plan du géomètre Ed. De Vleeschouwer en 1873, figurant : 1. Entrées de l'eau 2. Prise d'eau alimentant la roue hydraulique 3. Décharge de l'étang et clou de jauge. AGR.

Cet autre plan de 1873 précise les entrées et sorties de l'eau du plan d'eau dont celle pour la roue hydraulique, qui semble bien toujours présente. Il figure aussi les plantations d'arbres sur les berges de l'étang (les peupliers du Canada signalés dans l'inventaire ?).

La Vallée de la Woluwe à Boitsfort entre le Grand Etang et Ten Reuken en 1885

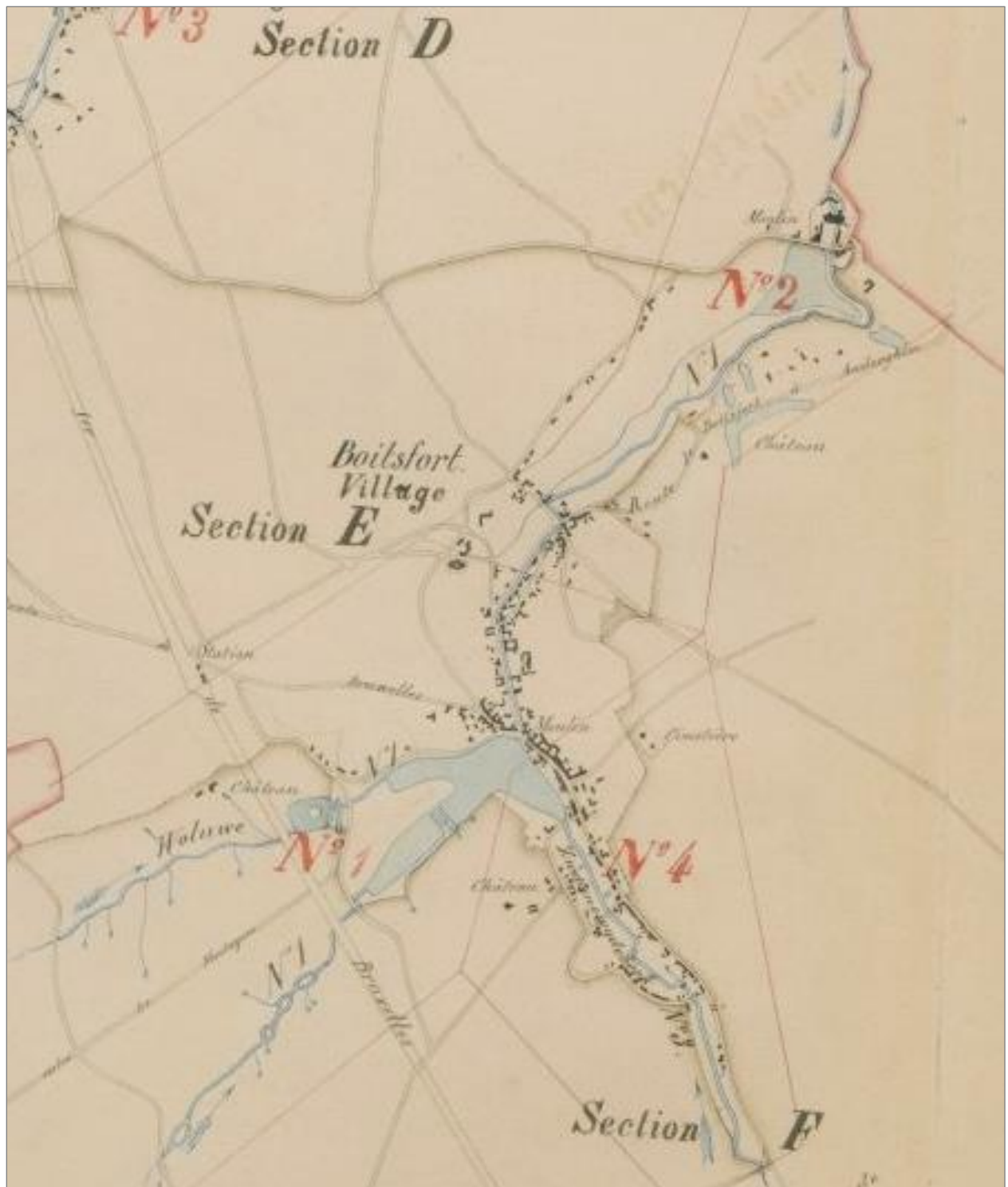


Figure 19 - Atlas des cours d'eau 1885 – AGR

Résumé de l'évolution hydrologique de la vallée du XIIIe au milieu du XIXe siècle

Du Sud vers le Nord : pendant 5 siècles, du XIIIe au XVIIIe siècle la situation est assez stable.

Le XIIIe siècle atteste déjà de la présence des étangs comme viviers, aménagement des marais et zones inondables de la vallée, séparant les cours, des plans d'eau.

La Woluwe prend forme en sortant au Nord du Grand étang de Boitsfort, (1) elle alimente dès sa sortie un moulin banal (2), est canalisée le long d'une allée, future rue Middelbourg, (3) puis alimente l'étang du Château (4). De ce bassin, sorte de douves protégeant la Venerie, sortent au Nord 2 cours d'eau aux parcours relativement parallèles, la Leybeek (5) au Nord et la Woluwe (6). La Woluwe alimente ou longe l'étang allongé (du Chapelain Meeus ou du Curé, 7) puis serpente dans la vallée, très méandreuse sur un court tronçon vers l'étang de la propriété Coppens (futur château Morel, 8), puis longe par l'Ouest l'étang Ten Reuken (9) passe sous le chemin vicinal menant des Trois Tilleuls à Rouge Cloître et alimente le Moulin (10) de la distillerie Ten Reuken (1832); tandis que la Leybeek bordée d'arbres, moins sinueuse, en partie rectifiée, traverse les prés depuis le centre de Boitsfort jusqu'à l'étang Ten Reuken, alimente ce dernier, en sort au Nord (11) et rejoint la Woluwe au-delà du site de la distillerie (12).



Figure 20 : Carte topographique des environs de Bruxelles (...) Ch. Van der Straeten, 1848 (Et. Géographique de Bruxelles Ph. Vandermaelen) AVB.

PARTIE 2 - L'URBANISATION ET LA CRÉATION DU BOULEVARD DU SOUVERAIN – Fin du XIXe et début du XXe siècle.

Une vallée en devenir, les propriétés paysagères



Figure 21 : 1877 Nouveau plan hypsométrique de la ville de Bruxelles, la vallée n'a pas beaucoup changé depuis 1848. KBR.

Vers le milieu du XIXe siècle, la vallée commence à attirer la bourgeoisie aisée qui y établit des campagnes ou des châteaux de plaisance ; son caractère champêtre attire déjà les promeneurs depuis la fin du siècle précédent, mais l'installation en 1854 de la ligne de chemin de fer et la création de la station à Boitsfort, vont stimuler à la fois la fonction récréative et l'expansion résidentielle.

Les étangs exercent un pouvoir d'attraction paysagère mais souffrent à la fois de difficultés d'assainissement, alimentées par des cours d'eau de plus en plus pollués.

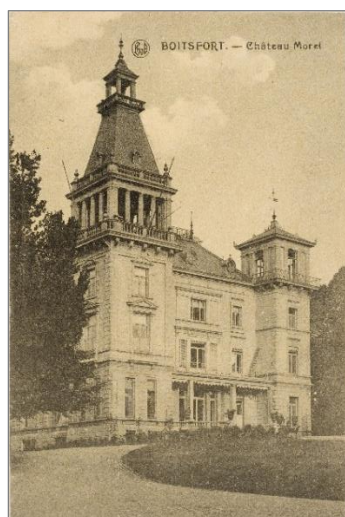


Figure 22 : Le château Morel vers 1900 et son parc, cartes postales, fonds Belfius

A la **fin du XIXe siècle**, à Ten Reuken, avant le percement du boulevard du Souverain, quelques grandes propriétés transforment déjà le paysage rural en domaines jardinés, de parcs d'agrément. Ce sont les propriétés et châteaux Morel (indiquée Coppens sur le plan de 1848), Charles-Albert et quelques autres que l'on retrouve notamment sur les plans. Ainsi le plan de 1848 (ci-avant) figure la campagne de Mr Kvi Asdi (?) et son jardin structuré. Quelques années plus tard, le Pharmacien Depaire installe sa « campagne » près de la distillerie... (cf page 19)

Le château Charle-Albert construit par son propriétaire, architecte et décorateur entre 1870 et 1887 donnera son nom à la rue qui y mène (une partie, modifiée vers 1905, lors de la création du boulevard, de la chaussée de Boitsfort à Auderghem)

La propriété Morel-Jamar, *Domaine de la Héronnière*, bien documentée, concerne le cours de la Woluwe. Domaine privé acquis en 1837, il est d'abord une maison de chasse avant de devenir un domaine de plaisance puis une résidence régulière. (Cf. CEUPPENS H, *Le château Morel...* 2019). **Vers 1850**, la propriété, un château au sein d'un vaste parc avec jardin d'agrément organisé en parterres, bénéficie d'un traitement paysager, signé en 1877 ou 78 par l'architecte de jardin renommé Louis Fuchs. Celui-ci crée un parc paysager inspiré par la mode paysagère française de l'époque (propagée notamment par la publication des *Promenades de Paris* par Alphand). La propriété comprend le plan d'eau (étang de la Héronnière) en forme de **A**, traversée par la chaussée de Boitsfort à Auderghem. Quelques années plus tard, dans la même propriété passée aux héritiers Morel, la partie Nord du plan d'eau s'est considérablement réduite, dédoublée et éloignée du plan d'eau Sud. A cet endroit de la vallée, entre l'étang Ten Reuken et le centre de Boitsfort, les contours des plans d'eau et leur nombre varient sur les différentes cartes. Peu profonds, assez marécageux, les étangs souffrent de la diminution du débit de la Woluwe, causé par les retenues domestiques ou liées à un travail productif, et probablement sous l'action de captages ponctionnés dans la forêt de Soignes (ces incidences ne sont pas évaluées dans ce cadre).

Les archives de la Ville de Bruxelles conservent un plan intitulé *Tracé approximatif de la Galerie d'infiltration à percer sous la forêt de Soignes* daté de 1870. Celui indique un tracé partant du bois de la Cambre longeant la drève de l'Infante et le chemin de fer, coupant en amont les 3 vallées génératrices des sources de la Woluwe.



Figure 23 : Tracé approximatif de la Galerie d'infiltration à percer sous la Forêt de Soignes... 1870 (extrait du plan, figurant les étangs de Boitsfort ; la ligne rouge indique l'emplacement des galeries d'infiltration) AVB, PP 669.

Avec les grands travaux du boulevard, la propriété Morel s'agrandit, bénéficiant du *détournement* de la chaussée d'Auderghem qui prend nom d'avenue Charle-Albert. Le parc, d'une 20aine d'hectares, est redessiné par le paysagiste Jules Buyssens à partir de 1905 pour harmoniser la nouvelle partie du domaine

donnant sur le boulevard gagnée sur l'assiette de la vieille chaussée et la raccorder à la partie haute dominée par le château. Ce travail occasionna d'importants terrassements, décrits dans un article paru en 1911 (Maumené, A.), parmi lesquels un mur de soutènement de 7 mètres de haut est construit pour préserver un ravin naturel et pittoresque. Dans le bas du site, les 2 étangs ne sont plus coupés par la chaussée, ils sont remaniés et des sources dégagées des remblais du boulevard sont mises en valeur par des enrochements d'où jaillit l'eau.

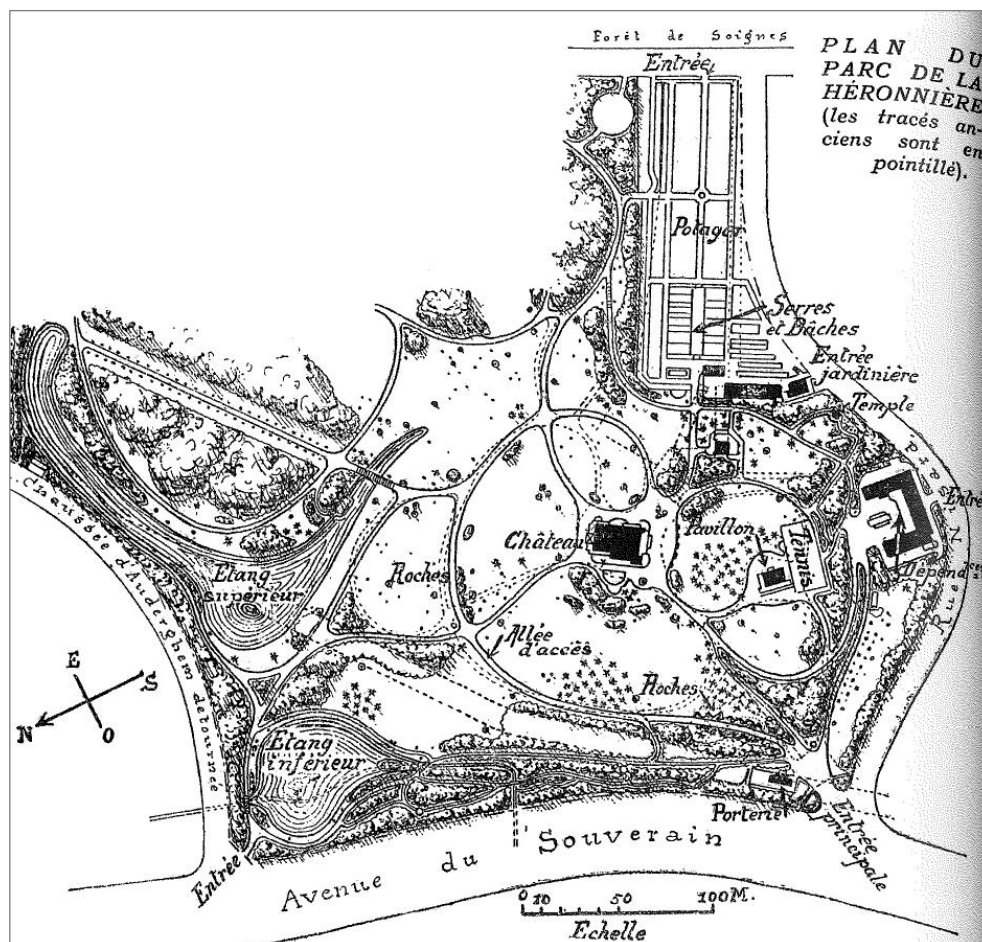


Figure 24 : Jules Buyssens, Plan du parc du Domaine de la Héronnière. Maumené, A. Le château de la Héronnière (...) in : La Vie à la campagne, X, 124, 15 nov 1911. Bibl. Pechère (DeBruyn, O. et Fondu B., Un autre art de construire. Le paysagisme et le génie rural ; Bruxelles Patrimoine n°3-4. Sept 2012

Morcellement et privatisation du territoire : Alors qu'ils avaient une vocation économique et nourricière (élevage de pisciculture, pâturage et plantations etc.), l'eau et le territoire ont désormais une vocation de loisirs et de plaisance et se trouvent de plus en plus morcelés par des propriétés privées qui intègrent une nouvelle dimension paysagère. Les propriétaires de ces parcs font appel à des architectes de jardins de renom pour aménager reliefs, plans d'eau et cours d'eau. La vallée est légèrement dénaturée, mais globalement préservée dans ses grandes structures, du moins jusqu'aux travaux de terrassement du boulevard.

Le centre de Boitsfort s'urbanise, l'eau est canalisée

Fin 19^e-début 20^e : l'ensemble du bassin hydrographique de Bruxelles est fortement touché par des enjeux de pollution des eaux et d'inondations, le Maelbeek, et dans une moindre mesure la Woluwe. L'urbanisation croissante et les activités industrielles ont tari les cours d'eau et y ont été déversé de grandes quantités de déchets, d'eaux usées de la population ainsi que les eaux résiduelles des usines et ateliers installés sur ses rives. Dès 1850, il apparaît nécessaire de **recouvrir et canaliser** progressivement le réseau hydrographique bruxellois (STRATEC 2015 :31). L'égouttage, qui ne distingue pas les eaux des cours d'eau des eaux usées, s'invite ainsi dans le village de Boitsfort et bientôt la Woluwe et la Leybeek seront enfouis.

La **Leybeek**, en particulier, fait l'objet de demandes de couverture depuis quelques années et sera mis en égouttage bien plus vite que la Woluwe en raison des rejets qui y sont déversés. Plus proche des habitations et restée un espace public, la Leybeek est en effet polluée bien plus rapidement que la Woluwe.

1894-1896 Au tournant du siècle, l'aspect hydrologique du centre du village se transforme radicalement. Le plan d'eau historique, anciennes douves du château, devenu l'étang de la propriété « La Villa » est comblé, offrant un site ré-appropriable en espace public.



*Photo 3 : La Woluwe rue Middelbourg avant le voûtement, photographie d'époque, Espace Mémoire.
Cette image nous donne une idée assez précise de la largeur du cours d'eau. La Woluwe était devenue un égout à ciel ouvert, recueillant les rejets d'eau des maisons riveraines*

La Woluwe, canalisée encore à ciel ouvert rue Middelbourg, telle qu'elle apparaît sur une photographie d'époque, est « revoûtée » selon un plan de 1896, depuis le Grand Étang, le long de cette rue et de la rue Woluwe jusqu'en aval du centre, restructuré autour de deux places dominées par la maison communale (reconversion de « La Villa »).

En 1894, le géomètre communal, Félix Sterckx, dresse un plan d'égouttage qui complète le réseau existant dans l'axe des principales voiries du centre (drève du Duc, rue de la Villa) par celui de la rue de l'Hospice.

On remarque que le réseau intègre une petite partie du cours du Leybeek. Cet égout doit soulager en partie la vallée et l'étang de la Cure des pollutions liées à la densification urbaine. Notons que sur ce plan de 1894, la Woluwe réapparaît au Sud-Est du centre, face à l'îlot dit « des écoles ».

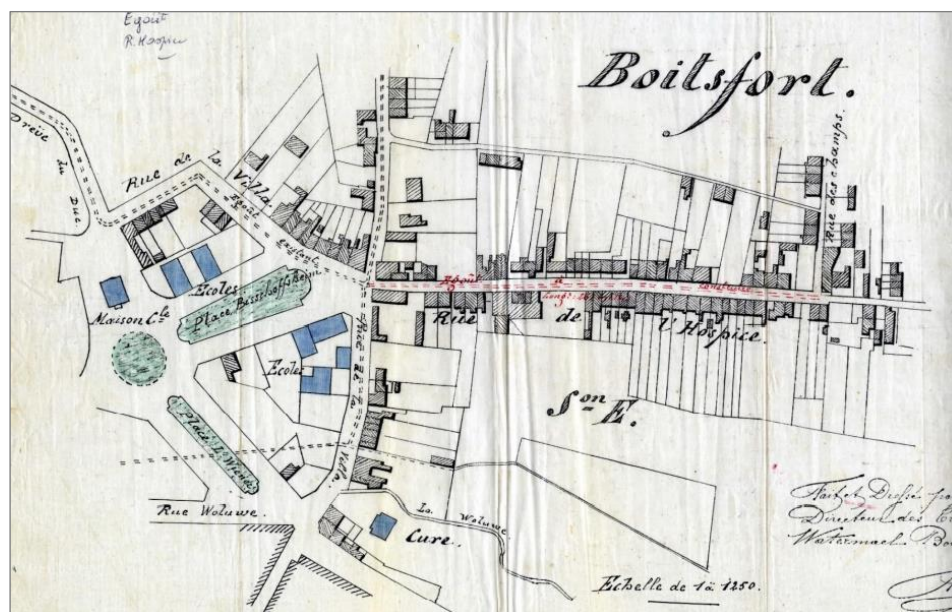


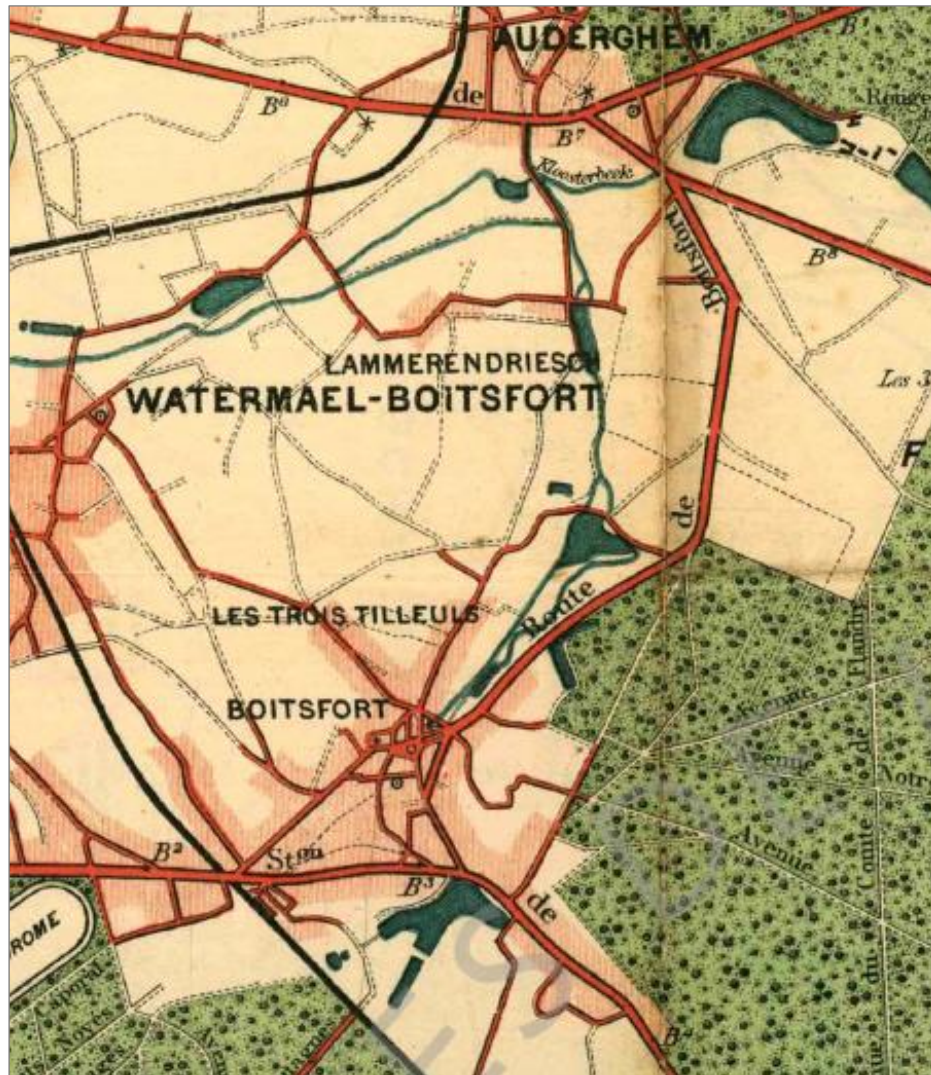
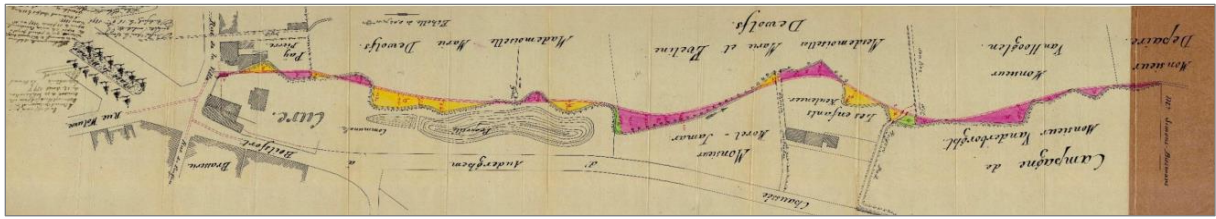
Figure 25 : Plan d'égouttage de la rue de l'Hospice (communal) dressé par Felix Sterckx, géomètre communal, 1894. Espace Mémoire

Ci-dessus, le nouvel égout figure en rouge ; on distingue aussi la Woluwe dans le jardin de la cure et non loin, la Leybeek canalisée.



Figure 26 : 1896 : Projet de redressement du ruisseau dit la Woluwe et du revêtement dans l'axe des rues Woluwe et Middelbourg à Boitsfort. Tracés de la Leybeek et la Woluwe, avant le percement du boulevard du Souverain. Espace Mémoire.

Sur le plan d'ensemble du redressement et du revêtement de la Woluwe, du même auteur, Félix Sterckx, daté de 1896, (orienté Sud et présenté ici à l'envers) la Woluwe longe par le Nord l'étang de la Cure (dit aussi des Écoles) qui n'est relié à aucun des 2 cours d'eau. Cet étang est devenu plus petit qu'au siècle passé et traîne une réputation de marécage pollué. Le plan de détail du redressement (1896) permet de visualiser la relation entre la Woluwe et l'étang.



La création du boulevard du Souverain



Figure 29 : Le boulevard du Souverain vers 1910 vu depuis la maison Communale, carte postale ancienne, fonds Belfius

En 1893, la commune d'Auderghem s'associant celle de Boitsfort, plaide pour la deuxième fois auprès de l'Etat, pour être reliée à la future avenue de Tervueren. Cette voirie est alors en préparation, selon un projet de Victor Besme, inspecteur voyer, répondant au souhait du Roi Léopold II, pour relier Bruxelles à Tervueren en vue de l'Exposition universelle de 1897. Les Communes envisagent une avenue de 15 m de large, en mai 1894 la construction de cet axe est agréée par le Ministre des Travaux publics. En 1896, l'administration des Ponts et chaussées, soutenue par l'inspecteur voyer Victor Besme, trace alors une première esquisse de voirie. Les Communes entamèrent les travaux de détournement de la Woluwe. Apparaissent vite de nombreuses difficultés dues au tracé et aux expropriations nécessaires. Le Roi Léopold II se tourne vers l'entrepreneur en charge des travaux de l'avenue de Tervueren, Edmond Parmentier, pour opérationnaliser le projet. Celui-ci rencontre la Commune d'Auderghem en 1898. En 1899 un nouveau plan est étudié, c'est une avenue de 41 mètres qui relie la chaussée de la Hulpe à l'avenue de Tervueren. Une convention entre l'Etat et Parmentier est signée qui prévoit que l'entrepreneur réalise les expropriations et les travaux de nivellement de l'assiette de la voirie endéans les 5,5 ans dès la signature de l'Arrêté royal autorisant l'expropriation par zone. Ensuite l'Etat disposerait d'une année pour finir les aménagements, le pavage et les plantations.

Le 20 juin 1901, l'Arrêté autorisant les expropriations entre en vigueur et ouvre les délais de création de la nouvelle avenue imposés à Parmentier. Les travaux commencent, mais dès 1902, le chantier s'arrête, des blocages surtout administratifs, ne seront levés qu'en 1909.

Un projet paysager, les parcs du Jagersveld, de Ten Reuken, du Leybeek...

Le percement du boulevard connaît des aléas et n'avance que par petites étapes, mais le projet d'ensemble évolue, notamment pour mettre en valeur tout le fond de la vallée à Boitsfort et Auderghem, et en préserver le caractère paysager, entraînant la création de plusieurs parcs, restructurant et valorisant les plans d'eau. Ce sont les parcs du Jagersveld, du Leybeek et celui de Ten Reuken. Les informations historiques sur ce programme et les travaux sont relativement incomplètes, spécifiquement peu de données nous sont parvenues pour la création du Parc Ten Reuken, mais nous en avons un peu plus pour le parc du Jagersveld. C'est en 1904, que Léopold II propose la création d'un square entre le futur boulevard et le Grand Étang de Boitsfort, le long de la rue Middelbourg, qui deviendra le parc du Jagersveld. Le Roi intervient personnellement, il charge Parmentier de préserver le site de toute

construction et promet d'apporter des subsides (78.000 francs du fonds du Domaine de la Couronne). Parmentier vient exposer les projets au Collège communal de Boitsfort en juin. Les difficultés retarderont néanmoins la réalisation et nécessiteront les interventions du souverain. En reconnaissance de cette générosité, le Bourgmestre de Boitsfort proposera au Collège communal de nommer l'artère Boulevard du Souverain. L'aménagement du parc est attribué à Louis-Léopold Vander Swaelmen, paysagiste, en collaboration avec son fils Louis, urbaniste et paysagiste (auteur en 1920 du plan des cités-jardins Le logis et Floréal). (DEMEY Th., Bruxelles en vert, 2010).

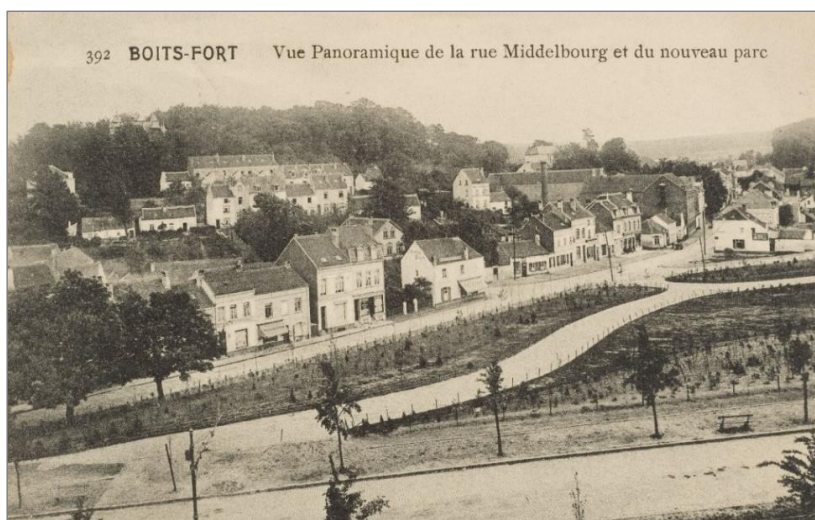


Figure 30 : Le parc du Jagersveld et la rue Middelbourg vers 1910. Carte postale fonds Belfius

En mars **1907**, une convention entre l'Etat belge représentée par le Comte De Smet De Naeyer, Ministre des Finances et des Travaux Publics, organise les échanges de terrains pour le tracé du boulevard et réorganiser le centre urbain. Cette convention de 1907 prévoit les échanges de terrains et « d'aménager les abords de l'étang entouré d'un square public que l'Etat a créé du côté gauche de la nouvelle avenue entre la rue de la Villa et la rue de la Fauconnerie » (c'est-à-dire le futur parc du Leybeek), la Commune de son côté s'engage à percer la rue qui sera dénommée rue du Dirigeable. (DELHAYE W, HISCIWAB 2016). On comprend que le site était pollué car la convention prévoit que « seules les eaux pluviales de la future rue et des terrains voisins pourront être écoulés dans l'étang susvisé ». Appelé Etang des Ecoles en raison de la proximité avec les nouveaux bâtiments scolaires de l'îlot voisin, le site ne sera pas suffisamment assaini avant les années 50.

Dans la même optique de valorisation de la vallée, le Grand étang de Boitsfort, ou étang du Moulin, est acquis en commun, à part égale par la Liste Civile et l'industriel et mécène Ernest Solvay (ou son frère Alfred ?). Ils déboursent la somme de 300.000 francs. Les frères Solvay appréciaient particulièrement la forêt de Soignes, et y avaient établi leur domaine.

En **1908** une commission d'étude provinciale est chargée d'un projet de collecteur sur l'ensemble du bassin de la Woluwe jusqu'à Vilvoorde.

Sur le plan de 1906 ci-dessous, le tracé du boulevard épouse la sinuosité de la vallée et s'infléchit pour valoriser les vues sur les plans d'eau, existants ou à créer. Ce nouveau boulevard est l'occasion de créer de nouvelles artères pour permettre l'urbanisation du plateau et du coteau Ouest de la Vallée. A Ten Reuken, la chaussée d'Auderghem est modifiée et se connecte perpendiculairement sur le boulevard, (cf. ci-dessus, la propriété Morel). La Woluwe semble passer sous le boulevard entre l'étang de la Cure et l'étang de la Héronnière (propriété Morel). Un petit étang apparaît entre la Woluwe et la Leybeek sur le site Ten Reuken juste en aval de l'étang historique. La distillerie l'Espérance n'est pas encore démolie. Le nouvel étang Ten Reuken est précisément dessiné. L'étang Seny est bien présent, vivier aux formes raides.

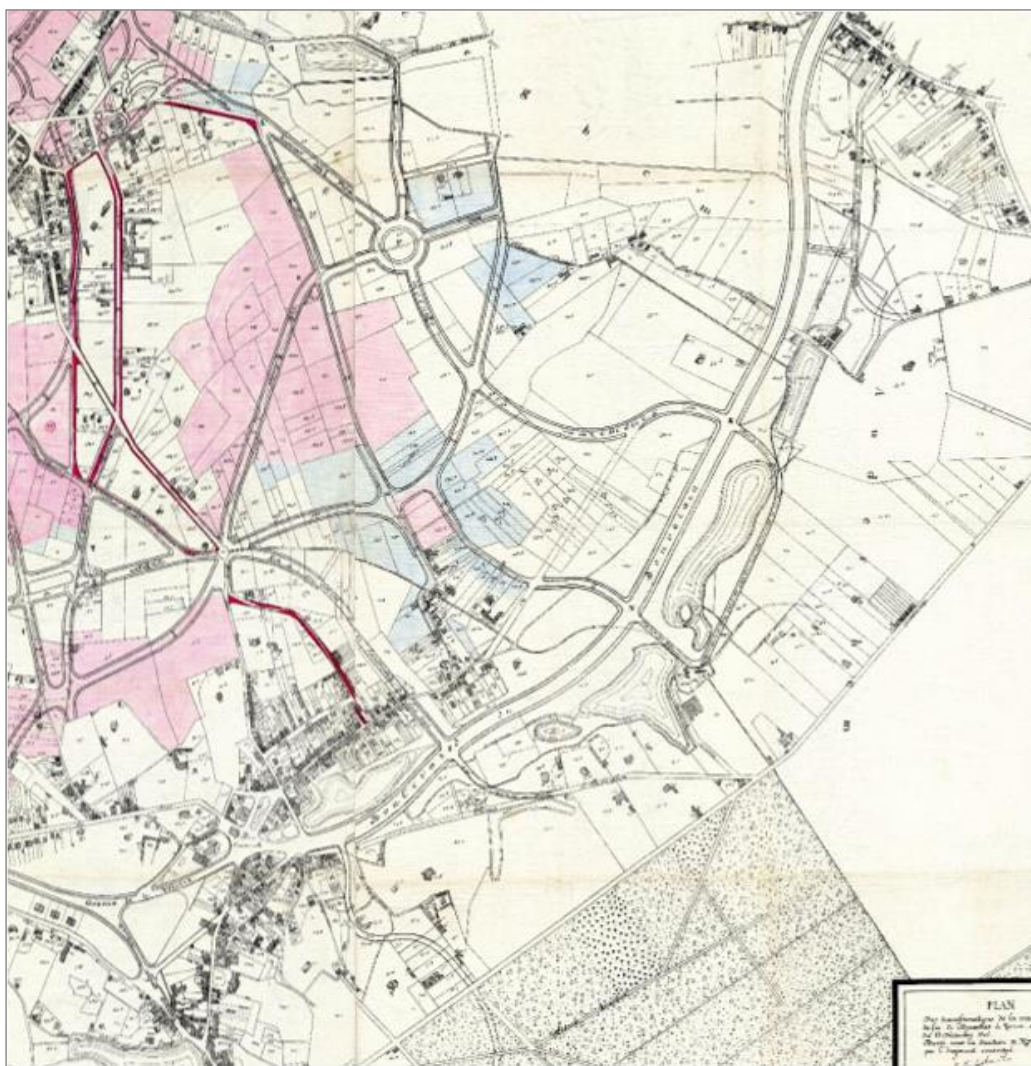


Figure 31 : Plan de 1906 figurant la création du boulevard du Souverain et les nouveaux étangs (partie).
Espace Mémoire.



Figure 32 : le boulevard du Souverain, peu après son inauguration. Carte postale, fonds Belfius.

La carte postale présente le boulevard peu de temps après sa création, d'une largeur de 41 mètres, il est planté de 4 rangées de platanes, il se compose de 2 larges trottoirs de 4 mètres, deux chaussées pour les automobilistes, une allée cavalière, une allée pour les promeneurs, une piste cyclable et deux voies de tram.

Le nouveau parc Ten Reuken

En 1910 le boulevard du Souverain est inauguré ainsi que le parc Ten Reuken. Peu de renseignements sont disponibles sur cette réalisation, attribuée à un ingénieur, J. Christophe (DEMEY Th., Bruxelles en vert, 2010). Ce nouveau parc restructure vraisemblablement une zone fortement marécageuse suite au rachat en 1903 de la distillerie l'Espérance qui sera entièrement démolie quelques années plus tard (elle figure sur le plan de 1906). Il comprend un nouvel étang qui reprend ce même nom et est de dimension plus importante que l'étang « historique ». Il est alimenté par plusieurs sources et traversé par la Woluwe, la dénivellation du cours d'eau qui alimentait le moulin de la distillerie est valorisé par une cascade dans une rocaille, typique des aménagements paysagers de cette époque. La création d'une promenade ouverte au public agrémentée d'une gloriette et d'une promenade le long de l'eau confirme une nouvelle fonction à ces espaces de vallée.



Figure 33 : Etang de « Tenreuken » (vers 1950 ? . AVB.)

On observe sur les cartes routières qu'entre 1916 et 1919, le cours d'eau reliant les trois petits étangs situés en amont du grand étang Ten Reuken n'est pas représenté, est-il déjà partiellement canalisé ?

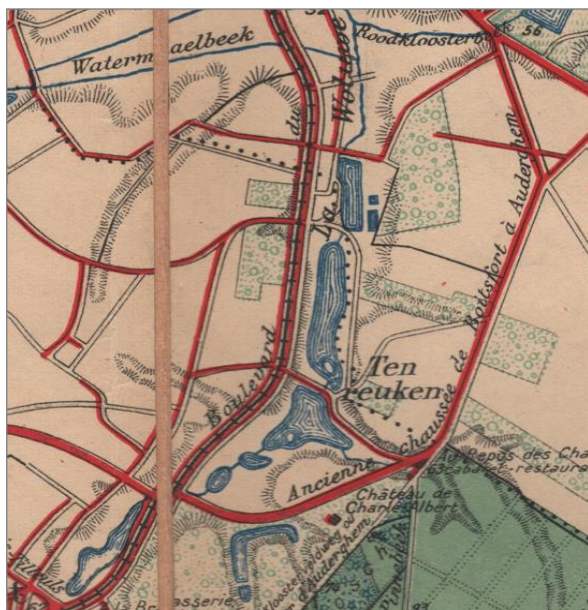


Figure 34 : Carte de la forêt de Soignes, Stevens, 1916. Espace Mémoire.



Figure 35 : Forêt de Soignes. Carte routière dressée par le Touring Club de Belgique, exécutée à l'établissement cartographique E. Patesson, avril 1919. Espace Mémoire

Au début du 20^e siècle, la vallée de la Woluwe est décrite comme « une succession d'étangs peu profonds, marécageux, bordés de prairies et de labours » (LEMAIRE, s.d.). Ce « ruisseau de quelques pieds de largeur jalonne sa large vallée de nombreux étangs dans lesquels s'attarde son cours paresseux. La plupart de ceux-ci ont été aménagés par la main de l'homme au cours des siècles. » (HILSON, 1961 : 245):

Le parc et l'étang du Leybeek

Le parc du Leybeek est encore à la fin du XIXe siècle un site marécageux en partie communal et en partie privé (famille Dewolfs) où courent la Leybeek et la Woluwe et où se trouve une pièce d'eau peu profonde et plus ou moins marécageuse. Le plan de redressement de la Woluwe en 1896 (cf fig. p. 29) présente son aspect très méandreux et le redressement projeté, et indique celui déjà canalisé de la Leybeek. Alimenté autrefois par la Leybeek, le nom de l'étang a varié selon les époques, étang du Chapelain Meeûs (XVIIIe s), du Curé ou de la Cure... Situé à la sortie de l'agglomération, proche des maisons, les cours d'eau sont devenus le réceptacle des eaux usées, les travaux d'égouttage rue de l'Hospice réduisent partiellement ce désagrément mais le site reste longtemps problématique.

Après les travaux de canalisation du /de la Leybeek, l'étang semble être alimenté par la Woluwe et des sources locales. Avec l'urbanisation du centre de Boitsfort, il prend le nom d'étang des Ecoles ou étang de la Place.

La Convention de 1907 organise l'échange de terrains entre l'Etat et la Commune pour aménager les abords marécageux du boulevard (et le plan d'eau identifié comme ancien étang de la Cure) à proximité du centre de Boitsfort et percer la rue du Dirigeable (réalisée après 1910).

Vers **1908**, la construction du boulevard du Souverain entraîne le creusement et la reconfiguration de l'étang appelé **l'Étang des Écoles** dans lequel est redirigée la Woluwe pour ressortir sous le boulevard à environ 150 mètres de la rue Nisard. Le faible débit du ruisseau pollué par les eaux ménagères transforme l'étang en une mare boueuse et malodorante que les habitants de Boitsfort appellent le *Stinkvijver* (l'étang puant). (HISCIWAB, 2016)



Figure 36 : Étang de la Place, Carte postale de 1920 (Espace Mémoire de Watermael-Boitsfort, Coll. Van Eetvelde)

L'étang de la Place sur une carte postale ancienne vers 1920 présente des berges très irrégulières et une végétation basse importante. On peut y voir l'alignement d'arbres du boulevard du Souverain à droite.

Le parc Seny (Auderghem)

Le Parc Seny en aval du parc Ten Reuken est traversé par la Woluwe à ciel ouvert, son cours respecte sensiblement son lit historique qui longeait le côté de l'étang, mais le plan d'eau lui-même disparaît comme le montre la vue aérienne de 1961.

A cet endroit est attesté depuis le XIII^e siècle un moulin, le Nedermolen, puis appelé au milieu du XVII^e siècle, le Moulin à papier, dépendant du prieuré du Rouge-Cloître jusqu'à la Révolution Française. Il figure symbolisé par une petite étoile sur le plan de Ferraris, en amont du plan d'eau qui subsiste aujourd'hui et qui faisait partie d'un ensemble de viviers. En 1836, il est acquis (après être échu à la Société générale) par un entrepreneur, Albert Seny, qui y établit une teinturerie et une fabrique d'indiennes (impression sur coton). L'établissement reste en activité jusqu'à la création du boulevard du Souverain. Comme la distillerie de l'Espérance, le site est alors voué à entrer dans le grand projet paysager de Léopold 1^{er}, mis en œuvre par Parmentier. Les terrains sont acquis par l'Etat, faisant partie des parcelles frappées d'expropriation, cependant ils resteront plusieurs décennies à l'état de friche et de zone humide. Le moulin, en ruines est démoli après la guerre 14-18. Un projet de piscine publique imaginé par le Ministère en 1937 ne voit pas le jour alors qu'éclate la seconde guerre mondiale.

Le parc actuel a été décidé à l'occasion de l'exposition universelle de 1958, comme le parc du Leybeek, mais la concrétisation prendra un certain retard et les travaux ne seront inaugurés qu'en 1963. La conception sur base d'un programme spécifique d'en faire un musée botanique en plein air, est attribuée au paysagiste Albert Bervaes, attaché au Service du Plan Vert du Ministère des Travaux Publics (1959).

Le parc Seny prend la forme d'un quadrilatère et est traversé du Nord au Sud par le cours de la Woluwe.



Figure 40 : Avant la création du parc Seny en 1953, Orthophotoplan BruGIS)

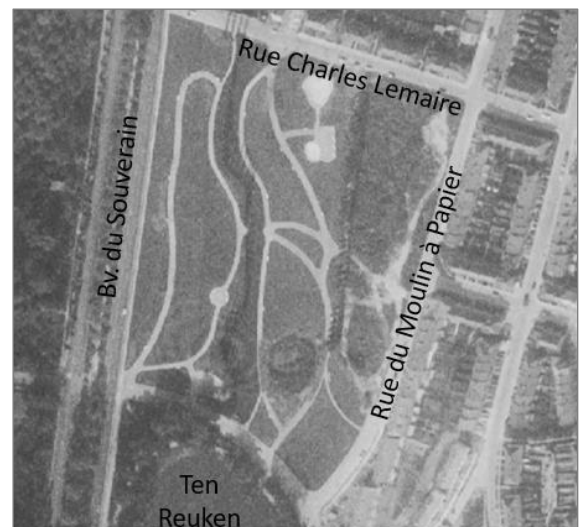


Figure 41 : Parc Seny en 1961, Orthophotoplan (BruGIS)

Le clos des Pommiers Fleuris

Le Collège d'Auderghem sollicité par un promoteur, marque son accord le 8 octobre 1952 pour créer le quartier du nom de *Clos des Pommiers Fleuris*. Premier permis de bâtir délivré le 7 octobre 1953 pour le n° 6 (Wikipedia). Les vues aériennes comparées de 1953 et 1961 indiquent que le tracé de la Woluwe a été légèrement modifié pour l'aménagement (tracé actuel en bleu sur les images).

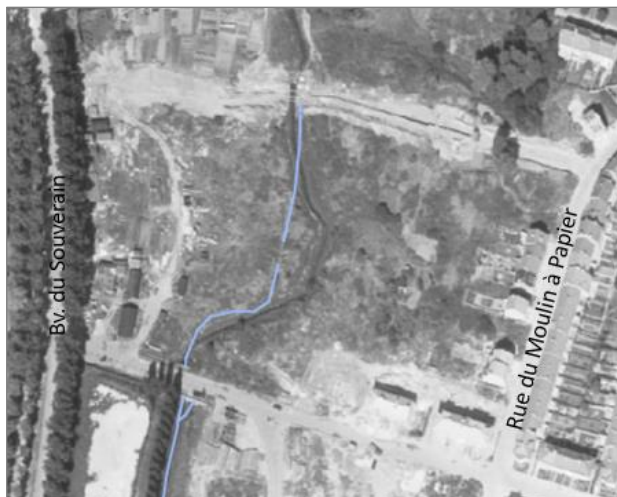


Figure 42 : Avant la création du Clos des Pommiers Fleuris en 1953, orthophotoplan (BruGIS)

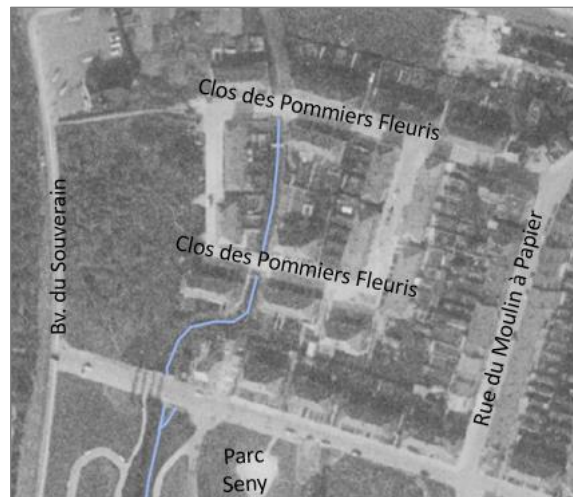


Figure 43: Clos des Pommiers Fleuris en 1961, orthophotoplan (BruGIS)

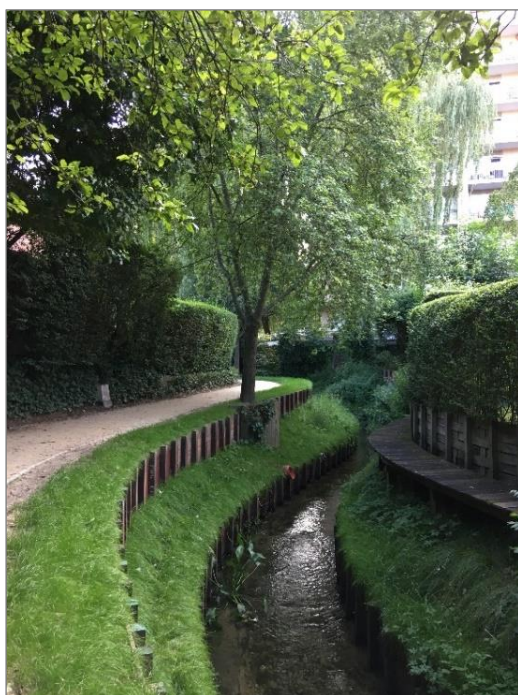


Photo 4 : Vues récentes sur la Woluwe au niveau du Clos des Pommiers Fleuris (photos ERU, 2021)

L'aménagement des berges de la Woluwe entre les maisons forme une agréable promenade à travers le quartier. Le décaissement de la Woluwe est ici plus profond.

L'assainissement de la vallée (1925-1953)

[Les informations récoltées concernant l'assainissement de la vallée proviennent essentiellement du document suivant : Association de Coordination pour les problèmes de l'eau, Bureau Spécial d'études du Brabant asbl, Société Intercommunale pour l'assainissement de la vallée du Maelbeek, Société Intercommunale pour l'assainissement de la vallée du Molenbeek et du Pontbeek, Société Intercommunale pour le détournement et le voûtement de la Senne dans l'Agglomération Bruxelloise, Société Intercommunale Pour l'assainissement et l'aménagement de la vallée de la Woluwe, 1983. *Eau(x), Water(s), Assainissement des Eaux : la structure intercommunale des grandes vallées de Bruxelles et de ses abords*, pp. 41-81]

« Voûter n'est pas assainir ; cacher un mal n'est pas le moyen d'y porter remède »¹

(Citation de M. Mascart, membre titulaire de l'Académie royale de médecine, avant 1870)

Au **début du 20^e siècle**, tous les égouts du bassin hydrographique se jettent dans la Woluwe. La rivière est devenue le seul exutoire possible et y sont déversées les eaux usées de la population, ainsi que les eaux résiduares des usines et ateliers installés sur ses rives.

En **1904** : la question de **l'assainissement de la vallée** est soulevée devant le Conseil provincial du Brabant.

En **1908** : il est décidé que les **eaux usées et de crues seront canalisées dans un collecteur** à réaliser dans le thalweg de la vallée, tandis que la rivière continuerait à drainer les eaux des sources et des ruisseaux.

En **1909** : exposé sur l'épuration des eaux résiduares de l'Agglomération Bruxelloise par L'épandage et le système biologique et pour l'Assainissement de la Senne et de la Woluwe par L. Druart, conducteur provincial, commissaire voyer, à Vilvorde.

En **1925** : la Société intercommunale pour l'assainissement de la Vallée de la Woluwe est créée. De 1926 à 1934 la première partie du collecteur est construite de Machelen à Woluwe-Saint-Etienne. La 2^{ème} partie jusqu'à Boitsfort est construite après la deuxième guerre mondiale alors que la vallée du Watermaelbeek est assainie (ERREMBAUT, 2017 – HILSON, 1961).

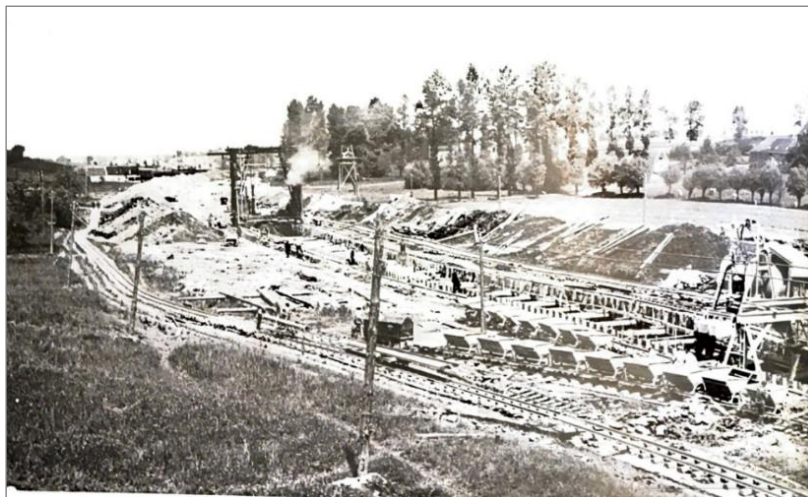


Photo 5 : Construction d'un tronçon du voûtement en 1933 (source: ASSOCIATION DE COORD., et. al., 1983. *Eau(x), Water(s), Assainissement des Eaux : la structure intercommunale des grandes vallées de Bruxelles et de ses abords*, p. 42)

¹ Paroles de M. Mascart, membre titulaire de l'Académie royale de médecine, citées avant 1870, dans Exposé sur l'épuration des eaux résiduares de l'Agglomération Bruxelloise par L'épandage et le système biologique et pour l'Assainissement de la Senne et de la Woluwe par L. Druart, conducteur provincial, commissaire voyer, à Vilvorde, 1909.

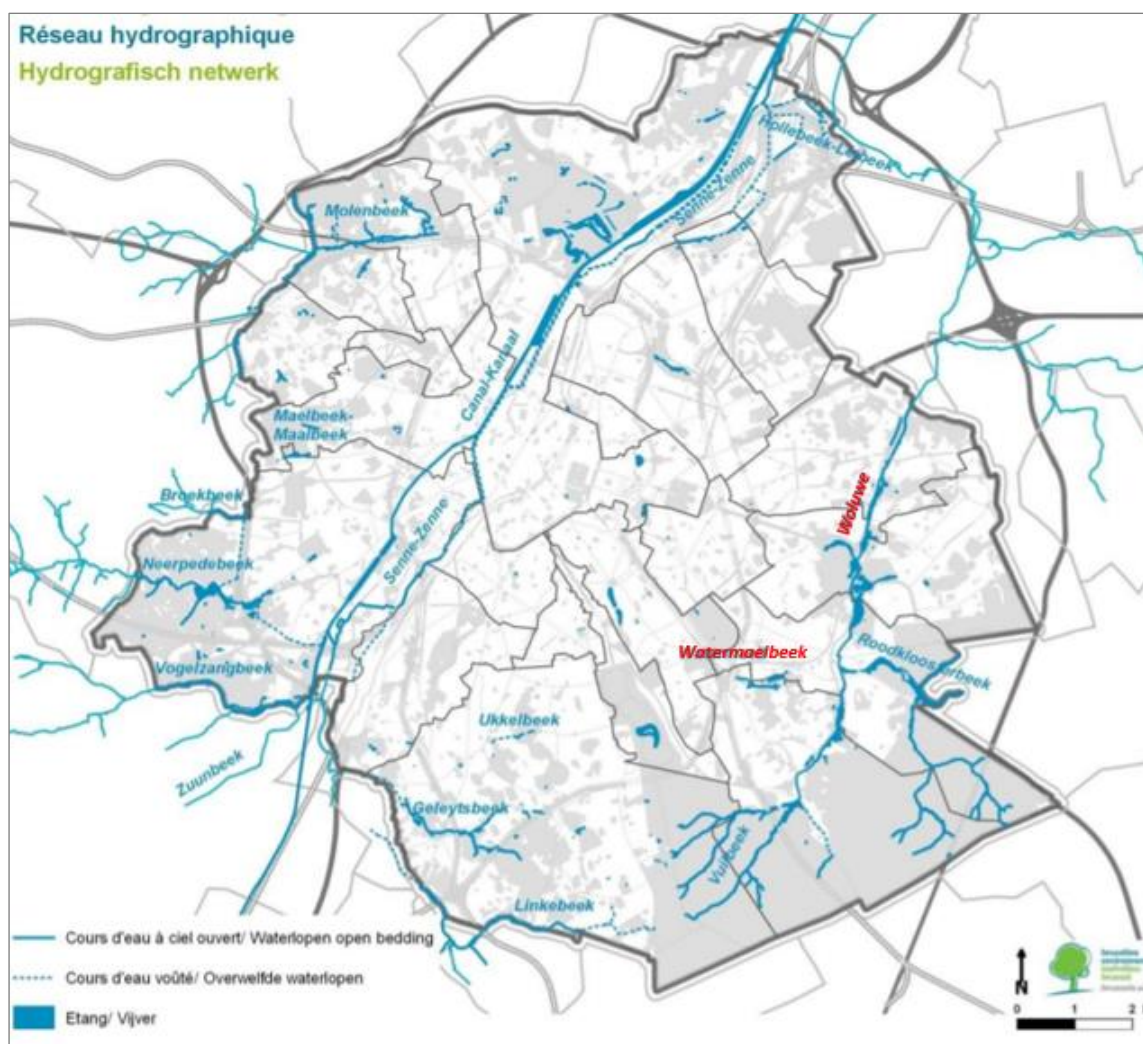


Figure 44 : Réseau hydrographique bruxellois (source : Bruxelles Environnement)

Vingt-sept kilomètres de collecteurs d'égouts sont construits, soit une longueur de 16.000 m pour ce qui concerne le collecteur de la Woluwe lui-même :

*« La capacité d'écoulement du collecteur principal atteint un maximum de 40 m³ à la seconde. [...] Parallèlement à la construction du collecteur, un **système de drainage étudié spécialement a permis d'assainir les terrains marécageux** situés dans le lit majeur de la rivière. L'eau ainsi drainée est collectée par un important dispositif de stations de pompage et de canalisations intégrées à la structure du collecteur qui a permis la constitution d'un réseau de distribution d'eau industrielle, pratiquement unique dans sa conception. » (ASSOCIATION DE COORD. et. al., 1983)*

En **1953** : fin des travaux du grand collecteur longeant le boulevard du Souverain. Les eaux usées passeront dans la cunette centrale tandis que le réseau d'eau industrielle empruntera les espaces sous les banquettes (cf. photo ci-dessous). Les inondations prennent fin, mais la vallée a subi d'importants dégâts (HILSON et VANHAMME, 1961 : 241-242).



Figure 45 : Parachèvement d'une partie du voûtement de la Woluwe en 1953,
(source : ASSOCIATION DE COORD., et. al., 1983 : 42)

L'assainissement de la vallée entre 1925 et 1953, puis l'ouverture du boulevard de la Woluwe (1964) ouvriront la voie à une urbanisation accélérée et continue (COORDINATION SENNE, 2004). Ces travaux ont modifié lourdement le tracé à ciel ouvert de la rivière, ainsi que son lit :

« C'est ainsi que la rivière a été voutée sur une bonne partie de son parcours et rendue plus linéaire ou rectiligne sur le reste. Sur son parcours à ciel ouvert, en quelques endroits les berges ont été remplacées par des murs de berges, souvent pour libérer de l'emprise à destination des voiries ou des riverains. » (BRUXELLES ENVIRONNEMENT 2017, a.)

Le collecteur retient les eaux qui autrefois traversaient les prairies marécageuses qui séparaient Boitsfort d'Auderghem. Mais il n'a pas fait disparaître tout à fait le ruisseau (HILSON, 1961).

Résumé de l'évolution hydrologique de la vallée – du milieu du XIXe au milieu du XXe siècle

1854 - La vallée s'urbanise peu à peu suite à l'installation du chemin de fer et la halte, au Sud du cours d'eau, à l'orée de la forêt, les parcs des propriétés de plaisance, « campagnes » modifient le paysage, dont la fonction économique (prés, pâturages,...) s'estompe ou disparaît. Des paysagistes renommés (Fuchs, Vanderswaermen, Buysens...) interviennent et redessinent la nature.

Le débit de la Woluwe est réduit, notamment sous l'action de captages ponctionnés dans la forêt de Soignes, les étangs sont régulièrement impactés et leurs contours varient sur les cartes, ils exercent un pouvoir d'attraction paysagère mais souffrent à la fois de difficultés d'assainissement, alimentées par des cours d'eau de plus en plus pollués.

1894-1896 Au tournant du siècle, l'aspect hydrologique du centre du village se transforme radicalement. Le plan d'eau historique, anciennes douves du château, devenu étang de la propriété la Villa est comblé, offrant un site réappropriable en espace public. La Woluwe, encore à ciel ouvert rue Middelbourg, est canalisée selon un plan de 1894, depuis le grand étang le long de cette rue et de la rue Woluwe jusqu'en aval du centre, restructuré autour de deux places dominées par la maison communale (villa). Tandis que le géomètre communal, Félix Sterckx, dresse un plan d'égouttage en 1894 qui complète l'existant au centre des principales voiries du centre (drève du Duc, rue de la Villa) par celui de la rue de l'Hospice et intègre dans le réseau une petite partie du cours du Leybeek. Cet égout doit soulager en partie la vallée en contrebas et l'étang de la Cure, des pollutions liées à la densification urbaine. Sur ce plan d'égouttage de 1894, la Woluwe réapparaît au Sud-Est du centre, face à l'îlot dit « des écoles » elle longe par le Nord, l'étang de la Cure (dit aussi des Écoles) qui n'est relié à aucun des 2 cours d'eau, comme cela figure toujours en 1896 sur le plan de rectification du cours de la Woluwe. Cet étang est devenu plus petit qu'au siècle passé et traîne une réputation de marécage pollué.

L'étang de la Héronnière, en forme de A, présent dans la propriété Coppens sur le plan de 1848, échue aux héritiers Morel-Jamar, alimenté par la Woluwe, se modifie d'une représentation cartographique à l'autre. La partie Sud, coudée en forme de boomerang, plus importante, reste régulière tandis qu'au Nord apparaissent un ou deux petits plans d'eau résiduels.

Le boulevard du Souverain, dont les travaux sont initiés en **1901** provoque une modification radicale du réseau hydrique de la vallée. Il fait disparaître les cours d'eau par enfouissement mais préserve et développe la présence des plans d'eau. Ces derniers ont concentré le capital culturel sympathie du paysage aquatique, tandis que les cours d'eau pollués ont accumulé les critiques.

En **1910** le boulevard du Souverain est inauguré. C'est un axe majestueux accompagné de ce qui a été appelé un véritable « parc système » développant une structure paysagère verte et bleue. En particulier deux parcs accessibles au public sont créés, l'un au centre de la commune, le parc du Jagersveld, qui préserve une connexion vers le Grand Etang l'autre, en aval de l'étang historique Ten Reuken lui confisque son nom et dédouble la pièce d'eau. Le rôle fonctionnel et économique des étangs (viviers, force motrice...) fait définitivement partie du passé, les étangs entrant à la fois dans une fonction ouverte à la collectivité et non marchande.

Au **début du 20^e siècle**, la vallée de la Woluwe est constituée d'une succession d'étangs peu profonds, encore souvent marécageux, bordés de prairies et de labours. Tous les égouts du bassin hydrographique se jettent dans la Woluwe.

L'assainissement de la Vallée est décidée par la construction d'un grand collecteur et des travaux commencent à partir de 1925. Un premier tronçon est terminé en 1933 en aval (communes de Machelen, Woluwe). La guerre interrompt ces travaux.



Figure 46 : Vallée de la Woluwe à Boitsfort, le long du boulevard du Souverain, les étangs sont plus nombreux qu'au siècle précédent (Carte topographique de Belgique: 1958)

PARTIE 3 – APRES-GUERRE : DE L'INSTALLATION DE LA ROYALE BELGE (1970) À UNE POSSIBLE RÉOUVERTURE DE LA WOLUWE

Le Collège Saint-Hubert à Ten Reuken

En 1953 Le Collège Saint-Hubert, une nouvelle école secondaire émanant du Collège Saint-Boniface à Ixelles, s'installe sur le site après acquisition de la villa Reygersberg sise à l'angle du boulevard du Souverain et de l'avenue Charle-Albert. A ce moment la Woluwe est encore à ciel ouvert et un pont est reconstruit pour améliorer l'accès du site. Le Collège installe peu à peu les classes se développant par années successives. En 1956 le collège acquiert une propriété voisine, la villa Plucken et son jardin. Un terrain de football est aménagé (cela entraîne probablement la suppression de l'étang comme l'indiquent les vues aériennes) et en 1959, il est décidé d'installer 6 nouvelles classes qui seront logées dans des pavillons préfabriqués, ceux-ci sont installés sur le bas du site, en terrain plat, près du terrain de football. Entre les bungalows coule la Woluwe.

En 1978, le Collège déménage de l'autre côté de l'avenue Charle-Albert dans de nouveaux locaux qu'il a construits dans la propriété 'Le hêtre' de l'architecte-paysagiste Jules Janlet (1880-1973) acquise en 1976. Ce déménagement permet à la Royale Belge de procéder à son extension qui prend le nom de Saint-Hubert.



Figure 47: La villa Reygersberg, vers 1950.

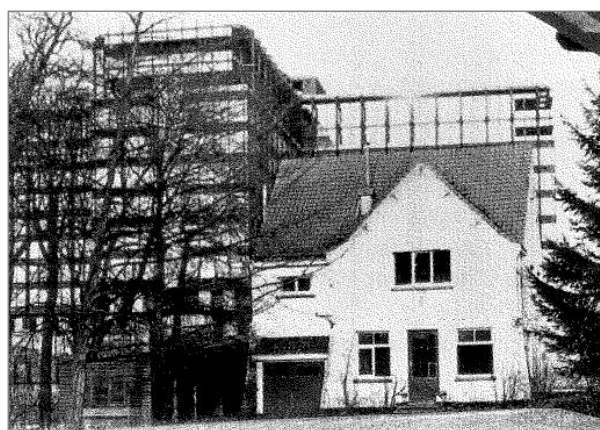


Figure 48: La villa Plucker vers 1970.



Figure 49 : Les Préfabriqués



Figure 50 : les préfabriqués et la plaine de jeu.

Photos 47 à 50 : in : VAN DE PUTTE G., Le Collège Saint Hubert 50 ans. 1953-2003.

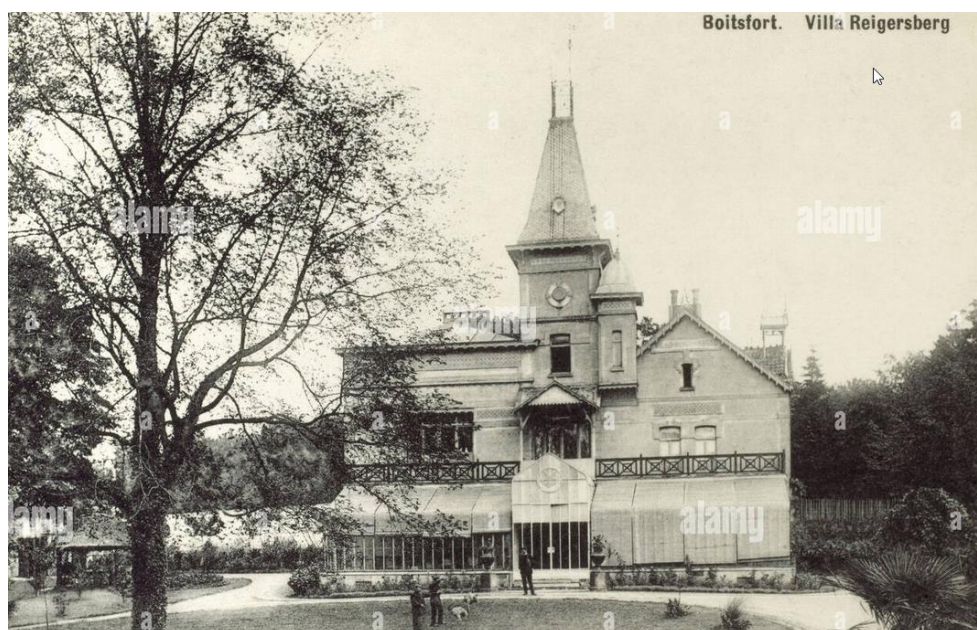
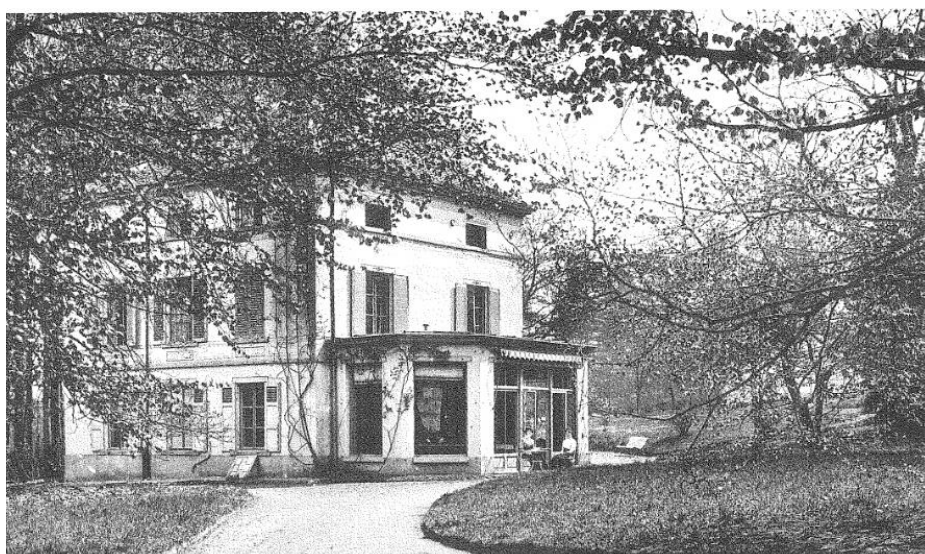


Figure 51 - La Villa Reygersberg au début du siècle. Cartie postale. Coll privée



La propriété "Le Hêtre" de l'architecte-paysagiste Jules Janlet

Figure 52 – La propriété Le Hêtre de l'architecte paysagiste Jules Janlet, au début du XXe siècle puis rachetée vers 1978 par le Collège Saint-Hubert. In : VAN DE PUTTE G., Le Collège Saint-Hubert - 50 ans. 1953-2003. s.l. ; s.d.

La Construction de la Royale Belge (1967-1970)

Au début des années 1960, la Société d'assurances La Royale Belge en pleine expansion alors qu'elle avait fêté ses 100 ans en 1953, décide de quitter son siège de la rue Royale, au centre de Bruxelles, et de s'établir en périphérie urbaine. Elle y trouverait plus de place pour y grouper ses 1.500 employés et leur offrirait un cadre de travail d'une très grande qualité. Elle acquiert le site de 11 hectares comprenant l'ancien étang de Ten Reuken et porte son choix sur l'architecte français Pierre Dufau, associé avec le belge René Stapels. Pierre Dufau est un architecte reconnu et spécialisé dans des immeubles de prestige, associés à de grandes entreprises ou de nouvelles fonctions, René Stapels est également un architecte moderniste. Ils sont épaulés par 2 architectes paysagistes, Claude Rebold et Jean Delogne. L'administration impose au projet 3 conditions importantes : le respect de la hêtraie, le maintien de l'étang et une hauteur maximale du bâtiment qui ne peut dépasser la hauteur des cimes de la forêt.



Photo 6 : Mise en valeur du site par un plan d'eau (source : notice de la protection)

Les architectes conçoivent un grand bâtiment en croix de 3.000 m² en acier corten et vitrages teintés, posé sur socle de verre et comprenant 2 niveaux en sous-sol. L'étang est légèrement réduit et architecturé dans une structure en béton et complété par des bassins formant douves autour de l'immeuble. Le paysage est travaillé pour devenir un parc accessible au public sans bouleverser la structure générale paysagère du boulevard du Souverain. Une étroite complémentarité est recherchée entre l'architecture et son cadre naturel, comme le mentionne l'arrêté de protection en 2019 : le bâtiment isolé placé à une distance *parfaite* du boulevard lui apporte une visibilité cadrée par son écrin végétal et avec l'effet du miroir d'eau, il prend l'allure d'une sculpture monumentale. Géry Leloutre et Hubert Lionnez ont replacé cette recherche de symbiose dans le contexte de l'époque qui voit s'installer le siège de grandes entreprises le long de certains axes routiers : « le réseau routier confère une monumentalité inédite, celle du *roadscape* fondée sur la perception cinétique tangentielle d'objets architecturaux dont la conception reflète autant les volumes épurés attachés à la modernité que la nécessité d'être perçu rapidement ».

L'Atlas des cours d'eau (Province de Brabant) dresse en 1956, l'état hydrologique du site Ten Reuken, figurant sur le terrain de la Royale Belge 2 pièces d'eau et le cours de la Woluwe (partie supérieure du plan).

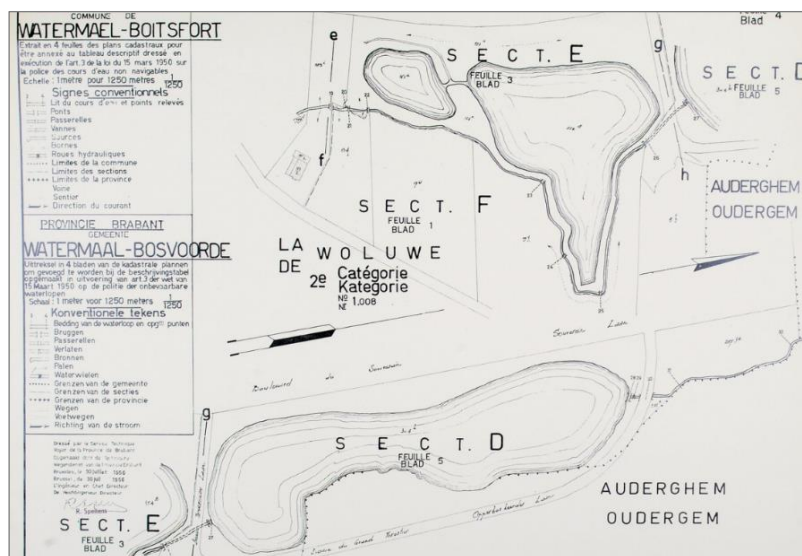


Figure 53 -Atlas des cours d'eau, 1956 Ten Reuken. Fonds Stapels.

En 1966 un plan précis basé sur le relevé de l'Atlas des cours d'eau, prépare le détournement de la Woluwe avant les travaux de construction. Les 2 étangs sont encore présents, le détournement figure en pointillé.

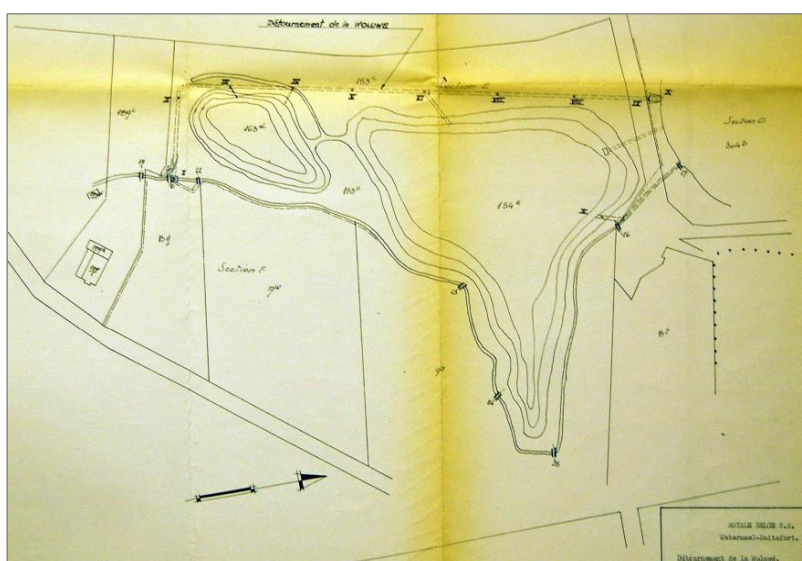


Figure 54 : Plan du détournement de la Woluwe en prévision de la construction de la Royale Belge. Fonds Stapels.

Le 4 avril 1967 débute la construction du nouveau siège social de la Royale.

La zone est humide et encore assez sauvage. La vallée comporte une série de « petits lacs et étangs irrégulièrement formés par la rivière Woluwe, le long du boulevard du Souverain [...] À l'ouest, à la bordure extrême occidentale de la forêt de Soignes, un important versant boisé constituait un terrain de vingt-cinq mètres de dénivellation, planté principalement de hêtres. » (CHAPELLE 2013)



Figure 55 : Vue aérienne du site avant construction en 1961 (BruGIS)

Les contraintes et les servitudes imposent au futur bâtiment de ne dénaturer ni les étangs ni la hêtraie. Mais le chantier a tout de même considérablement changé l'aspect du paysage et occasionné notamment de profondes transformations topographiques et remanié le réseau hydraulique pour la construction d'un parking en sous-sol.

Le « bras mort » de la Woluwe

La Woluwe est enfouie à l'exception d'un 'bras mort', fragment du lit du cours d'eau resté sur environ 70 mètres, il est alimenté par des eaux de résurgence de la nappe phréatique et une source intermittente se trouvant le long de la rue Tenreuken, à l'entrée de l'accès arrière du site. Un ancien pertuis maçonné de 1873 (cf fig. 17 page 20) permet ensuite à l'eau de passer sous la route et d'alimenter la cascade du parc Ten Reuken, construite à l'emplacement du moulin à eau de la distillerie. L'ensemble des eaux de la Woluwe passe désormais canalisé et enterré, devant le bâtiment (entre le boulevard et les douves).



Figure 56 Vue actuelle du pertuis du bras mort (Photo ERU) - Figure 57 Vue de la cascade du parc Ten Reuken (Photo ERU)

Il y a toutefois une **volonté d'intégrer la réalisation architecturale dans le milieu naturel préexistant et de maintenir la végétation propre à la forêt de Soignes**. La nature, bien que transformée, doit pouvoir reprendre ses droits. Les travaux occasionnés par la construction de la Royale Belge entraînent inévitablement des transformations du site, mais l'étang, bien qu'amputé d'un bout de son périmètre, garde une évocation de sa forme originelle :

[Ainsi,] « *s'il s'agissait, selon les clauses précises de l'important cahier des charges, de maintenir et de respecter, entre autres choses, la longue théorie des étangs et les arbres appartenant en propre à la forêt de Soignes, les travaux effectués, ayant nécessité l'enlèvement de tonnes de terre par des dizaines de camions, ne permettaient plus de redessiner les étangs et ce lac de la même façon, et moins encore de replanter dans un sol désormais transformé des essences identiques à celles qui avaient été enlevées par la force des choses. Il s'agissait aussi de remplacer les formes naturelles et sauvages disparues – en fait, un paysage de marécages, qui ne pouvait en aucun cas être remplacé à l'identique et moins encore être imité –, par d'autres formes absolument nouvelles, asymétriques et résolument abstraites. Il s'agissait de redessiner, de la même façon et dans le même esprit, les étangs et le lac, qui furent successivement retravaillés en une succession de dessins, de plans puis de maquettes en volumes [...]. Cette **réinvention topographique et botanique du paysage** se basa essentiellement non sur l'invention d'un nouveau jardin « botanisant », mais sur la réinvention des rythmes ; ce bâtiment nouveau demandait un environnement tout nouveau lui aussi [...]. » (CHAPELLE 2013 : 57-53)*

En d'autres termes, le respect de la palette végétale et le maintien des masses arborées structurantes et de la forme originelle de l'étang ont permis à ce site, bien que modifié et recomposé, de sembler proche de son ancienne identité. Malgré des travaux de terrassements et de fondations difficiles en raison du caractère marécageux du terrain, la construction du siège de la Royale Belge est officiellement inaugurée le **25 juin 1970** (*ibid.* : 31).



Figure 58 : Vue aérienne du site en 1971 (BruGIS)

L'installation de la Royale Belge a tiré parti des contraintes d'inscription dans le site paysager qui ont été imposées, mais a cependant profondément modifié le site. En particulier l'eau, sous forme d'étendue plane, a été exploitée mais le cours d'eau, la Woluwe, a été détourné et enfui sans retour possible à son implantation ancienne. Le site est fortement artificialisé, la plaine marécageuse a laissé la place à des structures en dur, bâtiments, bassins, voiries, parkings.

Extension de la Royale Belge (1983-1985)

1985 : Extension de la Royale Belge sur le terrain occupé par le Collège Saint-Hubert depuis 1950. La construction du Collège « avait dénaturé le site par la création de pavillons scolaires préfabriqués et par la création d'une plaine de sports en lieu et place de l'étang qui se trouvait à cet endroit » (CHAPELLE 2014).

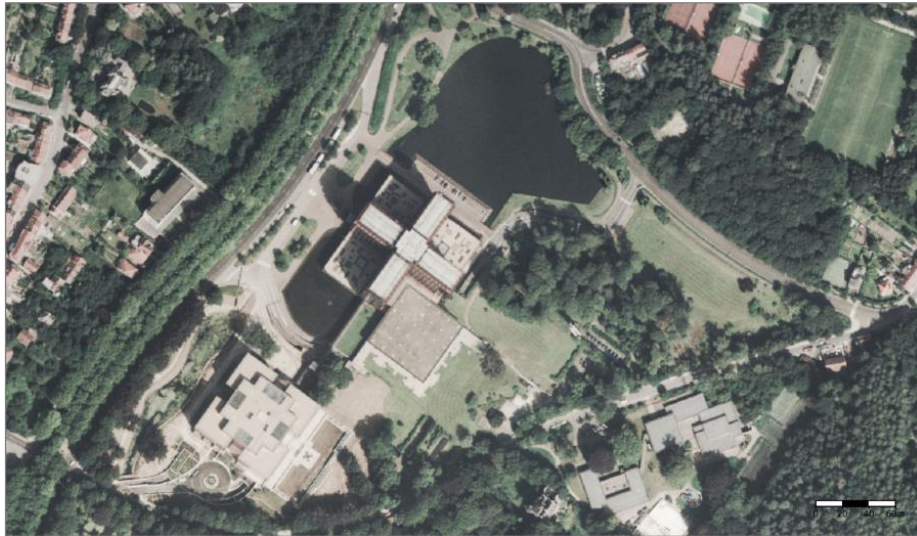


Figure 59 : Vue aérienne du site en 1985 (BruGIS)

Cette extension remanie encore le site avec un travail paysager important réalisé par Jean Delogne et Claude Rebold. La **pièce d'eau est restaurée sur le parcours de la Leybeek**, vers le boulevard :

« Jean Delogne régule les eaux visibles à la surface du terrain, et en particulier celles du grand étang Nord qui, nettoyé, curé et totalement réinventé, s'étendraient désormais sur une superficie de 13 000 m², cependant qu'étalées aux pieds des faces Sud et Ouest du bâtiment, des pièces d'eau rectangulaires feraient ressortir l'architecture du socle. La corne de la forêt est préservée, les plus beaux arbres respectés et, pour le reste, l'espace naturel est aménagé en pelouses, massifs et bosquets. » (CHAPELLE 2013 : 57-63)

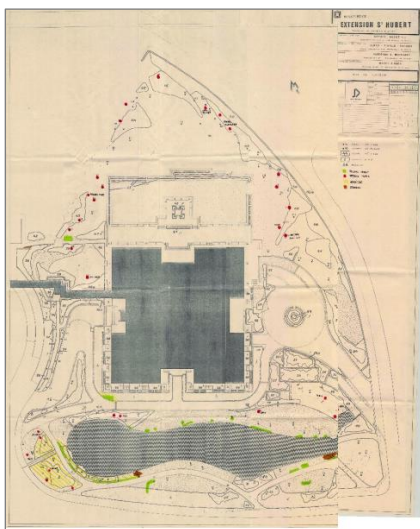


Figure 60 : Plan pour l'extension de la Royale Belge, 1983-1985. Fonds Stapels



Figure 61 : Le parc à son origine – situation de référence (source : Eole)

La Woluwe a pris la place du Leybeek tandis que ce dernier est passé le long du boulevard du Souverain et a complètement disparu du site. Le cours de la Woluwe y est canalisé sur 1m50 de largeur pour 1m70 de hauteur et son tracé a été complètement changé.

Du sud vers le nord, la Woluwe alimente ainsi une série d'étangs : d'abord l'étang du Leybeek, en passant par les petits étangs du parc privé de l'ancienne ambassade du Koweït (boulevard du Souverain n°15), les étangs du parc AXA avant de rejoindre l'étang Ten Reuken. Entre les étangs, la rivière coule dans un pertuis mais traverse le parc Seny à ciel ouvert.

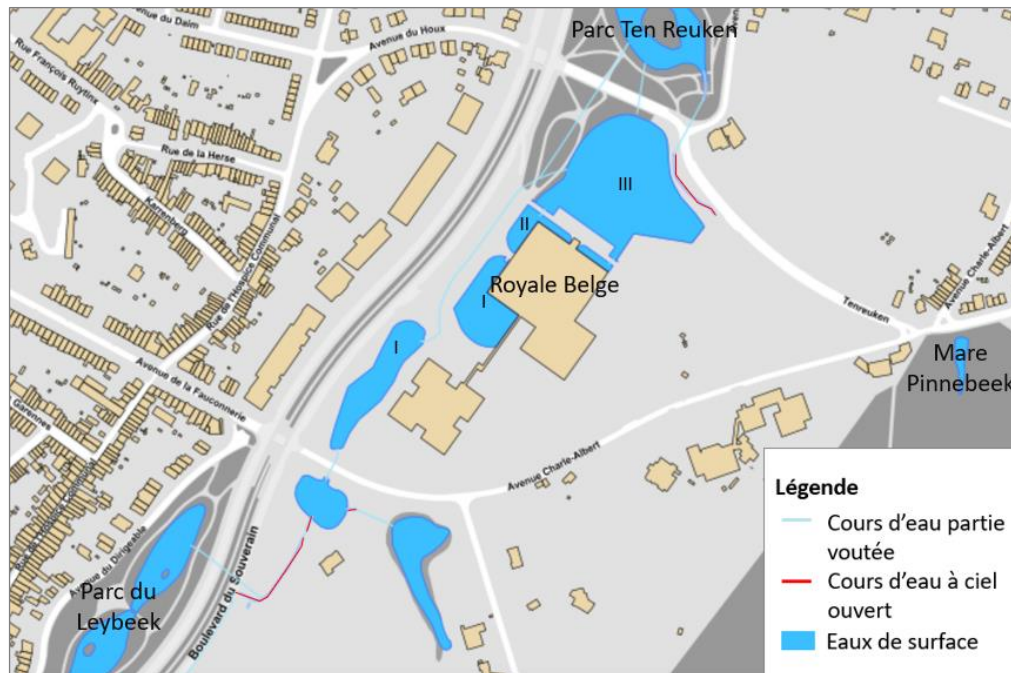


Figure 62 : Hydrographie actuelle autour du site, octobre 2021 (BruGIS)

Le départ de la Royale Belge

Une succession d'événements entrainera le départ de la société d'assurance du site, et la reconversion actuelle. 1999 : Fusion de la Royale Belge avec le groupe d'assurances français AXA.

Mai 2000 : Acquisition du domaine par la société Cofinimmo qui loue les locaux à AXA, le bail se terminant en 2018. 2017 : AXA quitte le site. Novembre 2019 : Cofinimmo revend les n°23 et 25 du boulevard du Souverain aux groupes anversoïses Kairos et Cores.

25 mai 2019 : Arrêté du Gouvernement de la RBC inscrivant sur la liste de sauvegarde comme monument la totalité de l'immeuble principal de l'ancien siège de la Royale Belge et comme site une partie de son parc.



Figure 63 : Vue aérienne du site en 2020 (BruGIS)

12 mars 2020: Octroi du permis d'urbanisme (réf. : 17/PFU/613711) pour la démolition de la partie hors sol de l'immeuble de bureaux Saint-Hubert, boulevard du Souverain 23, et la reconstruction de 4 immeubles mixtes de 165 logements, 5 espaces pour profession libérale, 1 espace polyvalent et 237 emplacements de parking.

04 août 2021: Octroi du permis d'urbanisme (réf. : 17/PFU/1769123) pour la réhabilitation du site de l'ancien siège de la Royale Belge, boulevard du Souverain 25 (bureau R+11) en bureaux (20.835 m²), commerce (club sportif de 4.382,2 m²), hôtel de 212 chambres avec centre de congrès et espace de restauration (13.956,9 m²), en ce compris la création d'une nouvelle circulation verticale; rénovation des façades; aménagement des abords dont l'abattage de 37 arbres, la création de frayères le long de l'étang, la construction d'une piscine et d'une pataugeoire extérieure; maintien des 443 emplacements de parking en sous-sol et création de 280 emplacements de vélos.

Du XXe au XXIe siècle : Évolution en images du site de la Royale Belge

Au début du siècle, en 1904, les cours de la Woluwe et la Leybeek sont toujours à ciel ouvert et relativement parallèles, avant de rejoindre l'ancien étang Ten Reuken. De nouvelles routes seront ensuite construites et apparaissent sur la carte de 1908, notamment le boulevard du Souverain à l'ouest du site et la chaussée de Boitsfort est modifiée, qui deviendra plus tard l'avenue Charle-Albert. On perçoit également le nouvel étang Ten Reuken au nord.

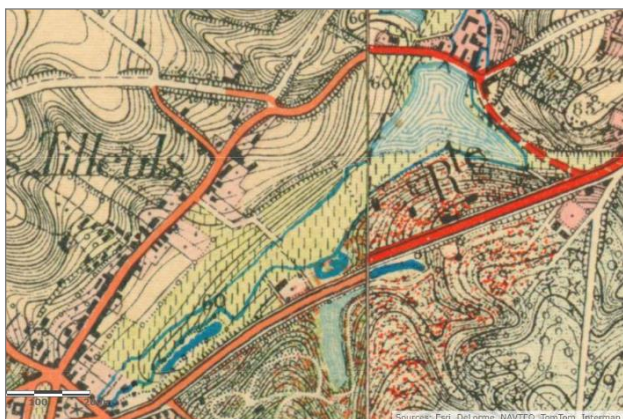


Figure 64 : Carte 1904 (Cartesius.be)



Figure 65 : Espace Mémoire carte routière Forêt Soignes De Boeck, 1908

Vers 1916, apparaissent de nouveaux éléments hydrographiques. Deux petits étangs reliés entre eux par un cours d'eau (la Leybeek) apparaissent au sud du grand étang (ancien étang Ten Reuken). Un peu plus tard, en 1919, ils sont séparés.

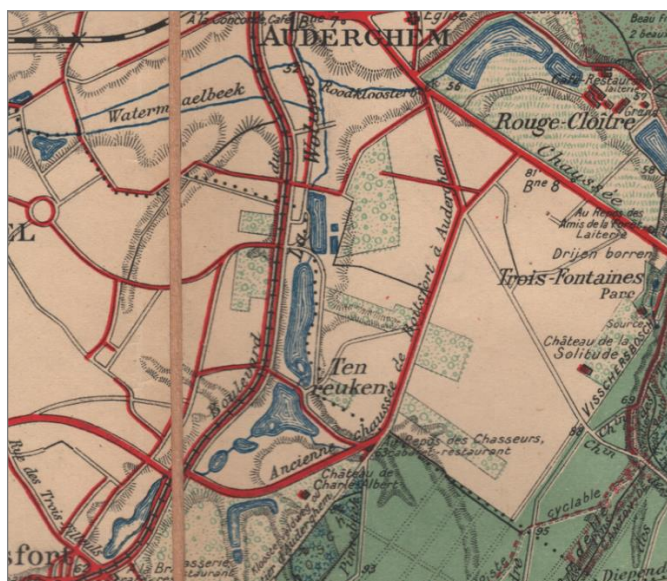


Figure 66 : Espace Mémoire Carte forêt Soignes, Stevens 1916



Figure 67 : E. Patesson ; Forêt de Soignes, Carte routière dressée par le Touring Club de Belgique, exécutée à l'établissement cartographique, avril 1919

En 1939, le grand étang, désormais doté d'un petit îlot, apparaît de nouveau relié au plus petit étang au sud (qui n'existe plus aujourd'hui). L'étang à l'extrême sud du site (futur étang St Hubert) est, quant à lui, déconnecté des deux premiers, mais semble alimenté au sud par un cours d'eau à ciel ouvert (la Woluwe selon l'Etude des incidences environnementale du PU 23 Souverain) dont le tracé en aval n'est pas précisé. Il comprend également un îlot. Il semble, par ailleurs, y avoir un nouveau petit plan d'eau à la pointe est du grand étang (dans le vallon occupé jadis par le Pinnebeek).

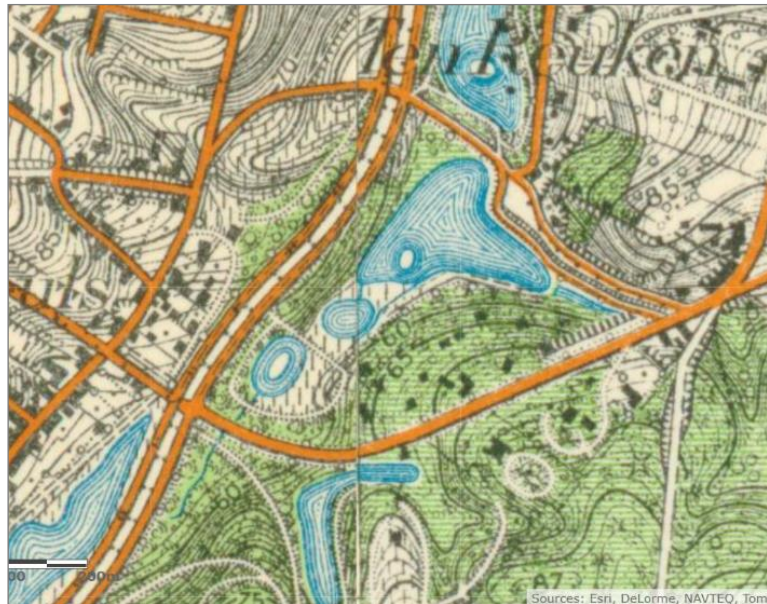


Figure 68 : Situation hydrologique passée (carte topographique, 1939)

En 1944, le petit étang relié au grand étang semble toujours présent. L'étang situé à l'endroit du futur étang St Hubert a disparu.



Figure 69 : Site en 1944 (orthophotoplan, BruGIS)

Vers 1950, les cartes montrent l'apparition de l'étang au sud du site, le long de l'avenue Charle-Albert.



Figure 70 : Site en 1953 (orthophotoplan, BruGIS)



Figure 71 : Situation hydrologique passée (carte topographique de Belgique, 1958)

Entre 1958 et 1961, la drève de la Louve, une nouvelle voirie perpendiculaire à l'avenue Charle-Albert, est construite et vient amputer une partie de l'étang de la Héronnière, qui prend ainsi la forme que nous connaissons actuellement et s'appelle alors l'étang Hulin. Il semblerait, par ailleurs, que le petit étang à l'ouest de l'étang Hulin ait été remblayé.



Figure 72 : Étang de la Héronnière en 1953 (ou Hulin) (orthophotoplan, BruGIS)



Figure 73 : Site en 1961 (orthophotoplan, BruGIS)



Figure 74 : Zoom sur l'étang Hulin en 1961

La construction de la Royale Belge commence en 1967. Le bâtiment apparaît ainsi sur la carte de 1969 ci-dessous. La forme du grand étang est modifiée et des bassins sont construits autour de l'immeuble.

« Comme le montre le plan de masse et d'implantation du permis d'urbanisme pour le siège social du Souverain 25, la Woluwe est alors un cours d'eau à ciel ouvert qui traverse le site du projet au droit du futur emplacement du bâtiment Saint-Hubert. Elle est ensuite voûtée sous le siège social avant d'alimenter le Grand Etang. » (ARIES CONSULTANTS, 2018)

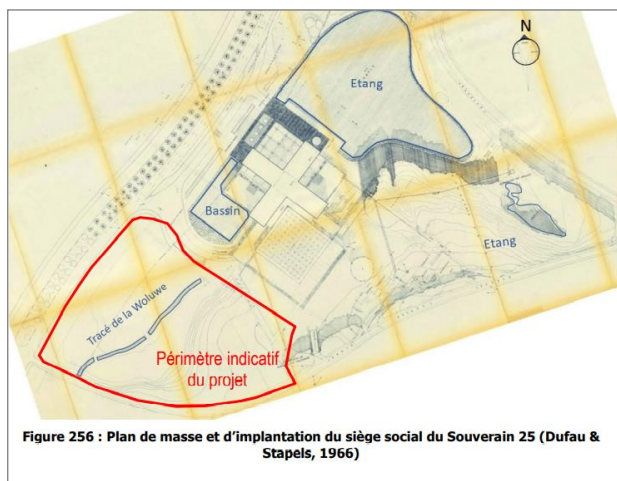


Figure 256 : Plan de masse et d'implantation du siège social du Souverain 25 (Dufau & Stapels, 1966)

Figure 75 : Plan de masse et d'implantation du siège social du Souverain 25 (Dufau & Stapels, 1966, dans EIE "Souverain 23", vol. I, p.359)



Figure 76 : Situation hydrologique passée (carte topographique de Belgique, 1969)

On observe, par ailleurs, une diminution importante de la végétation à l'endroit du site, en particulier au niveau du centre de la parcelle, du boulevard du Souverain et de la rue Tenreuken.



Figure 77 : Site en 1971 (orthophotoplan, BruGIS)



Figure 78 : Site en 1977 (orthophotoplan, BruGIS)

Lors de la construction du bâtiment Saint-Hubert entre 1983 et 1985, le tracé de la Woluwe est modifié afin de le faire contourner le bâtiment par le nord-ouest.

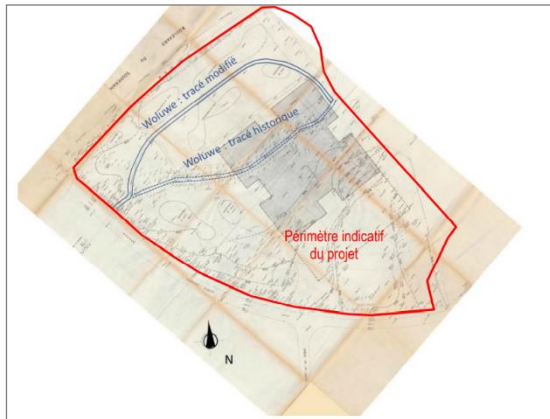


Figure 79 : Tracé de la Woluwe historique et modifié dans le cadre de la construction du bâtiment Saint-Hubert (Dufau, Stapels & Dachert, 1982, dans EIE « Souverain 23 », vol. I, p.360)

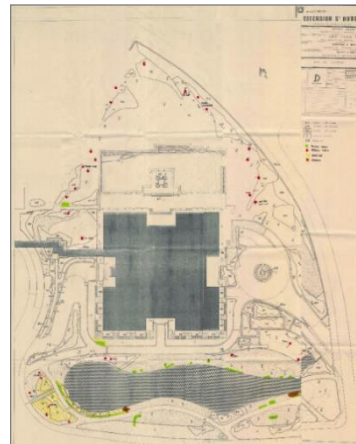


Figure 80 : Plan pour l'extension de la Roy, Belge, 1983-1985. Fonds Stapels

L'étang Saint-Hubert est alors aménagé et visible sur les photos ci-dessous, et le site devient à peu près celui que nous connaissons aujourd'hui.



Figure 81 : Site en 1987 (orthophotoplan, BruGIS)



Figure 82 : Site en 1996 (orthophotoplan, BruGIS)

Ci-dessous, l'hydronymie actuelle des lieux :

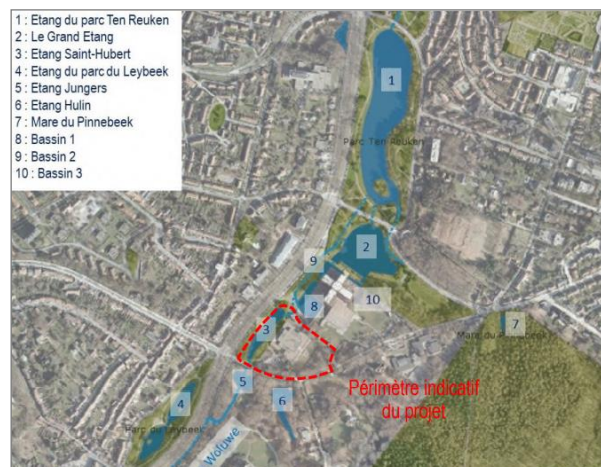


Figure 83 : Hydronymie des lieux (Bruxelles Environnement, 2012, dans ARIES, EIE Souverain 23, 2018)

Vers une réouverture de la Woluwe ?

Afin de poursuivre l'assainissement des eaux dans la vallée, une étude réalisée au début des années '80 vise à **doubler le collecteur existant** par des conduites qui rassembleront les eaux usées et les conduiront directement à une future station d'épuration, et ce, en vue d'un meilleur rendement (ASSOCIATION DE COORD. *et. al.*, 1983).

En **2004**, les eaux de la Woluwe sont toujours par l'égout collecteur qui s'écoule sous le Boulevard, puis le long de la rivière. D'une capacité maximum de 40m³/s, il collecte à l'époque jusqu'à 60% des eaux claires (eau de source, eau de pluie et de drainage) et se jette ensuite dans la Senne en Flandre (COORDINATION SENNE 2004 :4).

Depuis **2007**, le collecteur de la Woluwe est relié à la **station d'épuration de Bruxelles-Nord**. Les eaux usées des habitants de la vallée, mais aussi les eaux de ruissellement en provenance du sous-bassin Nord et du sous-bassin de la Woluwe sont collectées, puis épurées avant d'être rejetées à la rivière.

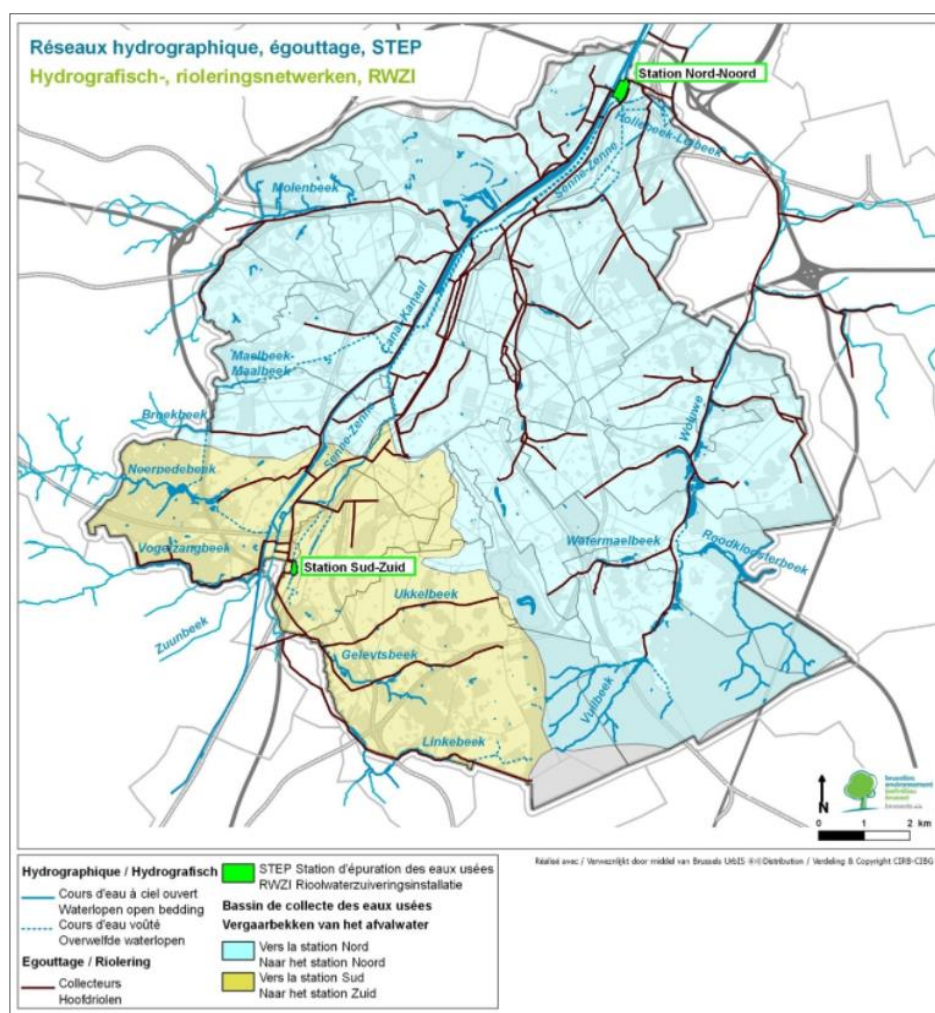


Figure 84 : Assainissement des eaux usées en Région de Bruxelles-Capitale : bassins techniques et stations d'épuration, Bruxelles Environnement, 2014

Comme l'indique la figure ci-dessous, la Woluwe coule dans la partie supérieure du pertuis tandis que le collecteur d'eaux usées se trouve en dessous. Aux jonctions entre les deux, un déversoir rectangulaire est aménagé sur le côté. Lors d'événements pluvieux importants, si seule la Woluwe déborde et se déverse dans le collecteur, se produit alors une perte d'eau pour la rivière mais pas de pollution. Si par contre le

collecteur déborde, les eaux usées peuvent se mélanger à la Woluwe. La fréquence du déversement du collecteur dans la Woluwe est toutefois considérée comme relativement limitée (ERREMBULT, 2017 et BRUXELLES ENVIRONNEMENT 2017).

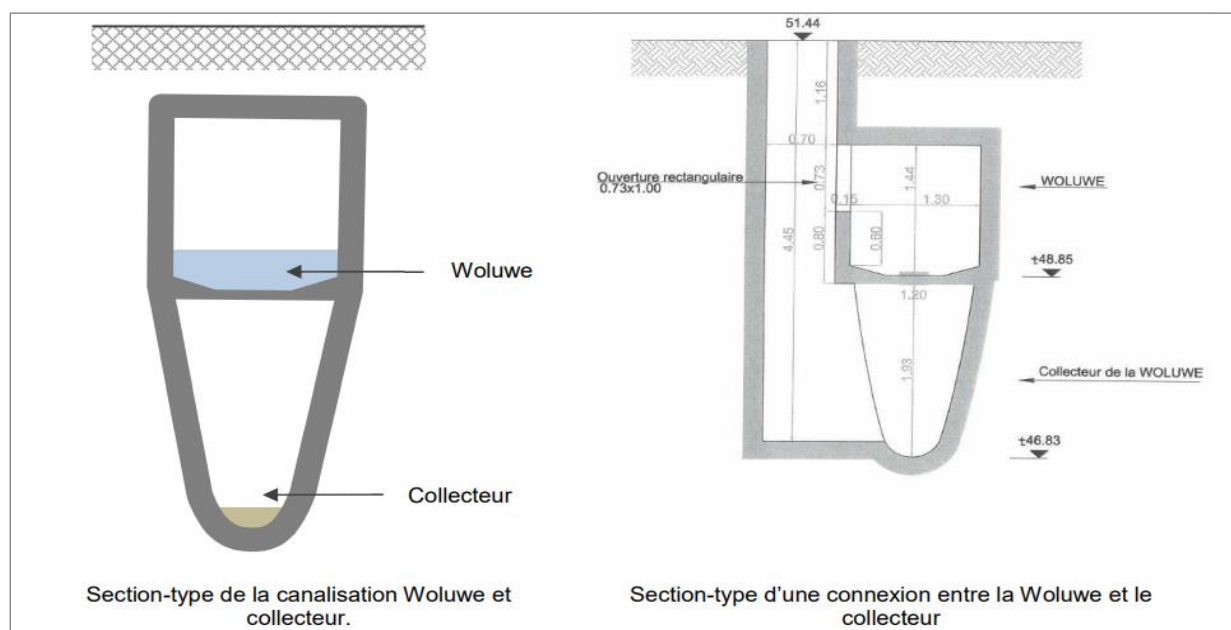


Figure 85 : Schéma du voûtement de la Woluwe : canalisation comprenant au niveau supérieur, la Woluwe, et au niveau inférieur, le collecteur (source : PGE 2016-2021, Bruxelles Environnement et Tractebel)

2015 : Proposition de remise à ciel ouvert du ruisseau sur le site de la Royale Belge par un travail paysager sur l'ancien lit de la Leybeek, vers le boulevard.

Si un **travail de réouverture** a été progressivement entrepris, une grande partie du réseau hydrographique est toutefois toujours enterrée dans un système d'égouttage où eaux usées se mêlent alors avec les eaux de ruissellement et avec certains cours d'eau, qui se retrouvent alors pollués et doivent par conséquent être assainis en station d'épuration (STRATEC, 2015).

En **2017**, la Woluwe est voûtée sur près de la moitié de son parcours bruxellois. En 2014, on comptait ainsi de 3,6 km de pertuis sur 8,7 km de longueur sur le territoire régional, soit 41% de son parcours (BRUXELLES ENVIRONNEMENT, a. et b. 2017).

Au niveau du site de la Royale Belge, elle coule dans son pertuis sous les cheminements du site et alimente le grand étang au nord (n°III) avec un débit de 60 l/s. Plus précisément, le niveau du grand étang est « *régulé par deux moines, l'un donnant directement dans l'étang Ten Reuken, l'autre secondaire déverse le trop-plein dans un ruisseau-fossé, relique d'un ancien méandre de la Woluwe....* » (EOLE PAYSAGISTE 2020)

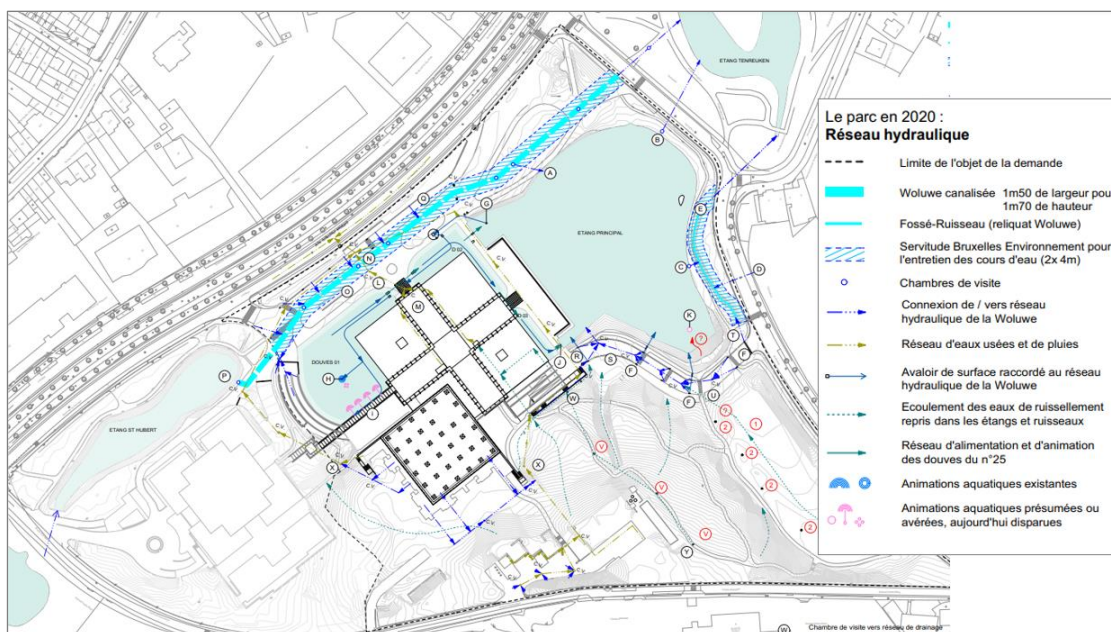


Figure 86 : Réseau hydraulique du site de la Royale Belge en 2020 (Eole paysagiste)

Tel que l'indique ce profil schématisé (avec une exagération verticale de 25x) de la Woluwe issu de l'étude d'incidences « Souverain 23 » réalisée par le bureau ARIES en **2018**, « le cours de la Woluwe [en situation existante] est morcelé et présente un profil longitudinal en escalier, qui favorise la sédimentation au niveau des différents paliers que constituent les étangs. »

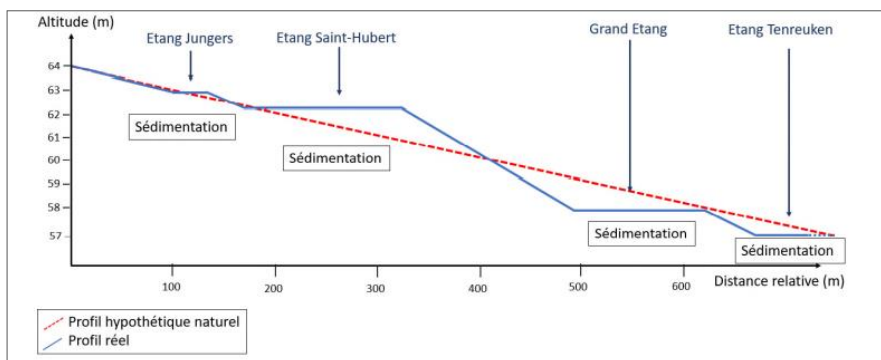


Figure 87 : Profil schématisé de la Woluwe à proximité du site (ARIES, 2017)

L'étude précise, en outre, que « l'étang Saint-Hubert, avec son fond plat bétonné, constitue ainsi un bac de sédimentation avec tous les inconvénients que cela implique (curage fréquent nécessaire, impact sur la biodiversité...). Il est préférable d'avoir un cours d'eau principal s'écoulant le long des étangs afin de limiter les débits d'alimentation et ainsi les phénomènes de sédimentation.

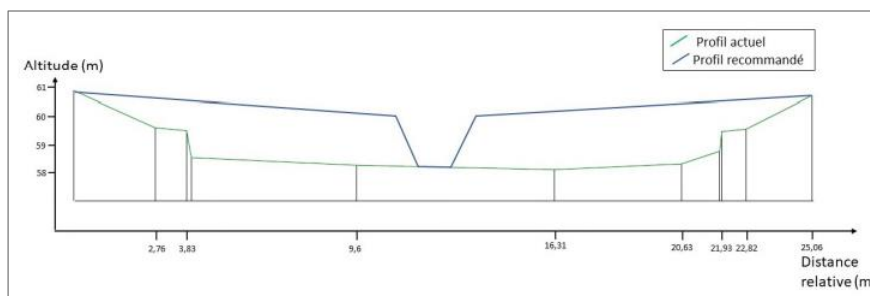


Figure 88 : Profil actuel et recommandé pour l'étang Saint-Hubert (ARIES sur profil IBGE, 2017)

Résumé de l'évolution hydrologique de la vallée – du milieu du XXe siècle à aujourd'hui

En 1953, le grand collecteur de la Woluwe est terminé, le dernier tronçon boulevard du Souverain. Cette même année, le **Collège Saint-Hubert** s'installe dans la vallée à l'angle du boulevard du Souverain et de l'avenue Charle-Albert. Il s'étend progressivement et comble l'étang pour faire un terrain de football, mais la Woluwe reste à ciel ouvert, entre les pavillons scolaires.

A l'approche de l'Expo 58, le Plan Vert du Ministère des Travaux publics prévoit d'aménager les derniers espaces sous-valorisés de la vallée. Le parc du Leybeek est dessiné par René Pechère autour d'un plan d'eau en forme de 8 tandis qu'au parc Seny, Albert Bervaes assèche l'ancien vivier, crée un nouveau petit bassin et laisse la Woluwe circuler à ciel ouvert dans son lit « historique ». Le parc Seny est inauguré tardivement en **1963**. Le Clos des Pommiers Fleuris est, quant à lui, construit **entre 1953 et 1961**, un petit quartier où la Woluwe, légèrement retracée, circule à ciel ouvert en voirie.

En 1966, en vue de la construction du siège de la compagnie d'assurances la **Royale Belge**, le cours de la Woluwe est détourné de ce terrain. Il est imposé aux architectes que le futur bâtiment ne dénature ni les étangs existants ni la hêtraie. Mais le chantier a tout de même considérablement changé l'aspect du paysage et l'implantation des bureaux a remanié le réseau hydrologique. Le grand étang est partiellement amputé et reconfiguré afin d'accueillir le bâtiment et lui offrir une perspective monumentale. L'immeuble est entouré de douves et la Woluwe est enfouie à l'exception d'un bras. Le siège de la Royale Belge est officiellement inauguré le 25 juin 1970.

En 1978, le Collège Saint-Hubert déménage de l'autre côté de l'avenue Charle-Albert dans la propriété de feu le paysagiste Jules Janlet (1880-1974).

Entre 1983 et 1985, la Royale Belge construit une importante extension sur le terrain libéré par le Collège Saint-Hubert. Le site est de nouveau remanié et une pièce d'eau est rétablie.

La Woluwe a pris la place du Leybeek tandis que ce dernier est canalisé le long du boulevard du Souverain et a complètement disparu du site. Du Sud vers le Nord, la Woluwe alimente ainsi une série d'étangs : d'abord l'étang du Leybeek, puis les petits étangs du parc privé du boulevard du Souverain n°15, les étangs du parc de la Royale Belge avant de rejoindre l'étang Ten Reuken. Entre les étangs, la rivière coule dans un pertuis mais traverse le parc Seny à ciel ouvert et le Clos des Pommiers Fleuris.

En 1999, la Royale Belge fusionne avec le groupe d'assurances AXA. Le domaine est ensuite revendu et acquis en 2000 par la société Cofinimmo. En 2018, AXA quitte le site. Deux ans plus tard, Cofinimmo revend les n°23 et 25 du boulevard du Souverain aux groupes anversois Kairos et Cores.

L'IBGE entame une remise progressive de la Woluwe à ciel ouvert et cela par les sites sur Woluwe-Saint-Lambert et Woluwe-Saint-Pierre.

Depuis **2007**, le collecteur de la Woluwe est relié à la station d'épuration de Bruxelles-Nord. Les eaux usées, mais aussi les eaux de ruissellement en provenance du sous-bassin Nord et du sous-bassin de la Woluwe sont collectées, puis épurées avant d'être rejetées à la rivière.

En 2015 une étudiante, Errembaut propose avec la complicité de Bruxelles Environnement, la remise à ciel ouvert du ruisseau sur le site de la Royale Belge par un travail paysager sur l'ancien lit du Leybeek, longeant le boulevard. Si un travail de réouverture de la Woluwe a été entrepris et surtout en aval du cours d'eau, une grande partie du réseau hydrographique est toutefois toujours enterrée dans un système d'égouttage où eaux usées se mêlent lors de fortes pluies avec les eaux de ruissellement et de petits affluents, qui se retrouvent pollués et doivent par conséquent être assainis en station d'épuration. Bien que la Woluwe soit un des cours d'eau les moins pollués de la Région. On estime en 2017 que la Woluwe est encore voûtée sur près de la moitié de son parcours bruxellois.

Le 23 mai 2019 Arrêté du Gouvernement de la RBC inscrivant sur la liste de sauvegarde comme monument la totalité de l'immeuble principal de l'ancien siège de la Royale Belge et comme site, une partie de son parc.

Une nouvelle destination du site et des permis d'urbanisme créent l'opportunité de retrouver un cours d'eau à ciel ouvert.

II. Conclusion

Les complexités de l'étude : Une documentation inégale

Les documents cartographiques permettant d'analyser le réseau hydrographique sont relativement nombreux mais pas toujours précis, en particulier dès que les eaux sont enfouies, leurs traces se perdent, les sorties d'eau ne sont pas précises, ni l'indication des pertuis au croisement de voies. Les plans anciens Ferraris, Vandermaelen, Popp, les Atlas cadastraux qui ont été réunis apportent une information relativement complète, cependant ce sont les documents techniques récents qui sont moins faciles d'accès et l'histoire récente reste à investiguer.

Les complexités de l'étude : Une toponymie fluctuante

Ces variations du réseau se compliquent par une grande confusion dans la toponymie, ou plutôt l'hydronymie. L'étang Royale Belge, aussi appelé AXA du nom de la société ayant succédé à la Royale Belge, mais 'originellement' ou anciennement Ten Reuken, est un étang sans nom aujourd'hui, Ten Reuken ayant été repris pour dénommer l'étang du parc public voisin créé lors de l'aménagement du boulevard du Souverain (cf. tableau récapitulatif p.5).

Il semble que les étangs soient honorés de noms communément utilisés et reconnus surtout lorsqu'ils sont dans l'espace public. Les étangs des domaines privés changent de nom avec leurs propriétaires.

Le Grand Etang de Boitsfort est anciennement dénommé l'Etang du Moulin. Se suivent jusqu'à Ten Reuken au XVIII^e siècle, l'étang du Château (douve, comblées fin XIX^e), l'étang de la Cure (au XX^e siècle devient, remanié, l'étang du Leybeek), l'étang de la Héronnière (dans le temps très variable dans ses formes et dispersions en diverses entités). A cet endroit de la vallée, l'étang de la Héronnière était traversé par la chaussée d'Auderghem, au XIX^e puis au XX^e siècle, la partie Est appartient à la propriété Coppens puis Morel, l'Ouest variant en un ou plusieurs bassins (étang Morel inférieur, Saint-Hubert, Jungers, ...). Ensuite vers l'aval de la vallée se trouve dès les premières cartes, l'étang Ten Reuken, prolongé par le Pinnebeek. Le Pinnebeek est aujourd'hui une mare un peu plus en amont de cette petite vallée. Au-delà de Ten Reuken, la vallée, marécageuse, ne présentait au XVII^e siècle pas d'étang pendant quelques centaines de mètres. Puis se succédaient de nombreux viviers proches du Rouge Cloître qui disparaissent au XIX^e siècle sauf l'étang du Moulin à papier (parc Seny) qui est comblé après la guerre, une nouvelle petite pièce d'eau lui succédant un peu plus loin.

La dénomination des cours d'eau est aussi variable, la Woluwe, sur l'Atlas des chemins vicinaux en 1848, est dénommée Molenbeek, la Leybeek est aussi devenue actuellement le Leybeek.

Les enseignements : Plans d'eau et cours d'eau, une reconnaissance asymétrique

L'histoire de la vallée de la Woluwe révèle que les plans d'eau ont tenu une place bien plus enviable que les cours d'eau dans l'imaginaire, la reconnaissance et la gestion de leur inscription paysagère. D'une part, les cours d'eau (Leybeek et Woluwe) sont souvent absents des représentations cartographiques, et cela même dans les périodes récentes, ce qui contribue à une certaine méconnaissance ; d'autre part, leur tracés ont été rectifiés, déviés puis enfouis dans des opérations d'assainissement après avoir été utilisés comme égout, privant les prairies parcourues d'une eau courante de qualité. Au contraire des plans d'eau, qui eux, ont été protégés et revalorisés dans le traitement paysager développé lors du percement du boulevard du Souverain. Il faut d'ailleurs noter une présence importante d'interventions signées par des paysagistes de renom.

Cohérence historique, époque de référence

La succession de modifications du réseau hydrographique de la vallée, pour les cours d'eau les détournements ou enfouissements et pour les plans d'eau, la création et suppression de viviers ou étangs durant 3 siècles, a tellement apporté de variations dans la physionomie de la vallée, qu'aucune époque de référence idéale ne se dégage pour envisager l'avenir du site étudié.



Figure 89 : La Woluwe à Woluwe Saint-Lambert, carte postale vers 1910, Fonds Belfius. Cette vue donne une idée de l'aspect de la vallée à Boitsfort jusqu'au milieu du XIXe s.

Iconographie, aspects et rôle de la vallée

Aspect d'un paysage encore rural jusqu'au milieu du XIXe siècle qui s'industrialise lentement. Comme dans la vallée du Maelbeek, les viviers sont configurés au XIIIe siècle et les cours d'eau sont conduits contre les bords de ces viviers, sans les traverser, pour un contrôle aisé des vidanges (récupération annuelle des poissons d'élevage et curage) et de leur (ré)alimentation en eau. Les moulins, profitant de la force motrice naturelle des eaux, implantés déjà au XIIIe siècle près des étangs sont un élément déterminant du développement des noyaux villageois. L'industrie du début du XIXe siècle est encore dépendante de cette force motrice, bientôt secondée puis remplacée par la machine à vapeur. Les plaines de la vallée sont des prairies où l'élevage est présent et les étangs encore des viviers productifs ou des prés marécageux, tandis qu'une gestion arboricole (de peupliers) est attestée. Les cartes postales de la fin du XIXe ou début XXe présentent la Woluwe sinueuse, étroite, aux bords herbacés et plantée de saules ou de peupliers. Une photo de la fin du XIXe siècle témoigne de la canalisation du cours d'eau dans la rue Middelbourg. Un aspect rarement documenté qui montre un paysage urbain peu habituel pour Bruxelles.

Avec la création du boulevard du Souverain et le plan paysager orchestré par Léopold II et Victor Besme, la fonction économique de la vallée bascule complètement, les entreprises sont délogées par le plan d'expropriation (Distillerie Ten Reuken, Teinturerie Seny) et la fonction récréative des sites naturels prédomine, parcs privés de châteaux, maisons de campagne ou parc publics. De grands paysagistes interviennent (Fuchs, Vander Swaelmen, Buyssens, Janlet, Pechère, Bervaes, Delogne et Rebold...) pour nous livrer un patrimoine d'espaces verts magnifiant les étangs mais ayant laissé disparaître les cours d'eau.

Le parc du site de la Royale Belge aménagé en 1970 est l'un des plus artificialisés, malgré le respect de la hêtraie et du plan d'eau (bassins en dur, canalisation du cours d'eau, importantes infrastructures en sous-sol, larges voies d'accès), mais il impose un design soigné à l'échelle du monument qu'il valorise.

III. Réflexions pour la remise de la Woluwe à ciel ouvert

Remise à ciel ouvert : Cohérence à l'échelle de la vallée, cohérence du site protégé

Le programme de remise à ciel ouvert trouve sa cohérence environnementale à l'échelle de la vallée par un travail entamé dans les années 2000 qui a permis de rétablir dans un cadre naturel la moitié du parcours de la Woluwe sur le territoire de la Région. Etant donné qu'une partie du cours d'eau restera en pertuis pour traverser les espaces viaires et le tissu bâti dense, cela donne de l'importance aux derniers espaces disponibles pour poursuivre la tâche.

La question qui se pose précisément sur le site de la Royale Belge est plus complexe, elle concerne la cohérence patrimoniale à l'échelle d'une propriété particulière et est un cas d'exception.

Le site a non seulement une valeur d'exemple emblématique d'une typologie spécifique, mais il est également d'une rare qualité. Ce patrimoine est protégé en raison de son caractère innovant liant l'expression architecturale d'avant-garde d'un immeuble à celle de son cadre environnant dans une œuvre d'art totale, monumentale, audacieuse sur le plan esthétique et technique. L'ensemble exprime une puissance entrepreneuriale caractéristique de son époque et en est le témoin des transformations économiques, urbanistiques et sociales.

Le défi de ce projet est donc d'arriver à intégrer la remise à ciel ouvert du cours d'eau sans déformer la qualité architecturale du site.

Les avantages de la remise à ciel ouvert des cours d'eau

La sensibilité actuelle croissante pour la prise en compte des facteurs environnementaux et une meilleure intégration de la nature en ville a amené à considérer les multiples avantages que les cours d'eau apportent au milieu urbain : environnementaux, esthétiques, économiques, culturels et symboliques. Ces considérations sont à relier avec les différentes crises que nous connaissons (climatique, de biodiversité, de sens) et les enjeux associés au site de la vallée. La qualité actuelle du site ne nécessite pas les mêmes exigences de transformation environnementale qu'un site urbain dense, l'enjeu ici n'est ni celui de corriger un îlot de chaleur ni un manque d'ouverture au public. Le cours d'eau à recréer n'a pas un grand débit, sa fonction de régulation est relative. Cependant les objectifs de restauration du cycle naturel et du bon état sanitaire des cours d'eau, contenus dans la Directive cadre Eau et le Plan Nature, s'appliquent lors d'une remise à ciel ouvert, celle-ci entraînant des retombées positives sur l'ensemble du site et sa maintenance. La restauration de berges et d'un lit naturel permet plusieurs avantages :

- améliorer la qualité de l'eau, grâce aux capacités phyto-épuratrices de certaines plantes et permettre notamment de lutter contre la prolifération d'algues bleues de plus en plus présentes dans les étangs de ce bassin versant ;
- augmenter la biodiversité en apportant de nouveaux supports et abris pour la reproduction des espèces piscicoles et de la faune aquatique en général, ainsi que de nouvelles aires de nidification pour l'avifaune ;
- améliorer le rôle de corridor écologique du maillage bleu ;
- valoriser la continuité du cours d'eau tout au long de la succession des espaces verts exceptionnellement préservés le long du boulevard du Souverain (parc et étangs du Leybeek, étang Saint-Hubert, parc et étang Ten Reuken, parc Senny, clos des Pommiers Fleuris) ;
- apporter une lecture historique et pédagogique de la vallée au profit des habitants et usagers.

La revalorisation de la Woluwe est aussi une question de légitimité.

Dans une nouvelle approche de la valeur culturelle du paysage urbain, on ne peut nier l'importance de restaurer la présence, la visibilité des cours d'eau, et en particulier lorsqu'ils ont eu, comme la Woluwe, un rôle prépondérant dans l'histoire de l'installation du peuplement sur le territoire. C'est ce qui se

présente dans ce cas-ci, car c'est grâce aux multiples fonctions économiques, protectrices et nourricières de la Woluwe que s'est établie la Vénérerie et la communauté villageoise de Boitsfort. En d'autres termes, il semble logique de ne pas exclure dans l'évolution du site des strates historiques qui ont un apport environnemental et permettent de contribuer à accroître la résilience des lieux.

Place et rôle du cours d'eau

La Woluwe dans cette échelle monumentale du parc a été gommée, mais elle n'a pas complètement disparu et elle joue encore un rôle, tout en étant invisible : souterraine, elle alimente les différents plans d'eau. Cependant, en étant canalisée elle ne peut jouer qu'une partie de son rôle écologique.

L'étude d'incidences environnementales d'ARIES met en avant, pour la maintenance des étangs de la vallée, le rôle régulateur de l'eau courante apportée par les cours d'eau (lorsqu'ils sont propres et à ciel ouvert) « disposés à faible distance de leurs rives ». « Quant à l'entretien des étangs et la séparation des cours d'eau sur le plan écologique, il est préférable d'avoir un cours d'eau principal s'écoulant le long des étangs afin de limiter les débits d'alimentation et ainsi les phénomènes de sédimentation. »

Une disposition qui est d'ailleurs une pratique historique, remontant aux premiers travaux d'aménagements de la vallée permettant de gérer et contrôler l'alimentation en eau des viviers, cela explique l'emplacement de la Woluwe longeant le bord l'étang Ten Reuken ou encore celui de l'étang de la Cure. Une même configuration historique se situait aux étangs d'Ixelles, lorsque les viviers furent créés par les abbesses de l'abbaye de la Cambre. Le courant redirigé lorsque nécessaire dans les bassins, régénère et oxygène l'eau qui serait sinon stagnante, en améliore ainsi la qualité et la viabilité pour la faune et la flore et ralentit l'accumulation des sédiments. Ce qui se répercute sur les coûts de gestion.

Rétablir la fonction d'eau courante n'aura peut-être pas un impact environnemental important, vu les dimensions respectives des bassins et la quantité du débit présumé du cours d'eau, mais cet impact sera positif et contribuera à réduire les difficultés d'entretien des bassins, améliorer la qualité de l'eau et le développement de la biodiversité. Un récent rapport de Bruxelles Environnement établit que la qualité des eaux de la Woluwe est meilleure que celle des autres cours d'eau Bruxellois, notamment car elles proviennent directement de la Forêt de Soignes et n'ont que peu d'affluents, mais que cette qualité n'est cependant pas optimale. Les efforts réalisés pour la mise à ciel ouvert de la Woluwe plus en aval (sur les 2 Woluwe) depuis le début des années 2000 et renforcés depuis 2016, ont été évalués. Il en ressort que la qualité végétale des berges est un facteur déterminant.

Sortir le cours d'eau du collecteur c'est aussi rendre plus aisé le contrôle de sa qualité et réduire le risque de pollution lors des périodes de fortes pluies, périodes qui sont amenées à se reproduire de plus en plus souvent.

Serait-il possible de réintroduire un élément dans ce site paysager, protégé qui n'ait pas été considéré lors de sa conception ? Comment serait-il introduit, quel impact pourrait-il avoir ? L'hypothèse de la remise à ciel ouvert de la Woluwe est aujourd'hui confrontée à une nouvelle contrainte, celle de ne pas interférer ou créer une perte de qualité avec le projet paysager.

La sensibilité à l'environnement et au respect de la nature à l'époque de la conception de la Royale Belge et son parc, dans les années fin '60 début '70, s'exprime alors d'une part par l'imposition de l'administration de respecter les aspects visibles du site et en particulier la canopée, et d'autre part par le fait que les architectes du bâtiment se soient associés à un duo de paysagistes.

Le contexte architectural est celui de grands projets modernistes avec des moyens techniques permettant des réalisations de plus en plus grandes et audacieuses, la confiance dans les structures dures, en béton, acier, est totale. L'artificialisation des bassins est évidente alors.

La motivation de la protection met en avant-plan la valeur architecturale et ne donne au parc qu'un rôle de faire valoir, ce qui est probablement réducteur.

Dans l'esprit de la conception, comme le fait apparaître l'entretien de Carlo Chapelle avec le paysagiste Claude Rebold (LELOUTRE G, LIONNEZ H, 2017), deux éléments sont à considérer.

D'une part le caractère « fort » du projet paysager aidé par le contexte local, un large plan d'eau et un front forestier d'arbres à maturité, une plaine, dégagée de détails.

D'autre part, la considération que la nature « reprendra ses droits » dans l'avenir, une évidence pour le paysagiste, étant le concepteur d'un cadre vivant qui se développe, croît ou se transforme.

Cependant un certain nombre d'éléments et de données sont encore imprécis ou manquants pour s'engager dans un raisonnement, le parc n'étant plus dans son état d'origine, le chantier en cours ayant modifié les abords et le projet futur n'étant pas connu. Nous n'avons pas non plus suffisamment d'informations sur les motivations et les intentions des paysagistes pour évaluer les potentiels conflits esthétiques.

Différentes hypothèses ou aspects de ré-implantation de la Woluwe seraient à étudier, en fonction de la faisabilité technique, de l'authenticité des lieux, des bénéfices environnementaux, culturels et économiques et de l'impact acceptable sur le site. D'un point de vue technique, à quelle profondeur se trouve la Woluwe sur le site et quelle est la marge de manœuvre pour modifier cette donnée ? Si l'on se réfère aux dimensions et aspects « naturels » anciens du cours d'eau, il s'agit de recréer un petit fossé de largeur similaire à celui du bras mort restant sur le site (largeur +/- 1,50 m ?) avec un tirant d'eau relativement peu profond (dimensions cf doc, distillerie Ten Reuken, 1873, p. ?19). Cela donne un élément discret qui se fond dans le tapis de prairie ou de pelouse, mais cette discrétion est à la fois un atout et un inconvénient pour l'intégrer dans le paysage monumental de la Royale Belge.

La diversité d'aspects que la Woluwe a pris dans son cours boisfortois, permet peut être de s'écarter de cette configuration « naturelle » pour s'adapter à une formulation plus architecturée du site.

Note. De multiples directives internationales sont venues rappeler le rôle qualitatif des cours d'eau en milieu urbain et plaident pour leur restauration, comme c'est le cas de l'Unesco, dans ses recommandations concernant le paysage urbain historique.

Recommandation de l'Unesco concernant le paysage urbain historique (2011):

--> Dans le cadre des changements climatiques, des risques croissants de catastrophes naturelles en raison des changements climatiques de la croissance démographique, les conditions depuis l'adoption des précédentes conventions ont changé

--> Il faut opérer le "passage d'une optique privilégiant les monuments à une vision plus large" et la nécessité de mieux inscrire les stratégies de conservation du patrimoine urbain dans les objectifs plus larges du Développement durable »

--> Proposition d'appliquer une approche fondée sur le paysage pour identifier, conserver et gérer les territoires historiques dans leur cadre urbain plus large

Définition: "Le paysage urbain historique s'entend du territoire urbain conçu comme la résultante d'une stratification historique de valeurs et d'attributs culturels et naturels, dépassant les notions de «centre historique» ou d'«ensemble historique» pour inclure le contexte urbain plus large ainsi que son environnement géographique.

Ce contexte plus large comprend notamment la topographie, la géomorphologie, l'hydrologie et les caractéristiques naturelles du site ; son environnement bâti, tant historique que contemporain ; ses infrastructures de surface et souterraines ; ses espaces verts et ses jardins ; ses plans d'occupation des sols et son organisation de l'espace ; les perceptions et les relations visuelles ; et tous les autres éléments constitutifs de la structure urbaine. Il englobe également les pratiques et valeurs sociales et culturelles, les processus économiques et les dimensions immatérielles du patrimoine en tant que vecteur de diversité et d'identité.

"L'approche centrée sur le paysage urbain historique vise à préserver la qualité de l'environnement humain et à renforcer l'utilisation productive et durable des espaces urbains, tout en reconnaissant leur caractère dynamique et en s'attachant à promouvoir la diversité sociale et fonctionnelle. Elle intègre les objectifs de la conservation du patrimoine urbain à ceux du développement socioéconomique. Elle repose sur une relation équilibrée et durable entre l'environnement urbain et le cadre naturel, entre les besoins des générations présentes et futures et l'héritage du passé."

Bibliographie

ARIES CONSULTANTS, Études d'incidences relatives au projet de démolition partielle d'un bâtiment de bureaux et reconstruction de 4 bâtiments de logements boulevard du Souverain 23 à Watermael-Boitsfort (vol. I, 569p. et Vol. II, 458p.), Demandeur COFINIMMO, mai 2018.

ASSOCIATION DE COORDINATION POUR LES PROBLÈMES DE L'EAU, BUREAU SPÉCIAL D'ÉTUDES DU BRABANT ASBL, SOCIÉTÉ INTERCOMMUNALE POUR L'ASSAINISSEMENT DE LA VALLÉE DU MAELBEEK, SOCIÉTÉ INTERCOMMUNALE POUR L'ASSAINISSEMENT DE LA VALLÉE DU MOLENBEEK ET DU PONTBEEK, SOCIÉTÉ INTERCOMMUNALE POUR LE DÉTOURNEMENT ET LE VOÛTEMENT DE LA SENNE DANS L'AGGLOMÉRATION BRUXELLOISE, SOCIÉTÉ INTERCOMMUNALE POUR L'ASSAINISSEMENT ET L'AMÉNAGEMENT DE LA VALLÉE DE LA WOLUWE, *Assainissement des Eaux : la structure intercommunale des grandes vallées de Bruxelles et ses abords*, Bruxelles, Imprimerie Van Muysewinkel, 1983, 93p.

BIBLIOTHÈQUE ROYALE DE BELGIQUE, BRACKE Wouter, FERRARIS Joseph-Johann-Franz, *Le grand atlas de Ferraris : le premier atlas de la Belgique : 1777 : Carte de Cabinet des Pays-Bas autrichiens et de la Principauté de Liège*, Bruxelles, Racine, 2009, 608p.

BRUXELLES ENVIRONNEMENT, *Plan de Gestion de la Forêt de Soignes*, vol. 1, Bruxelles, chez l'auteur, 2019, 843p.

CABUY Yves, DEMETER Stéphane, Atlas du sous-sol archéologique de la Région de Bruxelles, 9. Watermael-Boitsfort Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale, Musées royaux d'Art et d'Histoire, Bruxelles, 1994. Vol 1. 97p., Vol 2-cartes.

CEUPPENS, Henri, Le château Morel et son parc, in "*Chroniques de Watermael-Boitsfort*" n°47 (juin 2019), pp.10-17.

CHAPELLE Carlo R., MA² - METZGER ET ASSOCIÉS ARCHITECTURE (dir.), *Notes pour le projet d'une étude historique du siège social de la Royale Belge, société d'assurances (1967-1970). Boulevard du Souverain 25 à Bruxelles*, Bruxelles, chez l'auteur, 2013, 57p (de 15-72).

CHAPELLE Carlo R., MA² - METZGER ET ASSOCIÉS ARCHITECTURE (dir.), *Quelques notes concernant l'extension "Saint-Hubert" de l'ancien siège social de la Royale Belge, société d'assurances. Boulevard du Souverain 23 à Watermael-Boitsfort*, Bruxelles, chez l'auteur, 2014, 22p.

CHARLIER Jacques, *Watermael-Boitsfort en cartes postales anciennes*, 4e éd., Zaltbommel, Europese Bibliotheek, 1978 (s.d.), 120p.

COÖRDINATIE ZENNE - COORDINATION SENNE ASBL, *Aux sources de la Woluwe à Watermael-Boitsfort*, coll. *En quête de nos cours d'eau*, Bruxelles, chez l'auteur, 2018, 1 dépl., disponible à l'adresse : https://www.gs-esf.be/downloads/topoguides/2018_Woluwe-bronnen-sources_NL.pdf

COÖRDINATIE ZENNE - COORDINATION SENNE ASBL, *En quête de notre rivière, la Woluwe, parc, rivière et étangs*, coll. *TOPO-Guide*, Bruxelles, chez l'auteur, 2006, 1 dépl., disponible à l'adresse : https://www.gs-esf.be/downloads/topoguides/Woluwe04_FR_LOW_A4.pdf

DE BARDZKI-GRANON Anne, Le Coin du Balai, un quartier entre eaux et forêt, in : *Bruxelles Patrimoine* n°23-24, pp.. 32-43.

DE BEULE, Michel et DESSOUROUX, Christian (coord) –Bruxelles, ses bureaux, ses employés. Numéro spécial de l'observatoire des bureaux, RBC, Bruxelles, 2009, 256p.

DEGRYSE Joseph, *Evocation des paysagistes belges et de leurs œuvres du 19^e siècle à l'aube du 21^e siècle*. In : *Conversations paysagères 2004 – Métiers du Paysage* -13 octobre 2004, Gembloux, pp8-18.

DELHAYE Willy, VAN MOL Jean-Jacques, *Les abords de la rue de l'Hospice : genèse d'un noyau villageois*, coll. *Histoire des quartiers*, vol. 8, Bruxelles, Histoire et sciences à Watermael-Boitsfort, HISCIWAB 2016, 239p.

DELHAYE Willy, "Du hameau et de la distillerie à la Société AXA" in "Chroniques de Watermael-Boitsfort" n°47 (juin 2019), pp. 2-9

DELAUNOIS Jean-Marie, *Watermael-Boitsfort*, 2e éd., coll. *Guides des communes de la région bruxelloise*, vol. 22, Bruxelles, CFC éditions, 2008 (1998), 117p.

DEMEY Thierry, *Bruxelles en vert : Le guide des jardins publics - Molenbeek - Senne - Maelbeek - Woluwe*, 2e éd., Bruxelles, Badeaux, 2010 (2003), 576p.

DE PAEPE Jan, SERVICE CULTURE DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE DE WATERMAEL-BOITSFORT (dir.), *Boitsfort, un village à l'orée de la Forêt de Soignes*, coll. *Watermael-Boitsfort : ma découverte*, Bruxelles, Administration communale de Watermael-Boitsfort, 1999, 32 p.

DE ROOSE Fabien, *Bruxelles vues par les peintres : Auderghem, Saint-Josse-ten-Noode, Schaerbeek, Watermael-Boitsfort, Woluwé-Saint-Pierre, Woluwé-Saint-Lambert*, vol. 2, Bruxelles, Racine, 2011, 175 p.

DOBOIS Ryb. A., PIERRON Sander, *La vallée de la Woluwe. Huit bois gravés*, Bruxelles, s.n., s.d., 6 f., 8 pl.

DRESSE Oscar, "Watermael-Boitsfort: Esquisse historique" in: *Le Folklore Brabançon, Organe du Service de Recherches Historiques et Folkloriques de la Province de Brabant*, n°143 (1959), pp. 359-398.

DRUART L., *L'Épuration des eaux résiduaires : Exposé d'un nouveau projet pour l'agglomération bruxelloise par l'épandage et le système biologique et pour l'assainissement de la Senne et de la Woluwe*, Bruxelles, G Meert & Cie, 1909, 43p.

DUVIGNEAUD Paul, TANGHE Martin, *Étude phyto-écologique de la vallée de la Woluwe dans la Région bruxelloise comme base de son aménagement*, coll. *Bulletin de la Société Royale Belge de Géographie*, vol. 1, Bruxelles, Jardin Expérimental Jean Massart, 1978, 32 p.

FRANCIS Jean, *La chanson des rues de Watermael-Boitsfort*, Bruxelles, Louis Musin, 1978, 140 p.

GEERINCK Daniel, VERHAEGHE Patrick, *Les végétaux ligneux des parcs de la vallée de la Woluwe de Watermael-Boitsfort à Auderghem*, 2^e éd, Bruxelles, Tournesol-Zonnebloem, 1995, 50 p.

HAVELANGE Pierre., PUTTEMANS Pierre, *Vallée de la Woluwe : Plan directeur de la Vallée de la Woluwe*, Bruxelles, chez l'auteur, s.d, 1 dépl.

HERREMBAULT Geneviève, Remise à ciel ouvert des cours d'eau urbains. Analyse thématique et contextuelle du projet de fin d'étude de Geneviève Errembault. Haute Ecole Lucia De Brouckère – Enseignement Supérieur de Catégorie Agronomique. Travail de fin d'études présenté en vue de l'obtention du titre de bachelier en Architecture des jardins et du paysage. Année académique 2016-2017.pp

HILSON Joseph, "La Vallée de la Woluwe" in *Le Folklore Brabançon : Organe du Service de Recherches Historiques et Folkloriques de la Province de Brabant*, n° 150 (juin 1961), pp. 241-282.

HUTS Jean-Pierre, "Quartiers de Watermael-Boitsfort" in *Chroniques de Watermael-Boitsfort*, n° 18 (2000), p. 11-12

HUTS Jean-Pierre (dir.), VAN MOL Jean-Jacques (dir.), *La Maison communale de Boitsfort et ses abords : une évocation historique et iconographique*, coll. *Histoire des quartiers*, vol. 4, Bruxelles, Histoire et sciences à Watermael-Boitsfort, 2011, 160 p.

INSTITUT BRUXELLOIS POUR LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT, *La vallée de la Woluwe*, chez l'auteur, 2002, 20p.

LEFEBVRE Alain, "Claude Rebol : l'architecte des jardins" in *JV Magazine*, n° 12 (2009)

LELOUTRE Géry, LIONNEZ Hubert, "Façonner la lisière de la forêt avec l'architecture corporative : Royale Belge, Glaverbel et CBR à Watermael-Boitsfort" in *Bruxelles Patrimoines*, n° 23-24 (2017), p. 130-149.

LEMAIRE C, *La Royale Belge*, Plaquette réalisée avec la collaboration de Mme C. Lemaire, Attachée scientifique à la Bibliothèque Royale et de M. J. Keymolen, Directeur artistique chez Vanypeco, 149, av. Louise - 1050 Bxl, s.d.

LES AMIS DU MUSÉE ARTISTIQUE ET FOLKLORIQUE DE WATERMAEL-BOITSFORT, *Watermael-Boitsfort. Son Histoire. Son Folklore. La Forêt de Soignes.*, Bruxelles, chez l'auteur, 1951, 23p.

L. M. *Nouveau siège social de la Royale Belge à Watermael-Boitsfort (Bruxelles)* - Architectes Pierre Dufau et René Stapels. In : *Technique des travaux*, 329 ; mai-juin 1970, pp. 128-136.

NEVENS Roger, "Essai d'inventaire des estaminets de Boitsfort avant 1950" in "*Chroniques de Watermael-Boitsfort*" n° 16 (1999), p. 11-16

NEVENS Roger, "Le hameau de Tenreuken sous Watermael-Boitsfort " ; in "*Chroniques de Watermael-Boitsfort*" n° 15, Spécial Tenreuken, (septembre 1999), pp. 2-39

NEVENS Roger, Inventaire de l'équipement de la distillerie et dépendances, extrait des actes notariaux de 1838 et 1841; in "*Chroniques de Watermael-Boitsfort*" n° 15, Spécial Tenreuken, (septembre 1999), pp. 40-42

NEVENS Roger, "Le pont de fer de la Royale Belge " ; in "*Chroniques de Watermael-Boitsfort*" n°15, Spécial Tenreuken, (septembre 1999), p.43

NEVENS Roger, *Les bornes du Boulevard du Souverain* in "*Chroniques de Watermael-Boitsfort*", n°23 (2001), p. 2-3

NEVENS Roger, *Le moulin de Boitsfort au 19e siècle* in "*Chroniques de Watermael-Boitsfort*" n°23 (2001), p. 4-6

NICOLAS, Michel, *La création du collège Saint-Hubert : de la fondation (1953) à l'indépendance (1962)*, in "Collège Saint-Hubert – 50 ans - 1953-2003", pp.6-14.

NOTERMAN Jacques A.M, *Watermael-Boitsfort : album souvenir*, (collection de cartes postales, Alain Wiard) Bruxelles, Arobase, 2000, 112 p.

PIERRON Sander, *Histoire illustrée de la Forêt de Soignes*, coll. *Grande Encyclopédie Brabançonne*, vol. 18, Bruxelles, La Pensée Belge, 1925

RANIERI, Liane, Léopold II urbaniste. Hayez, 1973, 396p.

ROYALE BELGE, *Royale Belge : inauguration du siège social*, Bruxelles, Royale Belge Group, 1970, 30p.

VANDE PUTTE Guy, VANDERBORGHT André, *Watermael entre Boitsfort et Auderghem : Exposition historique*, Bruxelles, Collège Saint-Hubert, 1978, 151p.

VANDE PUTTE Guy, *L'exposition « un collège, un environnement »*, in "Collège Saint-Hubert – 50 ans - 1953-2003", pp.39-43.

VANDERMOTTEN Christian, *Itinéraire du présent et des traces du passé d'une commune résidentielle bruxelloise : 16 km à travers Watermael-Boitsfort*, coll. *Hommes et Paysages*, vol. 11, Société Royale Belge de Géographie, 1990, 52p.

VILLEIRS Marc, *La Vallée de la Woluwe*, coll. *Bruxelles, ville d'art et d'histoire*, vol.18, Bruxelles, Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale - Service des monuments et sites, 1995, 32p.

WAUTERS Alphonse, *Histoire des environs de Bruxelles ou description historiques des localités qui formaient autrefois l'ammanie de cette ville*, vol. 9A, 2e éd., Bruxelles, Culture et civilisation, 1973 (1855), 272p.

ANNEXES

1. Table des illustrations

1.1. Figures

Figure 1 : Carte de la forêt de Soignes, 1659 (extrait - KBR en ligne) //	8
Figure 2 : J-B. Collaert, gravure d'après Hans Bol, les étangs de Boitsfort et la chaussée de la Hulpe XVIe s. (KBR Cab. Est)	9
Figure 3 : Le moulin en bord du Grand étang de Boitsfort, A. De Bruyn (ex ; Atlas du sous-sol de Watermael-Boitsfort)	10
Figure 4 : Le moulin, dessin attribué à Jacques d'Artois, milieu XVIIe, KBR Cabinet des estampes.	10
Figure 5 : Vue du château de Boitsfort dessin de Derons (In : BXL Patrimoine n°21, O. De Bruyn, Le Coin du Balai)	11
Figure 6 : Carte de la paroisse de Watermael dressée en 1782, extrait. AGR cartes et plans manuscrits, 2401)	11
Figure 7 : Le grand étang du château et les dépendances de la Venerie ducale au XVIIIe s. (AGR C&Plans man. 2994)	12
Figure 8 : Une interprétation de la maison du chapelain figurant sur ce plan a été faite et publiée dans un article : Joseph Hilson, La vallée de la Woluwe, in : Le Folklore Brabançon, n° 150, juin 1961.	12
Figure 9 : FERRARIS Joseph-Johann-Franz, Carte de Cabinet des Pays-Bas levée à l'initiative du comte de Ferraris 1:11520, sl. sn. 1771-1778. Détail de la vallée de la Woluwe entre le Grand étang de Boitsfort et le prieuré du Rouge Cloître.	13
Figure 10 : Zoom sur Boitsfort, FERRARIS Joseph-Johann-Franz, Carte de Cabinet des Pays-Bas levée à l'initiative du comte de Ferraris 1:11520, sl. sn. 1771-1778.	14
Figure 11 : Zoom sur les étangs, FERRARIS Joseph-Johann-Franz, Carte de Cabinet des Pays-Bas levée à l'initiative du comte de Ferraris 1:11520, sl. sn. 1771-1778.	15
Figure 12 : Vue de l'étang Ten Reuken et de la Distillerie L'Espérance, vers 1990. Carte postale. A gauche l'usine, 1er bâtiment édifié en 1832, à droite les 6 petites maisons ouvrières construites en 1867 par Désiré Hainaut.	16
Figure 13 : 1838 E. CAREZ, <i>Plan joint au rapport de Monsieur Lucq tendant à pouvoir augmenter la retenue des eaux de son usine. Prairie et étang à Mr Lucq, fabrique à Mr Lucq et élévation de la vanne de décharge à construire au point B, fait et dressé en triple expédition par le conducteur des ponts et chaussées chargé du service des usines le 10 décembre 1838. échelle de 1 pour 1000 pour le plan (...).</i> AGR	17
Figure 14 : 1855 Plan dressé à l'occasion d'une demande introduite à la députation permanente pour l'installation de la machine à vapeur	19
Figure 15 : 1847 E. CAREZ, ingénieur, Plan de la distillerie de M Vandendaelen et profils de l'étang (...) joint au rapport (...) sur la plainte du Sieur Vanderschilde, au sujet des dégâts causés à sa propriété par suite de la hauteur des eaux de l'étang Ten Reuken Vijver sous Watermael Boitsfort. On y lit aussi les indications chemin vicinal pavé et le pré de M Vanderschilde, situé en amont de l'étang.	20
Figure 16 : 1873 Distillerie Ten Reuken Hainaut frère et sœur. Pont à construire sur la Woluwe. Coupe de la Woluwe. Pont à construire sur le ruisseau dit Leybeek.	21
Figure 17 : Plan du géomètre Ed. De Vleeschouwer en 1873, figurant : 1. Entrées de l'eau 2. Prise d'eau alimentant la roue hydraulique 3. Décharge de l'étang et clou de jauge	21
Figure 18 - Atlas des cours d'eau 1885 – AGR	22

Figure 19 : Carte topographique des environs de Bruxelles (...) Ch. Van der Straeten, 1848 (Et. Géographique de Bruxelles Ph. Vandermaelen)	23
Figure 20 : 1877 Nouveau plan hypsométrique de la ville de Bruxelles, la vallée n'a pas beaucoup changé depuis 1848	24
Figure 21 : Le château Morel vers 1900 et son parc, cartes postales, fonds Belfius	24
Figure 22 : Tracé approximatif de la Galerie d'infiltration... (extrait du plan figurant les étangs de Boitsfort) AVB 1870	25
Figure 23 : Jules Buysens, Plan du parc du Domaine de la Héronnière. Maumené, A. Le château de la Héronnière (...) in : La Vie à la campagne, X, 124, 15 nov 1911. Bibl. Pechère (DeBruyn, O. et Fondu B., Un autre art de construire. Le paysagisme et le génie rural ; Bruxelles Patrimoine n°3-4. Sept 2012	26
Figure 24 : Plan d'égouttage de la rue de l'Hospice (communal) dressé par Felix Sterckx, géomètre communal, 1894.....	28
Figure 25 : 1896 : Projet de redressement du ruisseau dit la Woluwe et du revoûtement dans l'axe des rues Woluwe et Middelbourg à Boitsfort. Tracés de la Leybeek et la Woluwe, avant le percement du boulevard du Souverain.	28
Figure 26 : F. Sterckx, Plan de détail du redressement de la Woluwe entre la rue de la Villa et les abords de Ten Reuken. 1896.....	29
Figure 27 : Boitsfort avant le tracé du boulevard du Souverain	29
Figure 28 : Le boulevard du Souverain vers 1910 vu depuis la maison Communale, carte postale ancienne, fonds Belfius	30
Figure 29 : Le parc du Jagersveld et la rue Middelbourg vers 1910. Carte postale fonds Belfius.....	31
Figure 30 : Plan de 1906 figurant la création du boulevard du Souverain et les nouveaux étangs (partie)	32
Figure 31 : le boulevard du Souverain, peu après son inauguration. Carte postale, fonds Belfius.	33
Figure 32 : Etang de « Tenreuken » (vers 1950 ?).....	33
Figure 33 : Carte de la forêt de Soignes Stevens, 1916, Espace Mémoire. E. Patesson Forêt de Soignes ..	34
Figure 34 : Carte routière dressée par le Touring Club de Belgique, exécutée à l'établissement cartographique, avril 1919	34
Figure 35 : Étang de la Place, Carte postale de 1920 (Espace Mémoire de Watermael-Boitsfort, Coll. Van Eetvelde).....	35
Figure 36 : Extrait du plan général de la commune datant de 1951 (source: HISCIWAB, 2016. Les abords de la rue de l'Hospice à Boitsfort. Genèse d'un noyau villageois, p.81)	36
Figure 37 : Étang des Écoles en 1953, Orthophotoplan (BruGIS)	36
Figure 38 : Étang du Leybeek en 1961, orthophotoplan (BruGIS).....	36
Figure 39 : Avant la création du parc Seny en 1953, Orthophotoplan BruGIS).....	37
Figure 40 : Parc Seny en 1961, Orthophotoplan (BruGIS)	37
Figure 41 : Avant la création du Clos des Pommiers Fleuris en 1953, orthophotoplan (BruGIS)	38
Figure 42: Clos des Pommiers Fleuris en 1961, orthophotoplan (BruGIS)	38
Figure 43 : Réseau hydrographique bruxellois (source : Bruxelles Environnement)	40
Figure 44 : Parachèvement d'une partie du voûtement de la Woluwe en 1953, (source : ASSOCIATION DE COORD., et. al., 1983 : 42).....	41
Figure 45 : Vallée de la Woluwe à Boitsfort, le long du boulevard du Souverain, les étangs sont plus nombreux qu'au siècle précédent (source & année : 1958)	43
Figure 46 : Atlas des cours d'eau, 1956 Ten Reuken.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 47 : plan du détournement de la Woluwe en prévision de la construction de la Royale Belge	47
Figure 48 : Vue aérienne du site avant construction en 1961 (BruGIS)	48
Figure 49 : Vue aérienne du site en 1971 (BruGIS)	49
Figure 50 : Vue aérienne du site en 1985 (BruGIS)	50

<i>Figure 51 : Plan pour l'extension de la Royale Belge, 1983-1985</i>	50
<i>Figure 52 : Le parc à son origine – situation de référence (source : Eole)</i>	50
Figure 53 : Hydrographie actuelle autour du site, octobre 2021 (BruGIS).....	51
Figure 54 : Vue aérienne du site en 2020 (BruGIS)	52
Figure 55 : Carte 1904 (Cartesius.be)	53
Figure 56 : Espace Mémoire carte routière Forêt Soignes De Boeck, 1908	53
Figure 57 : Espace Mémoire Carte forêt Soignes, Stevens 1916.....	53
Figure 58 : E. Patesson ; Forêt de Soignes, Carte routière dressée par le Touring Club de Belgique, exécutée à l'établissement cartographique, avril 1919	53
<i>Figure 59 : Situation hydrologique passée (carte topographique, 1939)</i>	54
Figure 60 : Site en 1944 (orthophotoplan, BruGIS)	54
Figure 61 : Site en 1953 (orthophotoplan, BruGIS)	55
<i>Figure 62 : Situation hydrologique passée (carte topographique de Belgique, 1958)</i>	55
Figure 63 : Étang de la Héronnière en 1953 (ou Hulin) (orthophotoplan, BruGIS)	55
<i>Figure 64 : Site en 1961 (orthophotoplan, BruGIS)</i>	55
Figure 65 : Zoom sur l'étang Hulin en 1961	55
<i>Figure 66 : Plan de masse et d'implantation du siège social du Souverain 25 (Dufau & Stapels, 1966, dans EIE "Souverain 23", vol. I, p.359)</i>	56
<i>Figure 67 : Situation hydrologique passée (carte topographique de Belgique, 1969)</i>	56
Figure 68 : Site en 1971 (orthophotoplan, BruGIS)	56
Figure 69 : Site en 1977 (orthophotoplan, BruGIS)	56
Figure 70 : Tracé de la Woluwe historique et modifié dans le cadre de la construction du bâtiment Saint-Hubert (Dufau, Stapels & Dacbert, 1982, dans EIE « Souverain 23 », vol. I, p.360).....	57
<i>Figure 71 : Plan pour l'extension de la Royale Belge, 1983-1985</i>	57
Figure 72 : Site en 1987 (orthophotoplan, BruGIS)	57
Figure 73 : Site en 1996 (orthophotoplan, BruGIS)	57
Figure 74 : Hydronymie des lieux (Bruxelles Environnement, 2012, dans ARIES, EIE Souverain 23, 2018).....	57
Figure 75 : Assainissement des eaux usées en Région de Bruxelles-Capitale : bassins techniques et stations d'épuration, Bruxelles Environnement, 2014.....	58
Figure 76 : Schéma du voûtement de la Woluwe : canalisation comprenant au niveau supérieur, la Woluwe, et au niveau inférieur, le collecteur (source : PGE 2016-2021, Bruxelles Environnement et Tractebel)	59
Figure 77 : Réseau hydraulique du site de la Royale Belge en 2020 (Eole paysagiste).....	60
Figure 78 : Profil schématique de la Woluwe à proximité du site (ARIES, 2017)	60
Figure 79 : Profil actuel et recommandé pour l'étang Saint-Hubert (ARIES sur profil IBGE, 2017)	60
Figure 80 : La Woluwe à Woluwe Saint-Lambert, carte postale vers 1910, Fonds Belfius.	63

1.2. Photos

Photo 1 : Les traces de la Woluwe aujourd’hui à Boitsfort. A gauche et au centre, ce qu’il reste du tracé historique, un court tronçon du cours d’eau sur le site de la Royale Belge (appelé aussi bras mort) et à droite, la cascade du parc Ten Reuken sur la dénivellation qui alimentait autrefois un moulin (Photos ERU)	4
Photo 2 : WERKMAN J. ET FILS, Ruisseau à Boitsfort, s.d. (vue peinte sur assiette du service à dessert offert en 1833 par Léopold Ier à Jean-Baptiste Coppieters't Wallant, bourgmestre de Bruges; reproduction photographique).	7
Photo 3 : La Woluwe rue Middelbourg avant le voûtement, photographie d’époque, Espace Mémoire. Cette image nous donne une idée assez précise de la largeur du cours d’eau. La Woluwe était devenue un égout à ciel ouvert, recueillant les rejets d’eau des maisons riveraines	27
Photo 4 : Vues récentes sur la Woluwe au niveau du Clos des Pommiers Fleuris (photos ERU, 2021).....	38
Photo 5 : Construction d'un tronçon du voûtement en 1933 (source: ASSOCIATION DE COORD., et. al., 1983. Eau(x), Water(s), Assainissement des Eaux : la structure intercommunale des grandes vallées de Bruxelles et de ses abords, p. 42)	39
Photo 6 : La villa Reygersberg vers 1950	Erreur ! Signet non défini.
Photo 7 : La Villa Plucker vers 1970.....	Erreur ! Signet non défini.
Photo 8 : Les préfabriqués.....	Erreur ! Signet non défini.
Photo 9 : Mise en valeur du site par un plan d’eau (source : notice de la protection).....	46